

Jules Michelet



Jeanne Darc

La Pucelle d'Orléans



**Bienvenue parmi tous ceux
qui aiment l'Histoire**

<http://www.herodote.net>

Table des matières

A propos de cette édition.....	3
Jeanne Darc	
La Pucelle d'Orléans.....	4
Chapitre Ier.	
Charles VII. — Henri VI. — L'Imitation. — La Pucelle. (1422-1429).....	5
Chapitre II.	
Charles VII. — Henri VI (1422-1429). — Siège d'Or- léans.....	16
Chapitre III.	
La Pucelle d'Orléans. (1429).....	31
Chapitre IV.	
Le cardinal de Winchester. — Procès et mort de la Pu- celle. (1429-1431).....	60

A propos de cette édition

L'édition numérique que nous vous présentons ici a été réalisée par Jean-Marc Simonet pour Herodote.net

Le texte en est extrait du Tome V, Livre X, des Œuvres Complètes de Jules Michelet, édition définitive, revue et corrigée, Ernest Flammarion, Paris, 1893.

Jeanne Darc

La Pucelle d'Orléans

Chapitre I^{er}.

Charles VII. — Henri VI. — *L'Imitation*. — La Pucelle. (1422-1429)

L'Imitation ne put guère être achevée avant le quatorzième ou le quinzième siècle. — *L'Imitation* convenait spécialement à la France. — Comment la France devait imiter la Rédemption et la Passion.

« Les plus mortes morts » sont les meilleures, disait un sage, les plus près de la résurrection.

C'est une grande force de n'espérer plus, d'échapper aux alternatives des joies et des craintes, de mourir à l'orgueil et au désir... Mourir ainsi, c'est plutôt vivre.

Cette mort vivante de l'âme la rend calme et intrépide. Que craindrait d'ici celui qui n'est plus d'ici ? Que peuvent contre un esprit toutes les menaces du monde ?

L'Imitation de Jésus-Christ, le plus beau livre chrétien après l'*Évangile*, est sorti, comme lui, du sein de la mort. La mort du monde ancien, la mort du moyen âge, ont porté ces germes de vie.

Le premier manuscrit de *L'Imitation* que l'on connaisse, paraît être de la fin du quatorzième siècle ou du commencement du quinzième. Depuis 1421, les copies deviennent innombrables. On en a trouvé vingt dans un seul monastère. L'imprimerie naissante s'employa principalement à repro-

duire l'*Imitation*. Il en existe deux mille éditions latines, mille françaises. Les Français en ont fait soixante traductions, les Italiens trente, etc.

Ce livre universel du christianisme a été revendiqué par chaque peuple comme un livre national. Les Français y montrent des gallicismes, les Italiens des italianismes, les Allemands des germanismes.

Tous les ordres du sacerdoce, qui sont comme des nations dans l'Église, se disputent également l'*Imitation*. Les prêtres la réclament pour Gerson ; les chanoines réguliers pour Thomas de Kempen, les moines pour un certain Gersen, moine bénédictin. Bien d'autres pourraient réclamer aussi. Il s'y trouve des passages de tous les saints, de tous les docteurs. Saint François de Sales a seul bien vu dans cette obscure question : « L'auteur, dit-il, c'est le Saint-Esprit. »

L'époque n'est pas moins controversée que l'auteur et la nation. Le treizième siècle, le quatorzième, le quinzième prétendent à cette gloire. Le livre éclate au quinzième, et devient alors populaire ; mais il a bien l'air de partir de plus loin et d'avoir été préparé dans les siècles antérieurs.

Comment eu eût-il été autrement ? Le christianisme, dans son principe même, n'est autre chose que l'imitation du Christ. Le Christ est descendu pour nous encourager à monter. Il nous a proposé en lui le suprême modèle.

La vie des saints ne fut qu'imitation ; les règles monastiques ne sont pas autre chose. Mais le mot d'*imitation* ne put être prononcé que tard. Le livre que nous appelons ainsi, porte dans plusieurs manuscrits un titre qui doit être fort ancien : *Livre de vie*. *Vie* est synonyme de *règle* dans la langue monastique. Ce livre n'aurait-il pas été, dans sa première forme, une *règle des règles*, une fusion de tout ce que chaque règle contenait de plus édifiant ? Il semble particu-

lièrement empreint de l'esprit de sagesse et de modération qui caractérisait le grand ordre, l'ordre de Saint-Benoît.

Ces maîtres expérimentés de la vie intérieure sentirent de bonne heure que, pour diriger l'âme dans une voie de perfectionnement réel, solide et sans rechute, il fallait proportionner la nourriture spirituelle aux forces du disciple, donner le lait aux faibles, le pain aux forts. De là les trois degrés (connus, il est vrai, de l'antiquité) qui ont formé la division naturelle du livre de l'*Imitation* : vie purgative, illuminative, unitive.

A ces trois degrés semblent répondre les titres divers que ce livre porte encore dans les manuscrits. Les uns, frappés du secours qu'il donne pour détruire en nous le vieil homme, l'intitulent : *Reformatio hominis*. Les autres y sentent déjà la douceur intime de la grâce, et l'appellent : *Consolatio*. Enfin, l'homme relevé, rassuré, prend confiance dans ce Dieu si doux ; il ose le regarder, le prendre pour modèle, il s'avoue la grandeur de sa destination, il s'élève à cette pensée hardie : *Imiter Dieu*, et le livre prend ce titre : *Imitatio Christi*.

Le but fut ainsi marqué haut de bonne heure ; mais ce but fut manqué d'abord par l'élan même et l'excès du désir.

L'imitation, au treizième, au quatorzième siècle, fut ou trop matérielle ou trop mystique. Le plus ardent des saints, celui de tous peut-être qui fut le plus violemment frappé au cœur de l'amour de Dieu, saint François, en resta à l'imitation du Christ pauvre, du Christ sanglant, aux stigmates de la Passion. Le franciscain Ubertino de Casal, Ludolph, et même Tauler, nous proposent encore à imiter toutes les circonstances matérielles de la vie du Seigneur. Lorsqu'ils laissent la lettre et s'élèvent à l'esprit, l'amour les égare, ils dépassent l'imitation, ils cherchent l'union, l'unité de l'homme et de Dieu. Sans doute, telle est la pente de l'âme, elle ne demande qu'à périr en soi pour n'être plus qu'en

l'objet aimé. Et pourtant, tout serait perdu pour la passion, si elle arrivait, l'imprudente, à son but, à l'unité même ; dans l'unité, il n'y aurait plus place à l'amour ; pour aimer, il faut rester deux.

Tel fut l'écueil où échouèrent tous les mystiques pendant le treizième et le quatorzième siècle, le grand Ruysbrock lui-même qui écrivait contre les mystiques.

La merveille de l'*Imitation*, dans la forme où elle fut arrêtée (peut-être vers 1400), c'est la mesure et la sagesse. L'âme y marche entre les deux écueils : matérialité, mysticité ; elle y touche et n'y heurte pas ; elle passe, comme si elle ne voyait point le péril ; elle passe dans sa simplicité... Prenez garde, cette simplicité-là n'est pas une qualité naïve, c'est bien plutôt la fin de la sagesse ; comme la *seconde ignorance* dont parle Pascal, l'ignorance qui vient après la science.

Cette simplicité dans la profondeur est particulièrement le caractère du troisième livre de l'*Imitation*. L'âme, détachée du monde au premier, s'est fortifiée dans la solitude du second. Au troisième, ce n'est plus solitude ; l'âme a près d'elle un compagnon, un ami, un maître et, de tous, le plus doux. Une gracieuse lutte s'engage, une aimable et pacifique guerre entre l'extrême faiblesse et la force infinie, qui n'est plus que la bonté. On suit avec émotion toutes les alternatives de cette belle gymnastique religieuse : l'âme tombe, elle se relève, elle retombe, elle pleure. Lui, il la console : « Je suis là, dit-il, pour t'aider toujours, et plus encore qu'auparavant, si tu te confies en moi... Courage ! Tout n'est pas perdu... Tu te sens souvent troublé, tenté ; eh bien, c'est que *tu es homme et non pas Dieu, Tu es chair et non pas ange*. Comment pourrais-tu toujours demeurer en même vertu ? l'ange ne l'a pu au ciel, ni le premier homme au paradis... »

Cette intelligence compatissante de nos faiblesses et de

nos chutes indique assez que ce grand livre a été achevé lorsque le christianisme avait longtemps vécu, lorsqu'il avait acquis l'expérience, l'indulgence infinie. On y sent partout une maturité puissante, une douce et riche saveur d'automne ; il n'y a plus là les âcretés de la jeune passion. Il faut, pour en être venu à ce point, avoir aimé bien des fois, désaimé, puis aimé encore. C'est l'amour se sachant lui-même et goûtant profondément cette science, l'amour harmonisé qui ne périra plus par folie d'amour.

Je ne sais si le *premier* amour est le plus ardent ; mais le plus grand, à coup sûr, le plus profond, c'est le *dernier*. On a vu souvent que, vers le milieu de la vie, et le milieu déjà passé, toutes les passions, toutes les pensées finissaient par graviter ensemble et aboutir à une seule. La science même, multipliant les idées et les points de vue, n'était plus alors qu'un miroir à facettes où la passion reproduisait à l'infini son image, se réfléchissant, s'enflammant de sa propre réflexion... Telles se rencontrent parfois les tardives amours des sages, ces vastes et profondes passions qu'on n'ose sonder... Telle, et plus profonde encore, la passion qu'on trouve en ce livre ; grande comme l'objet qu'elle cherche, grande comme le monde qu'elle quitte... Le monde ?... Mais il a péri. Cet entretien tendre et sublime a lieu sur les ruines du monde, sur le tombeau du genre humain. Les deux qui survivent, s'aiment et de leur amour et de l'anéantissement de tout le reste.

Que la passion religieuse soit arrivée d'elle-même, et sans influence du dehors, à un tel sentiment de solitude, on a peine à l'imaginer. On croirait plutôt que si l'âme s'est détachée si parfaitement des choses d'ici-bas, c'est qu'elle s'en est vue délaissée. Je ne sens pas seulement ici la mort volontaire d'une âme sainte, mais un immense veuvage et la mort d'un monde antérieur. Ce vide que Dieu vient remplir, c'est la place d'un monde social qui a sombré tout entier, corps et biens, Église et patrie. Il a fallu pour faire un tel dé-

sert qu'une Atlantide ait disparu.

Maintenant comment ce livre de solitude devint-il un livre populaire ? Comment, en parlant de recueillement monastique, a-t-il pu contribuer à rendre au genre humain le mouvement et l'action ?

C'est qu'au moment suprême où tous avaient défailli, où la mort semblait imminente, le grand livre sortit de sa solitude, de sa langue de prêtre, et il évoqua le peuple dans la langue du peuple même. Une version française se répandit, version naïve, hardie, inspirée. Elle parut sous le vrai titre du moment : *Internelle consolation*.

La *Consolation* est un livre pratique et pour le peuple. Elle ne contient pas le dernier terme de l'initiation religieuse, le dangereux quatrième livre de l'*Imitatio Christi*.

L'*Imitatio* dans la disposition générale de ses quatre livres, suit une sorte d'échelle ascendante (abstinence, ascétisme, communication, union). La *Consolation* part du second degré, de la douceur, de la vie ascétique ; elle va chercher des forces dans les communications divines, et elle redescend à l'abstinence, au détachement, c'est-à-dire à la pratique. Elle finit par où l'*Imitatio* a commencé.

Si le plan général de la *Consolation* n'a pas, comme celui de l'*Imitatio*, le noble caractère d'une initiation progressive, en revanche la forme, le style sont bien supérieurs. Les lourdes rimes, les cadences grossières que l'on a cherchées dans le latin barbare de l'*Imitatio*, disparaissent presque partout dans la *Consolation* française. Le style y offre précisément le caractère qui nous charme dans les sculptures du quinzième siècle, la naïveté et déjà l'élégance. Naïveté, netteté, à la Froissart, mais avec un mouvement tout autrement vif et bref, comme d'une âme bien émue... Ajoutez que dans certains passages du français on sent une délicatesse de cœur dont l'original ne se doute pas.

Quelle dut être l'émotion du peuple, des femmes, des malheureux (les malheureux alors, c'était tout le monde), lorsque pour la première fois ils entendirent la parole divine, non plus dans la langue des morts, mais comme parole vivante, non comme formule cérémonielle, mais comme la voix vive du cœur, leur propre voix, la manifestation merveilleuse de leur secrète pensée... Cela seul était déjà une résurrection. L'humanité releva la tête, elle aima, elle voulut vivre : « Je ne mourrai point, je vivrai, je verrai encore les œuvres de Dieu ! »

« Mon loyal ami et époux, ami si doux et débonnaire, qui me donnera les ailes de vraie liberté, que je puisse trouver en vous repos et consolation... O Jésus, lumière de gloire éternelle, seul soutien de l'âme pèlerine, pour vous est mon désir sans voix, et mon silence parle... Hélas ! que vous tardez à venir ! Venez donc consoler votre pauvre. Venez, venez, nulle heure n'est joyeuse sans vous... — Ah ! je le sens, Seigneur, vous êtes revenu, vous avez eu pitié de mes larmes et de mes soupirs... Louange à vous, vraie Sagesse du Père ! tout vous loue et bénit, mon corps, mon âme, et aussi toutes vos créatures !... »

La transmission du livre populaire fut rapide, on ne peut en douter. Le genre humain, au commencement du quinzième siècle, éprouva un besoin tout nouveau de reproduire, de répandre la pensée ; ce fut comme une frénésie d'écrire. Les écrivains faisaient fortune, non plus les belles mains, mais les plus agiles. L'écriture, de plus en plus hâtée, risquait de devenir illisible... Les manuscrits, jusqu'alors enchaînés dans les églises, dans les couvents, avaient rompu la chaîne et couraient de main en main. Peu de gens savaient lire, mais celui qui savait lisait tout haut ; les ignorants écoutaient d'autant plus avidement ; ils gardaient, dans leurs jeunes et ardentes mémoires, des livres entiers.

Il fallait bien lire, écouter, penser tout seul, puisque

l'enseignement religieux et la prédication manquaient presque partout. Les dignitaires ecclésiastiques abandonnaient ce soin à des voix mercenaires. Nous avons vu, en 1405 et 1406, que, pendant deux hivers, deux carêmes, il n'y eut point de sermon à Paris ; à peine y eut-il un culte.

Et quand ils parlaient, que disaient-ils ? Ils proclamaient leurs dissensions, leurs haines ; ils maudissaient leurs adversaires. Comment s'étonner que l'âme religieuse se soit retirée en soi, qu'elle n'ait plus voulu entendre la voix discordante des docteurs, mais une seule voix, celle de Dieu ? « Parlez, Seigneur, votre serviteur vous écoute... Les fils d'Israël disaient jadis à Moïse : Parle-nous ; que le Seigneur ne nous parle pas, *de peur que nous ne mourions*. Ce n'est pas là ma prière, O Seigneur. Non, que Moïse ne parle point, ni lui, ni les prophètes... Ils donnent la lettre. Vous, vous donnez l'esprit. Parlez vous-même, ô Vérité, éternelle ; *afin que je ne meure point*. »

Ce qui fait la force de ce livre ; c'est qu'avec cette noble liberté chrétienne, il n'y a nul esprit polémique, à peine quelques allusions aux malheurs du temps. Le pieux auteur reste dans un silence plein de respect en présence des infirmités de sa vieille mère l'Église...

Que l'*Imitation* soit ou non un livre français, c'est en France qu'elle eut son action. Cela est visible, non seulement par le grand nombre des versions françaises (plus de soixante !), mais surtout parce que la version principale est française, version éloquente et originale qui fit du livre monastique un livre populaire.

Au reste, il y a une raison plus haute et qui finit cette vaine dispute : l'*Imitation* fut donnée au peuple qui ne pouvait plus se passer de l'*Imitation*. Ce livre, utile ailleurs sans doute, était ici une suprême nécessité. Nulle nation n'était descendue plus avant dans la mort, nulle n'avait besoin davantage de fouiller au fond de l'âme la source de vie qui y est

cachée. Nulle ne pouvait mieux entendre le premier mot du livre : « Le royaume de Dieu est en vous, dit Notre-Seigneur Jésus-Christ. Rentre donc de tout ton cœur en toi-même, et laisse ce méchant monde. Tu n'as point ici de demeure permanente, où que tu sois. Tu es étranger et pèlerin ; tu n'auras repos en nul lieu, sinon au cœur, quand tu seras vraiment joint à Dieu. Que regardes-tu donc çà et là pour trouver repos ? Soit ton habitation aux cieux par l'amour, et point ne regarde les choses de ce monde qu'en passant, car elles passent et viennent à néant, et toi aussi comme elles... »

Ce langage de mélancolie sublime et de profonde solitude, à qui s'adressait-il mieux qu'au peuple, au pays où il n'y avait plus que ruines ? L'application semblait directe. Dieu semblait parler à la France et lui dire, comme il dit au mort : « Dès l'éternité, je t'ai connu par ton nom ; tu as trouvé grâce, je te donnerai le repos. »

Il ne fallait pas moins que cette bonté pour ranimer des cœurs si près du désespoir. L'Église universelle avait défailli, l'Église nationale avait péri ; de plus (terrible tentation de blasphème !) une Église étrangère était entrée, par la conquête et le meurtre, en possession de la France ; le maître étranger avait apparu « comme roi des prêtres ».

La France, après avoir tarit souffert du fol orgueil des fols, avait appris avec les Anglais à en connaître un autre, l'orgueil des sages. Elle avait enduré les pieux enseignements d'Henri V entre le carnage d'Azincourt et les supplices de Rouen. Mais cela n'était rien encore ; elle vit dans les vrais rois de l'Angleterre, en ses évêques, l'étrange spectacle de la sagesse sans l'esprit de Dieu. Le roi des prêtres mort, elle eut (c'était le progrès naturel), elle eut le prêtre-roi, la réalisation d'un terrible idéal, inconnu aux âges antérieurs, la royauté de l'usure dans l'homme d'Église, la violence meurtrière dans le pharisaïsme... un Satan !... mais

sous forme nouvelle ; non plus cette vieille figure de Satan honteux et fugitif. Non, Satan autorisé, décent, *respectable*, Satan riche, gras dans son trône d'évêque, dogmatisant, jugeant et réformant les saints.

Satan étant devenu cette vénérable personne, le rôle opposé restait à Notre-Seigneur. Il fallait qu'il fût amené par les constables devant ce grave *chief-justice*, comme un misérable *échappé de paroisse*, que dis-je, comme hérétique ou sorcier, comme violemment suspect d'être en relation avec le démon, ou démon lui-même ; il fallait que Notre-Seigneur se laissât condamner et brûler, comme diable, par le Diable... Les choses doivent aller jusque-là... C'est alors que l'assistance émerveillée verra cet honnête homme de juge se troubler à son tour, perdre contenance et se tordre dans son hermine... Alors chacun reprendra son rôle naturel ; le drame sera complet, le Mystère Consommé...

L'Imitation de Jésus-Christ, sa Passion reproduite dans la Pucelle, telle fut la rédemption de la France.

Une objection peut s'élever maintenant, que personne ne ferait tout à l'heure ; N'importe ; dès ce moment nous pouvons répondre.

L'esprit de ce livre, c'est la résignation. Cet esprit, répandu dans le peuple, eût dû, ce semble, le calmer, l'endormir, loin d'inspirer l'héroïsme de la résistance nationale. Comment expliquer cette apparente opposition ?

C'est que la résurrection de l'âme n'est point celle de telle ou telle vertu, c'est que toutes les vertus se tiennent. C'est que la résignation ne revint pas seule, mais l'espoir, qui est aussi de Dieu, et avec l'espoir la foi dans la justice... L'esprit de l'*Imitation* fut pour les clercs patience et passion ; pour le peuple ce fut l'action, l'héroïque élan d'un cœur simple...

Et qu'on ne s'étonne pas si le peuple apparut ici en une femme, si de la patience et des douces vertus une femme passa aux vertus viriles, à celles de la guerre, si la sainte se fit soldat. Elle a dit elle-même le secret de cette transformation, c'est un secret de femme : « LA PITIÉ qu'il y avait au royaume de France ! ... »

Voilà la cause, ne l'oublions jamais, la cause suprême de cette révolution. Quant aux causes secondaires, intérêts politiques, passions humaines, nous les dirons aussi ; toutes doivent essayer leurs forces, venir heurter au but, succomber, s'avouer impuissantes, rendant hommage ainsi à la grande cause morale qui seule les rendit efficaces.

Chapitre II.

Charles VII. — Henri VI (1422-1429). — Siège d'Orléans.

La cause de Charles VII n'avait pu être sauvée ni par les Gascons, ni par les Écossais, ni par les Bretons, ni par les dissentiments des ducs de Gloucester et de Bourgogne, ni par l'appui des maisons d'Anjou et de Lorraine. — 1428, Les Anglais assiègent Orléans ; 1429, et gagnent la bataille des harengs. — La France prend parti pour la ville d'Orléans.

Le jeune roi, élevé par les Armagnacs, trouva en eux son principal appui, et aussi il partagea leur impopularité. Ces Gascons étaient les soldats les plus aguerris de la France, mais les plus pillards, les plus cruels. La haine qu'ils inspiraient dans le Nord aurait suffi pour y créer un parti bourguignon, anglais. Les brigands du Midi semblaient plus étrangers que les étrangers.

Charles VII essaya ensuite des étrangers même, de ceux qui avaient l'habitude des guerres anglaises ; il appela les Écossais. C'étaient les plus mortels ennemis de l'Angleterre ; on pouvait compter sur leur haine autant que sur leur courage. On plaça dans ces auxiliaires les plus grandes espérances. Un Écossais fut fait connétable de France, un Écossais comte de Touraine. Cependant, malgré leur incontestable bravoure, ils avaient été souvent battus en Angleterre. Ils le furent en France, à Crevant, à Verneuil (1423-1424), non seulement battus, mais détruits ; les Anglais prirent

garde qu'il n'en échappât. On prétendit que les Gascons, jaloux des Écossais, ne les avaient pas soutenus.

Les Anglais faillirent donner à Charles VII un allié bien plus utile et plus important que les Écossais ; je parle du duc de Bourgogne. Il y avait deux gouvernements anglais : celui de Gloucester à Londres, celui de Bedford à Paris ; les deux frères s'entendaient si peu, qu'au même moment Bedford épousait la sœur du duc de Bourgogne, et Gloucester commençait la guerre contre lui. Un mot sur cette romanesque histoire.

Le duc de Bourgogne, comte de Flandre, croyait n'avoir vraiment sa Flandre que quand il l'aurait flanquée de Hollande et de Hainaut. Ces deux comtés étant tombés entre les mains d'une fille, la comtesse Jacqueline, le duc de Bourgogne maria cette fille à un sien cousin, un enfant maladif, espérant bien qu'il ne viendrait rien de ce mariage et qu'il hériterait. Jacqueline, qui était une belle jeune femme, ne se résigna pas, elle laissa son triste mari, passa lestement le détroit et se proposa elle-même au duc de Gloucester. Les Anglais, qui ont les Pays-Bas en face, qui les ont toujours couvés des yeux, ne pouvaient guère résister à la tentation. Gloucester fit la folie d'accepter (1423). C'était d'ailleurs un petit génie, ambitieux et incapable ; il avait autrefois visé au trône de Naples ; il voyait son frère Bedford régner en France, tandis qu'en Angleterre son oncle, le cardinal Winchester, réduisait à rien son protectorat. Il prit donc en main la cause de Jacqueline, commençant ainsi contre le duc de Bourgogne, contre l'indispensable allié des Anglais une guerre qui pour celui-ci était une question d'existence, une guerre sans traité où le souverain de la Flandre risquerait jusqu'à soi dernier homme. C'était hasarder la France anglaise, mettre en péril Bedford ; Gloucester, il est vrai, ne s'en souciait guère.

Le duc de Bourgogne, irrité, conclut une secrète alliance

avec le duc de Bretagne ; puis il lança à Bedford deux réclamations d'argent : 1° la dot de sa première femme, fille de Charles VI, cent mille écus ! 2° une pension de vingt mille livres qu'Henri V lui avait promise, pour l'amener à reconnaître son droit à la couronne. Que pouvait faire Bedford ? Il n'avait pas d'argent ; il offrit à sa place une possession inestimable, au-dessus de toute somme d'argent, Péronne, Montdidier et Roye, Tournai, Saint-Amand et Mortaigne, c'est-à-dire toute sa barrière du Nord (septembre 1423).

A chaque folie de Gloucester, Bedford payait. En 1424, Gloucester, comme chevalier de Jacqueline, défie le duc de Bourgogne en combat singulier. Cette bravade n'eut pas d'autre suite, sinon que Bedford en faillit périr. Les bandes de Charles VII vinrent se loger au cœur même de la France anglaise, en Normandie. Il fallait une bataille pour les chasser de là. Elle eut lieu le 17 août (1424, Verneuil). Dès le mois de juin, Bedford avait regagné le duc de Bourgogne par une concession énorme ; il lui avait engagé sa frontière de l'Est, Bar-sur-Seine, Auxerre et Mâcon.

Toute la France du Nord risquait fort de tomber ainsi, morceau par morceau, entre les mains du duc de Bourgogne. Mais tout à coup le vent changea. Le sage Gloucester, au milieu de cette guerre commencée pour Jacqueline, oublie qu'il l'a épousée, oublie qu'au moment même elle est assiégée dans Bergues, et il en épouse une autre, une belle Anglaise. Cette nouvelle folie eut les effets d'un acte de sagesse. Le duc de Bourgogne se laissa réconcilier avec les Anglais, et fit semblant de croire tout ce que lui disait Bedford ; l'essentiel pour lui était de pouvoir dépouiller Jacqueline, d'occuper le Hainaut, la Hollande, ensuite le Brabant, dont la succession ne devait pas tarder à s'ouvrir.

Charles VII ne profita donc guère de cet événement qui semblait pouvoir lui être si utile. Tout l'avantage qu'il en tira, c'est que le comte de Foix, gouverneur du Languedoc,

comprit que le duc de Bourgogne tournerait tôt ou tard contre les Anglais ; il déclara que sa conscience l'obligeait de reconnaître Charles VII comme le roi légitime. Il lui soumit le Languedoc, bien entendu que le roi n'en tirerait ni argent ni troupes, qu'il n'y troublerait en rien la petite royauté que s'y était arrangée le comte de Foix.

L'amitié des maisons d'Anjou et de Lorraine semblait devoir être plus directement utile au parti de Charles VII. Le chef de la maison d'Anjou se trouvait alors être une femme, la reine Yolande, veuve de Louis II, duc d'Anjou, comte de Provence et prétendant au royaume de Naples ; cette veuve était fille du roi d'Aragon et d'une Lorraine de la maison de Bar. Les Anglais ayant fait l'insigne faute d'inquiéter les maisons d'Anjou et d'Aragon pour le trône de Naples, Yolande forma contre eux l'alliance d'Anjou et Lorraine avec Charles VII. Elle maria sa fille à ce jeune roi, et son fils René à la fille unique du duc de Lorraine.

Ce dernier mariage semblait bien difficile. Le duc de Lorraine, Charles-le-Hardi, avait été un violent ennemi des maisons d'Orléans, d'Armagnac ; il avait épousé une parente du duc de Bourgogne ; au massacre de 1418, il avait reçu de Jean-sans-Peur l'épée de connétable. En 1419, nous le voyons subitement changé, ennemi des Bourguignons, tout français.

Pour comprendre ce miracle, il faut savoir que dans cette éternelle bataille qui fut la vie de la Lorraine au moyen âge, les deux maisons rivales, Lorraine et Bar, s'étaient usées à force de combattre. Il restait deux vieillards, le duc de Bar, vieux cardinal, et le duc de Lorraine, qui n'avait qu'une fille. Le cardinal assura son duché à son neveu René, et, pour réunir tout le pays, demanda pour René l'héritière de Lorraine au nom de Dieu et de la paix. Le duc, gouverné alors par une maîtresse française, consentit à donner sa fille et ses États à un prince français de cette maison de Bar, si

longtemps ennemie de la sienne.

Les Anglais y avaient aidé en faisant au duc de Lorraine le plus sensible outrage. Henri V lui avait demandé sa fille en mariage, et il épousa la fille du roi de France ; en même temps il inquiétait le duc en voulant acquérir le Luxembourg, aux portes de la Lorraine. L'irritation de Charles-le-Hardi augmenta, lorsqu'en 1424 les Bourguignons, auxiliaires des Anglais, occupèrent en Picardie la ville de Guise, qui lui appartenait. Alors il assembla les États de son duché, et leur fit reconnaître la Lorraine comme fief féminin, et sa fille, femme de René d'Anjou, comme son héritière.

La grandeur de la maison d'Anjou, son étroite union avec Charles VII, devaient, ce semble, fortifier le parti royal. Mais cette maison avait trop à faire en Lorraine, en Italie. L'égoïste et politique Yolande voulait gagner du temps, ménager les Anglais, ne pas les attirer dans les domaines patrimoniaux de la maison d'Anjou. Elle attendait du moins que ses fils fussent affermis en Lorraine et à Naples.

Elle fut toutefois utile à son gendre Charles VII. Par ses sages conseils, elle éloigna de lui les vieux Armagnacs. Elle eut l'adresse de lui ramener les Bretons, elle fit donner l'épée de connétable au frère du duc de Bretagne, au comte de Richemont. Richemont n'accepta qu'eu stipulant que le roi éloignerait de lui les meurtriers du duc de Bourgogne.

C'étaient les Bretons qui avaient sauvé le royaume au temps de Duguesclin. Charles VII, réunissant les Bretons, les Gascons, les Dauphinois, avait dès lors de son côté la vraie force militaire de la France. L'Espagne lui envoyait des Aragonais, l'Italie des Lombards. Et avec tout cela, la guerre languissait. L'argent manquait, l'union encore plus. Les favoris du roi firent échouer Richemont dans ses premières entreprises. Ce ne fut pas, il est vrai, impunément ; le rude Breton en fit tuer deux en six mois sans forme de procès. Puisqu'il fallait au roi un favori, il lui en donna un de sa

main, le jeune La Trémouille, et le premier usage que celui-ci fit de son ascendant, fut de faire éloigner Richemont. Le roi, chose bizarre, défendit à son connétable de combattre pour lui ; les gens du roi et ceux de Richemont étaient sur le point de tirer l'épée les uns contre les autres.

Ainsi Charles VII se trouvait moins avancé que jamais. Il avait essayé des Gascons, des Écossais, des Bretons, tous braves, tous indisciplinables. Ni le refroidissement du duc de Bourgogne à l'égard des Anglais, ni la soumission apparente du Languedoc, ni le rapprochement des maisons d'Anjou et de Lorraine, ne lui avaient donné de force effective. Son parti semblait incurablement divisé et pour toujours impuissant.

Les Anglais, bien instruits de cette désorganisation, crurent que le moment était arrivé de forcer enfin la barrière de la Loire, et ils rassemblèrent autour d'Orléans ce qu'ils avaient de troupes disponibles et toutes celles qu'ils purent faire venir.

Cela ne faisait guère au total que dix ou onze mille hommes. Mais c'était encore un grand effort dans la situation où étaient leurs affaires. Le duc de Gloucester troublait l'Angleterre de ses querelles avec son oncle le cardinal de Winchester. En France, Bedford ne pouvait tirer d'argent d'un pays si complètement ruiné ; pour attirer ou retenir les grands seigneurs anglais et leurs hommes, il fallait leur faire sans cesse de nouveaux dons de terres, de fiefs, c'est-à-dire mécontenter de plus en plus la noblesse française. Le chroniqueur parisien remarque qu'alors il n'y avait presque plus de gentilshommes français dans le parti anglais ; tous peu à peu avaient passé de l'autre côté.

L'armée anglaise semblait peu nombreuse pour envelopper Orléans et barrer la Loire. Mais du moins c'étaient les meilleurs soldats que les Anglais eussent en France, et ils suppléaient à leur petit nombre par des travaux prodigieux.

Ils formèrent autour de la ville, non une enceinte continue comme Édouard III autour de Calais, mais une série de forts ou bastilles qui devaient surveiller les intervalles qu'on laissait entre elles. Le plan qu'un savant ingénieur a tracé de ces travaux d'après les rapports du temps est véritablement formidable.

Chaque bastille était commandée par un des premiers lords d'Angleterre, du côté de la Beauce par le lord commandant du siège, Salisbury, par les Suffolk, par le brave des braves, le vieux lord Talbot. La forte et triple bastille du sud, au-delà de la Loire, au poste le plus dangereux, était commandée par un homme moins connu, mais déterminé, ennemi furieux de la France, William Glasdale, qui avait juré que, s'il entra dans la ville, il tuerait tout, hommes, femmes et enfants. Le nom même de ces bastilles anglaises indiquait assez la ferme résolution de ne pas quitter le siège, quoi qu'il arrivât. L'une s'appelait Paris, l'autre Rouen, l'autre Londres. Quelle honte eût-ce été aux Anglais de rendre Londres ?

Ces bastilles n'étaient pas des forteresses muettes, mais comme des ennemis vivants, qui, parmi les injures et les bravades, vomissaient dans la place des boulets de pierre, du poids de cent vingt, de cent soixante livres.

D'autres bastilles plus éloignées, c'étaient les places du voisinage : Montargis, Rochefort, Le Puiset, Beaugency, Meung, dont les assiégeants s'étaient préalablement assurés et qui étaient devenues des places anglaises.

Orléans méritait ces grands efforts. Ce n'était pas seulement le centre de la France, le coude de la Loire, la clef du Midi ; ces avantages sont ceux de la situation ; mais, quant à la population même, c'était la vie même et le cœur d'un parti. A l'époque où les brigandages des Armagnacs firent passer toutes les villes dans le parti bourguignon, Orléans resta fidèle. Lorsque la réaction eut lieu à Paris contre ce parti,

c'est à Orléans que les princes envoyèrent les femmes et les enfants des fugitifs, qu'ils voulaient garder en otage.

Les bourgeois montrèrent un zèle extraordinaire. Ils consentirent sans difficulté à laisser brûler leurs faubourgs, c'est-à-dire toute une ville plus grande que la ville, je ne sais combien de couvents, d'églises, qui auraient été autant de postes pour les Anglais. Ils laissèrent faire et ils firent eux-mêmes. Ils se taxèrent, ils fondirent des canons. Leurs franchises les dispensaient de recevoir garnison ils en demandèrent une, ils reçurent tout ce qu'on leur envoya, quatre ou cinq mille soudards de toute nation, des Gascons, Xaintrailles, La Hire, Albret, des Italiens, le signore Valperga, des Aragonais, don Mathias et don Coaraze, des Écossais, un Stuart, enfin le bâtard d'Orléans, et soixante bouches à feu.

Il y avait quelques Lorrains, envoyés peut-être par le duc de Lorraine ou par son gendre le jeune René d'Anjou, duc de Bar.

Orléans se vit assiégée avec une gaieté héroïque. Les Anglais n'ayant pu fermer la place du côté de la Sologne, il entraient toujours des vivres, en une fois neuf cents porcs. On se moquait des boulets anglais, qui ne tuaient presque personne ; on assurait qu'un boulet avait déchaussé un homme sans lui toucher même le pied. Au contraire, les canons orléanais faisaient rage ; ils avaient des noms terribles : l'un d'eux s'appelait Riflard. Il y avait encore la célèbre couleuvrine d'un habile canonnier lorrain, maître Jean ; à eux deux, homme et couleuvrine, ils faisaient les plus beaux coups. Les Anglais avaient fini par connaître ce maître Jean ; il ne se délassait de les tuer qu'en se moquant d'eux ; de temps à autre, il faisait le mort, il se laissait choir, on l'emportait dans la ville : les Anglais étaient dans la joie ; alors il revenait plus vivant que jamais et tirait sur eux de plus belle.

Les violons ne manquaient pas. Ceux de la ville en envoyèrent aux Anglais pour diminuer leur spleen dans les ennuis de l'hiver. Dunois fit aussi passer à Suffolk une bonne fourrure en échange d'une assiette de figues.

Ce qui égaya beaucoup plus les Orléanais, c'est qu'un jour où le général en chef Salisbury visitait les Tournelles, Glasdale lui montrait Orléans et disait : « Mylord, vous voyez votre ville. » Il regarda, mais ne vit rien ; un boulet lui ferma l'œil et lui emporta une partie de la tête. Ce boulet était parti justement d'une tour appelée *Notre-Dame* ; or Salisbury avait récemment pillé Notre-Dame de Cléry.

Du 12 octobre 1428 au 12 février 1429, le siège continua avec des succès variés. Sorties, fausses attaques, combats pour l'entrée des vivres, duels même pour éprouver et amuser les deux partis. Une fois, c'étaient deux Gascons contre deux Anglais, et les nôtres eurent l'avantage. Un autre jour, on fit battre les pages des deux armées ; les pages anglais l'emportèrent. Six Français se présentèrent aux bastilles anglaises pour jouter, et les Anglais n'acceptèrent point.

Ils complétaient lentement leurs fortifications, et l'on pouvait prévoir que la ville finirait par être à peu près fermée. Quelque insouciant que le roi parût de sauver l'apanage du duc d'Orléans, il était clair qu'Orléans une fois tombé, les Anglais avanceraient librement en Poitou, en Berri, en Bourbonnais, qu'ils vivraient aux dépens de ces provinces, qu'après avoir ruiné le Nord ils ruineraient le Midi. Le duc de Bourbon envoya son fils aîné, le comte de Clermont ; des Écossais, des seigneurs de Touraine, de Poitou, d'Auvergne, devaient, sous ce jeune prince, secourir Orléans, y introduire des vivres, et même empêcher qu'il n'arrivât des vivres au camp anglais. Le duc de Bedford en envoyait de Paris sous la conduite du brave sir Falstoff ; il avait profité de la vieille haine cabochienne de Paris contre Orléans pour joindre à ses Anglais bon nombre d'arbalé-

triers parisiens et le prévôt même de Paris. Ils amenaient trois cents charrettes de munitions, de vivres, de harengs surtout, provision indispensable du carême. Troupes, charrettes, tout le convoi venait à la file ; rien n'était plus facile que de les couper et de les détruire ; le Gascon La Hire, qui était en avant des Français, brûlait de tomber sur eux ; mais il reçut défense expresse du prince qui s'avavançait lentement avec le gros de la troupe. Cependant les Anglais avaient pris l'alarme ; Falstoff s'était concentré au milieu de ses charrettes et d'une enceinte de pieux aigus que ces prévoyants Anglais portaient toujours avec eux. A droite les archers anglais, à gauche les arbalétriers parisiens. Quoi que pût dire le comte de Clermont, la haine emporta ses gens ; les Écossais se jetèrent à bas de cheval pour combattre de plain-pied les Anglais ; les Gascons armagnacs sautèrent sur leurs vieux ennemis, les Parisiens. Mais ceux-ci tinrent ferme. Écossais et Gascons ayant ainsi rompu leurs rangs, les Anglais sortirent de l'enceinte, les poursuivirent et en tuèrent trois ou quatre cents. Le comte de Clermont resta immobile. La Hire était si furieux qu'il revint sur les Anglais dispersés à la poursuite et en tua quelques-uns.

Il fallut rentrer dans Orléans après ce triste combat. Les Orléanais, toujours satiriques, l'appelèrent la bataille des harengs ; en effet, les boulets avaient crevé les barils, et la plaine était jonchée de harengs plus que de morts.

Quelque léger que fût l'échec, il découragea tout le monde. Les plus avisés s'empressèrent de quitter une ville qui semblait perdue. Le jeune comte de Clermont eut la faiblesse de partir avec ses deux mille hommes ; l'amiral de France, le chancelier de France pensèrent que ce serait dommage si les grands officiers du roi étaient pris par les Anglais, et ils s'en allèrent aussi.

Les hommes d'armes n'espérant plus de secours humain, les prêtres ne comptèrent pas beaucoup sur le secours

divin : l'archevêque de Reims partit ; l'évêque même d'Orléans laissa ses brebis se défendre comme elles pourraient.

Ils s'en allèrent tous le 18 février, assurant aux bourgeois qu'ils reviendraient bientôt en force. Rien ne put les retenir. Le bâtard d'Orléans, qui défendait avec autant d'adresse que de vaillance l'apanage de sa maison, leur disait en vain, depuis le 12, qu'on devait attendre un secours miraculeux ; qu'il allait venir des Marches de Lorraine une fille de Dieu qui promettait de sauver la ville. L'archevêque, qui était un ancien secrétaire du pape, un vieux diplomate, ne s'arrêta pas beaucoup à ces histoires de miracle.

Dunois lui-même ne comptait pas tellement sur le secours d'en haut, qu'il n'employât un moyen très humain, très politique, contre les Anglais. Il envoya Xaintrailles au duc de Bourgogne pour le prier, comme parent du duc d'Orléans, de prendre sa ville en garde. Le duc, Philippe-le-Bon, venait justement d'acquérir, outre la forte position de Namur, le Hainaut et la Hollande, ces deux ailes de la Flandre que les Anglais lui avaient si maladroitement disputées. On le pria de se faire donner la grande et importante position du centre de la France. Il était en train d'acquérir ; il ne refusa pas Orléans. Il alla droit à Paris, et dit la chose à Bedford, qui répondit sèchement qu'il n'avait pas travaillé pour le duc de Bourgogne. Celui-ci, fort blessé, rappela ce qu'il avait de troupes au siège d'Orléans.

Nous ne savons pas si les Anglais perdirent beaucoup d'hommes au départ des Bourguignons. Au reste, ils avaient justement achevé leurs travaux autour de la ville. Les Bourguignons partirent le 17 avril ; dès le 15, les Anglais avaient fini leur dernière bastille du côté de la Beauce, celle qu'ils nommaient Paris ; le 20, ils terminèrent, du côté de la Sologne, celle de Saint-Jean-le-Blanc, qui fermait la haute Loire, d'où les Orléanais tiraient jusque-là leurs approvisionnements.

Les vivres entrant avec peine, le mécontentement commença ; beaucoup de gens trouvaient sans doute que la ville avait fait bien assez de sacrifices pour se conserver à son seigneur ; il valait mieux qu'Orléans devînt anglais que de ne plus être. Les choses n'en restèrent pas là. On trouva qu'il avait été fait un trou dans le mur de la ville ; la trahison était évidente.

D'autre part, Dunois ne pouvait rien attendre de Charles VII. Les États assemblés en 1428, avaient voté de l'argent, sommé les tenants-fiefs de leur service féodal. Il n'était venu ni hommes ni argent. Le receveur général n'avait pas quatre écus en caisse. Quand Dunois envoya La Hire pour demander du secours, le roi, qui le fit dîner avec lui, n'eut, dit-on, à lui donner qu'un poulet et une queue de mouton. Quoi qu'il en soit de cette historiette, la situation désespérée de Charles VII est prouvée par l'offre exorbitante qu'il avait faite aux Écossais, de leur céder le Berri pour prix d'un nouveau secours.

Nous ne connaissons pas bien les intrigues qui divisaient cette petite cour. Dans cette extrême détresse, les divisions y avaient naturellement augmenté. Les vieux conseillers armagnacs, éloignés quelque temps par Richemont et par la belle-mère du roi, devaient reprendre crédit. Ce parti méridional aurait consenti volontiers à avoir un roi du Midi, siégeant à Grenoble. Au contraire, la belle-mère du roi, duchesse d'Anjou, ne pouvait conserver l'Anjou si les Anglais passaient définitivement la Loire. Elle était unie en cela avec la maison d'Orléans. Mais la maison d'Anjou avait tant d'autres intérêts, si variés, si divers, qu'elle croyait devoir ménager toujours les Anglais, négocier toujours. Lorsque la défense d'Orléans parut désespérée (mai 1429), le vieux cardinal de Bar se hâta de traiter avec Bedford, au nom de son neveu René d'Anjou, de peur qu'il ne manquât la succession de Lorraine, sauf à se laisser désavouer par René, si les affaires de Charles VII prenaient une autre face.

La ruine imminente d'Orléans avait effrayé les villes voisines de la Loire. Les plus proches, Angers, Tours et Bourges, envoyèrent des vivres ; Poitiers et La Rochelle de l'argent ; puis, l'effroi gagnant, le Bourbonnais, l'Auvergne, le Languedoc même, firent passer aux Orléanais du salpêtre, du soufre et de l'acier.

Peu à peu la France entière s'intéressait au sort d'une ville. On était touché de cette brave résistance des Orléanais, de leur fidélité à leur seigneur. On avait pitié d'Orléans, du duc d'Orléans aussi. Il ne suffisait donc pas aux Anglais de le retenir prisonnier toute sa vie ; ils voulaient lui prendre son apanage, le ruiner, lui et ses enfants. Ce nouveau malheur renouvelait la mémoire de tant d'autres malheurs de cette maison ; il n'était pas d'homme qui n'eût chanté dans son enfance les plaintes qui couraient alors sur la mort de Louis d'Orléans. Charles d'Orléans, prisonnier, ne pouvait défendre sa ville, mais ses ballades passaient le détroit et priaient pour lui.

Chose touchante et qui honore la nature humaine, au milieu des plus terribles misères, parmi la désolation et la famine, lorsque les loups prenaient possession des campagnes, lorsque, au dire d'un contemporain, il n'y avait plus une maison debout, hors les villes, depuis la Picardie jusqu'en Allemagne, ce peuple était encore sensible aux maux des autres ; il réservait sa pitié pour un prince prisonnier, un prince, un poète, fils d'un homme assassiné, et lui-même voué pour toute la vie à cette mort de la captivité et de l'exil.

Les femmes surtout éprouvaient ces sentiments de pitié. Moins dominées par l'intérêt, elles sont plus fidèles au malheur. En général, elles ne furent pas assez politiques pour se résigner au joug étranger ; elles restèrent bonnes Françaises. Duguesclin savait qu'il n'y avait rien de plus français en France que les femmes, lorsqu'il disait : « Il n'y a pas une fileuse qui ne file une quenouille pour ma rançon. »

L'un des premiers exemples de résistance avait été donné par une jeune femme, la dame de La Rocheguyon ; elle défendit longtemps cette forteresse qui lui appartenait, et forcée de la rendre, refusa d'en faire hommage aux Anglais. Ceux-ci osèrent lui proposer d'épouser un traître, Gui Bouteillier, qui avait trahi Rouen ; ils voulaient mettre un homme à eux dans cette place importante de La Rocheguyon. Il eut la place, mais non la dame ; elle aima mieux laisser tout, et s'en aller pauvre avec ses enfants.

Les femmes étaient restées Françaises ; les prêtres redevinrent Français. Ils avaient fini par apercevoir que les Anglais, avec tous leurs beaux semblants d'égards pour l'Église, en étaient les vrais ennemis. Après avoir essayé d'imposer l'Église d'Angleterre, Bedford fit à celle de France l'exorbitante demande de céder au roi pour les besoins de la guerre tous les biens et rentes qui avaient été donnés à l'Église depuis quarante ans. Ces deux propositions portèrent malheur aux Anglais. Ils succédèrent à la réputation d'impiété qu'avaient eue les Armagnacs. Le pillage de quelques églises attira sur eux l'exécration du peuple.

La grandeur des Lancastre n'avait pas une base ferme. Elle reposait sur deux mensonges. En Angleterre, ils avaient dit : « Nous ne demandons à l'Église que ses prières » ; et ils voulaient toucher aux biens de l'Église. En France, ils avaient dit : « Nous sommes les vrais héritiers du trône, usurpé depuis Philippe-de-Valois ; nous sommes les vrais rois de France, nous sommes Français. » Un tel mot aurait pu tromper dans la bouche d'Édouard III, qui était Français par sa mère et qui parlait encore français. Mais, par un contraste bizarre, c'est justement à l'avènement d'Henri V que la Chambre des communes commence à rédiger ses actes en anglais. Lorsque ces prétendus Français nous faisaient la grâce de se servir de notre langue, ils la défiguraient et la maltrahaient tellement qu'ils semblaient ennemis de la langue autant que de la nation.

Avec tout cela, les Anglais avaient une chose pour eux, c'est que leur jeune roi, Henri VI, était certainement Français par sa mère et petit-fils de Charles VI ; il ne ressemblait que trop à son grand-père pour la faiblesse d'esprit. Au contraire, la légitimité de Charles VII était bien douteuse ; il était né en 1403, au plus fort des liaisons de sa mère avec le duc d'Orléans ; elle-même avait accédé aux actes dans lesquels il était appelé le soi-disant dauphin. Henri VI n'avait pas encore été sacré à Reims, mais Charles VII ne l'était pas non plus. Le peuple de ce temps ne reconnaissait un roi qu'à deux choses : la naissance royale et le sacre ; Charles VII n'était pas roi selon la religion, et il n'était pas sûr qu'il le fût selon la nature. Cette question, indifférente pour les politiques qui se décident suivant leurs intérêts, était tout pour le peuple : le peuple ne veut obéir qu'au droit.

Une femme avait obscurci cette grande question de droit ; une femme sut l'éclaircir.

Chapitre III.

La Pucelle d'Orléans. (1429)

L'originalité de la Pucelle fut le bon sens dans l'exaltation. — 1429. Son pays ; caractère des Marches de Lorraine et de Champagne. — Sa famille, son enfance, ses visions. — Elle va à Vaucouleurs, à Chinon. — Elle est éprouvée par le roi, par les docteurs. — Elle est envoyée au secours d'Orléans. — (29 avril.) Elle entre à Orléans, et y fait entrer l'armée. — Elle force les bastilles anglaises. — (8 mai.) Retraite des Anglais. — (28 juin.) Leur défaite à Patay. — (17 juillet.) La Pucelle conduit le roi à Reims ; sacre de Charles VII.

L'originalité de la Pucelle, ce qui fit son succès, ce ne fut pas tant sa vaillance ou ses visions ; ce fut son bon sens. A travers son enthousiasme, cette fille du peuple vit la question et sut la résoudre.

Le nœud que les politiques et les incrédules ne pouvaient délier, elle le trancha. Elle déclara au nom de Dieu que Charles VII était l'héritier ; elle le rassura sur sa légitimité, dont il doutait lui-même. Cette légitimité, elle la sanctifia, menant son roi droit à Reims, et gagnant de vitesse sur les Anglais l'avantage décisif du sacre.

Il n'était pas rare de voir les femmes prendre les armes. Elles combattaient souvent dans les sièges, témoin les trente femmes blessées à Amiens, témoin Jeanne Hachette. Au temps de la Pucelle et dans les mêmes années, les femmes de Bohême se battaient comme les hommes, dans

les guerres des Hussites.

L'originalité de la Pucelle, je le répète, ne fut pas non plus dans ses visions. Qui n'en avait au moyen âge ? Même dans ce prosaïque quinzième siècle, l'excès des souffrances avait singulièrement exalté les esprits. Nous voyons, à Paris, un frère Richard remuer tout le peuple par ses sermons, au point que les Anglais finirent par le chasser de la ville. Le carme breton Conecta était écouté à Courtrai, à Arras, par des masses de quinze ou vingt mille hommes. Dans l'espace de quelques années, avant et après la Pucelle, toutes les provinces ont leurs inspirés. C'est une Pierrette bretonne qui converse avec Jésus-Christ. C'est une Marie d'Avignon, une Catherine de La Rochelle. C'est un petit berger, que Xaintrailles amène de son pays, lequel a des stigmates aux pieds et aux mains, et qui sue du sang aux saints jours.

La Lorraine était, ce semble, l'une des dernières provinces où un tel phénomène eût dû se présenter. Les Lorrains sont braves, batailleurs, mais volontiers intrigants et rusés. Si le grand Guise sauva la France, avant de la troubler, ce ne fut pas par des visions. Nous trouvons deux Lorrains au siège d'Orléans, et tous deux y déploient le naturel facétieux de leur spirituel compatriote Callot ; l'un est le canonier maître Jean, qui faisait si bien le mort ; l'autre est un chevalier qui fut pris par les Anglais, chargé de fers et qui à leur départ revint à cheval sur un moine anglais.

La Lorraine des Vosges a, il est vrai, un caractère plus grave. Cette partie élevée de la France d'où descendent de tous côtés des fleuves vers toutes les mers, était couverte de forêts, forêts vastes et telles que les Carlovingiens les jugeaient les plus dignes de leurs chasses impériales. Dans les clairières de ces forêts s'élevaient les vénérables abbayes de Luxeuil et de Remiremont ; celle-ci, comme on sait, gouvernée par une abbesse qui était princesse du Saint-Empire, qui avait ses grands officiers, toute une cour féodale, qui fai-

sait porter par son sénéchal l'épée nue devant elle. Cette royauté de femme avait eu pour vassal, et pendant longtemps, le duc de Lorraine.

Ce fut justement entre la Lorraine des Vosges et celle des plaines, entre la Lorraine et la Champagne, que naquit, à Dom-Remy, la belle et brave fille qui devait porter si bien l'épée de France.

Il y a quatre Dom-Remy le long de la Meuse dans un cercle de dix lieues, trois du diocèse de Toul, un de celui de Langres. Probablement, ces quatre villages étaient, dans des temps plus anciens, des domaines de l'abbaye de Saint-Remy de Reims. Nos grandes abbayes avaient, comme on sait, dans les temps carlovingiens, des possessions bien plus éloignées, jusqu'en Provence, jusqu'en Allemagne, jusqu'en Angleterre.

Cette ligne de la Meuse est la Marche de Lorraine et de Champagne, tant disputée entre le roi et le duc. Le père de Jeanne, Jacques Darc, était un digne Champenois. Jeanne tint sans doute de son père ; elle n'eut point l'âpreté lorraine ; mais bien plutôt la douceur champenoise, la naïveté mêlée de sens et de finesse, comme vous la trouvez dans Joinville.

Quelques siècles plus tôt, Jeanne serait née serve de l'abbaye de Saint-Remy ; un siècle auparavant, serve du sire de Joinville. Il était en effet seigneur, de la ville de Vaucouleurs, dont le village de Dom-Remy dépendait. Mais en 1335, le roi obligea les Joinville de lui céder Vaucouleurs. C'était alors le grand passage de la Champagne à la Lorraine, la droite route d'Allemagne, non seulement la route d'Allemagne, mais aussi celle des bords de la Meuse, la croix des routes. C'était encore, pour ainsi dire, la frontière des partis ; il y avait près de Dom-Remy un dernier village du parti bourguignon, tout le reste était pour Charles VII.

Cette Marche de Lorraine et de Champagne avait en tout temps cruellement souffert de la guerre ; longue guerre entre l'Est et l'Ouest, entre le roi et le duc, pour la possession de Neufchâteau et des places voisines ; puis guerre du Nord au Sud, entre les Bourguignons et les Armagnacs. Le souvenir de ces guerres sans pitié n'a pu s'effacer jamais. On montrait naguère encore, près de Neufchâteau, un arbre antique au nom sinistre, dont les branches avaient sans doute porté bien des fruits humains : *Le chêne des partisans*.

Les pauvres gens des Marches avaient l'honneur d'être sujets directs du roi, c'est-à-dire qu'au fond ils n'étaient à personne, n'étaient appuyés ni ménagés de personne, qu'ils n'avaient de seigneur, de protecteur que Dieu. Les populations sont sérieuses dans une telle situation ; elles savent qu'elles n'ont à compter sur rien, ni sur les biens ni sur la vie. Elles labourent et le soldat moissonne. Nulle part le laboureur ne s'inquiète davantage des affaires du pays ; personne n'y a plus d'intérêt ; il en sent si rudement les moindres contre-coups ! Il s'informe, il tache de savoir, de prévoir ; du reste, il est résigné, quoi qu'il arrive ; il s'attend à tout, il est patient et brave. Les femmes même le deviennent ; il faut bien qu'elles le soient, parmi tous ces soldats, sinon pour leur vie, au moins pour leur honneur, comme la belle et robuste Dorothee de Goethe.

Jeanne était la troisième fille d'un laboureur, Jacques *Darc*, et d'Isabelle *Romé*. Elle eut deux marraines, dont l'une l'appelait *Jeanne*, l'autre *Sibylle*.

Le fils aîné avait été nommé *Jacques*, un autre *Pierre*. Les pieux parents donnèrent à l'une de leurs filles le nom plus élevé de saint *Jean*.

Tandis que les autres enfants allaient avec le père travailler aux champs ou garder les bêtes, la mère tint Jeanne près d'elle, l'occupant à coudre ou à filer. Elle n'apprit ni à lire ni à écrire ; mais elle sut tout ce que savait sa mère des

choses saintes. Elle reçut sa religion, non comme une leçon, une cérémonie, mais dans la forme populaire et naïve d'une belle histoire de veillée, comme la foi simple d'une mère... Ce que nous recevons ainsi avec le sang et le lait, c'est chose vivante, et la vie même...

Nous avons sur la piété de Jeanne un touchant témoignage, celui de son amie d'enfance, de son amie de cœur, Haumette, plus jeune de trois ou quatre ans. « Que de fois, dit-elle, j'ai été chez son père, et couché avec elle, de bonne amitié... C'était une bien bonne fille, simple et douce. Elle allait volontiers à l'église et aux saints lieux. Elle filait, faisait le ménage, comme font les autres filles... Elle se confessait souvent. Elle rougissait quand on lui disait qu'elle était trop dévote, qu'elle allait trop à l'église. » Un laboureur, appelé aussi en témoignage, ajoute qu'elle soignait les malades, donnait aux pauvres. « Je le sais bien, dit-il j'étais enfant alors, et c'est elle qui m'a soigné. »

Tout le monde connaissait sa charité, sa piété. Ils voyaient bien que c'était la meilleure fille du village. Ce qu'ils ignoraient, c'est qu'en elle la vie d'en haut absorba toujours l'autre et en supprima le développement vulgaire. Elle eut, d'âme et de corps, ce don divin de rester enfant. Elle grandit, devint forte et belle, mais elle ignora toujours les misères physiques de la femme. Elles lui furent épargnées, au profit de la pensée et de l'inspiration religieuse. Née sous les murs mêmes de l'église, bercée du son des cloches et nourrie de légendes, elle fut une légende elle-même, rapide et pure, de la naissance à la mort.

Elle fut une légende vivante... Mais la force de vie, exaltée et concentrée, n'en devint pas moins créatrice. La jeune fille, à son insu, *créait*, pour ainsi parler, et *réalisait* ses propres idées, elle en faisait des êtres, elle leur communiquait du trésor de sa vie virginale une splendide et toute-puissante existence, à faire pâlir les misérables réalités de ce

monde.

Si *poésie* veut dire *création*, c'est là sans doute la poésie suprême. Il faut savoir par quels degrés elle en vint jusque-là, de quel humble point de départ.

Humble à la vérité, mais déjà poétique. Son village était à deux pas des grandes forêts des Vosges. De la porte de la maison de son père, elle voyait le vieux bois *des chênes*. Les fées hantaient ce bois ; elles aimaient surtout une certaine fontaine près d'un grand hêtre qu'on nommait l'arbre des fées, des *dames*. Les petits enfants y suspendaient des couronnes, y chantaient. Ces anciennes *dames* et maîtresses des forêts ne pouvaient plus, disait-on, se rassembler à la fontaine ; elles en avaient été exclues pour leurs péchés. Cependant l'Église se défiait toujours des vieilles divinités locales ; le curé, pour les chasser, allait chaque année dire une messe à la fontaine.

Jeanne naquit parmi ces légendes, dans ces rêveries populaires : Mais le pays offrait à côté une tout autre poésie, celle-ci, sauvage, atroce, trop réelle, hélas ! la poésie de la guerre... La guerre ! ce mot seul dit toutes les émotions ; ce n'est pas tous les jours sans doute l'assaut et le pillage, mais bien plutôt l'attente, le tocsin, le réveil en sursaut, et dans la plaine au loin le rouge sombre de l'incendie... État terrible, mais poétique ; les plus prosaïques des hommes, les Écos-sais du pays bas, se sont trouvés poètes parmi les hasards du *border* ; de ce désert sinistre, qui semble encore maudit, ont pourtant germé les ballades, sauvages et vivaces fleurs.

Jeanne eut sa part dans ces romanesques aventures. Elle vit arriver les pauvres fugitifs, elle aida, la bonne fille, à les recevoir ; elle leur céda son lit et allait coucher au grenier. Ses parents furent aussi une fois obligés de s'enfuir. Puis, quand le flot des brigands fut passé, la famille revint et retrouva le village saccagé, la maison dévastée, l'église incendiée.

Elle sut ainsi ce que c'est que la guerre. Elle comprit cet état antichrétien, elle eut horreur de ce règne du diable, où tout homme mourait en péché mortel. Elle se demanda si Dieu permettrait cela toujours, s'il ne mettrait pas un terme à ces misères, s'il n'enverrait pas un libérateur, comme il l'avait fait si souvent pour Israël, un Gédéon, une Judith ?... Elle savait que plus d'une femme avait sauvé le peuple de Dieu, que dès le commencement il avait été dit que la femme écraserait le serpent : Elle avait pu voir au portail des églises sainte Marguerite, avec saint Michel, foulant aux pieds le dragon... Si, comme tout le monde disait, la perte du royaume était l'œuvre d'une femme, d'une mère dénaturée, le salut pouvait bien venir d'une fille. C'est justement ce qu'annonçait une prophétie de Merlin ; cette prophétie, enrichie, modifiée selon les provinces, était devenue toute lorraine dans le pays de Jeanne Darc. C'était une pucelle des Marches de *Lorraine* qui devait sauver le royaume. La prophétie avait pris probablement cet embellissement par suite du mariage récent de René d'Anjou avec l'héritière du duché de Lorraine, qui, en effet, était très heureux pour la France.

Un jour d'été, jour de jeûne, à midi, Jeanne étant au jardin de son père, tout près de l'église, elle vit de ce côté une éblouissante lumière et elle entendit une voix : « Jeanne, sois bonne et sage enfant ; va souvent à l'église. » La pauvre fille eut grand'peur.

Une autre fois, elle entendit encore la voix, vit la clarté, mais dans cette clarté de nobles figures dont l'une avait des ailes et semblait un sage prud'homme. Il lui dit : « Jeanne, va au secours du roi de France, et tu lui rendras son royaume. » Elle répondit, toute tremblante : « Messire, je ne suis qu'une pauvre fille ; je ne saurais chevaucher, ni conduire les hommes d'armes. » La voix répliqua : « Tu iras trouver M. de Baudricourt, capitaine de Vaucouleurs, et il te fera mener au roi. Sainte Catherine et sainte Marguerite viendront t'assister. » Elle resta stupéfaite et en larmes,

comme si elle eût déjà vu sa destinée tout entière.

Le prud'homme n'était pas moins que saint Michel, le sévère archange des jugements et des batailles. Il revint encore, lui rendit courage, « et lui raconta la pitié qui estoit au royaume de France ». Puis vinrent les blanches figures de saintes, parmi d'innombrables lumières, la tête parée de riches couronnes, la voix douce et attendrissante, à en pleurer. Mais Jeanne pleurait surtout quand les saintes et les anges la quittaient. « J'aurais bien voulu, dit-elle, que les anges m'eussent emportée... »

Si elle pleurait, dans un si grand bonheur, ce n'était pas sans raison. Quelque belles et glorieuses que fussent ces visions, sa vie dès lors avait changé. Elle qui n'avait entendu jusque-là qu'une voix, celle de sa mère, dont la sienne était l'écho, elle entendait maintenant la puissante voix des anges !... Et que voulait la voix céleste ? Qu'elle délaissât cette mère, cette douce maison. Elle qu'un seul mot déconcertait, il lui fallait aller parmi les hommes, parler aux hommes, aux soldats. Il fallait qu'elle quittât pour le monde, pour la guerre, ce petit jardin sous l'ombre de l'église, où elle n'entendait que les cloches et où les oiseaux mangeaient dans sa main. Car tel était l'attrait de douceur qui entourait la jeune sainte : les animaux et les oiseaux du ciel venaient à elle, comme jadis aux Pères du désert, dans la confiance de la paix de Dieu.

Jeanne ne nous a rien dit de ce premier combat qu'elle soutint : Mais il est évident qu'il eut lieu et qu'il dura longtemps, puisqu'il s'écoula cinq années entre sa première vision et sa sortie de la maison paternelle.

Les deux autorités, paternelle et céleste, commandaient des choses contraires. L'une voulait qu'elle restât dans l'obscurité, dans la modestie et le travail ; l'autre qu'elle partît et qu'elle sauvât le royaume. L'ange lui disait de prendre les armes ; le père, rude et honnête paysan, jurait que, si sa fille

s'en allait avec les gens de guerre, il la noierait plutôt de ses propres mains. De part ou d'autre, il fallait qu'elle désobéît. Ce fut là sans doute son plus grand combat ; ceux qu'elle soutint contre les Anglais ne devaient être qu'un jeu à côté.

Elle trouva dans sa famille, non pas seulement résistance, mais tentation. On essaya de la marier, dans l'espoir de la ramener aux idées qui semblaient plus raisonnables. Un jeune homme du village prétendit qu'étant petite, elle lui avait promis mariage ; et comme elle le niait, il la fit assigner devant le juge ecclésiastique de Toul. On pensait qu'elle n'oserait se défendre, qu'elle se laisserait plutôt condamner, marier. Au grand étonnement de tout le monde, elle alla à Toul, elle parut en justice, elle parla, elle qui s'était toujours tue.

Pour échapper à l'autorité de sa famille, il fallait qu'elle trouvât dans sa famille même quelqu'un qui la crût : c'était le plus difficile. Au défaut de son père, elle convertit son oncle à sa mission. Il la prit avec lui, comme pour soigner sa femme en couches. Elle obtint de lui qu'il irait demander pour elle l'appui du sire de Baudricourt, capitaine de Vaucouleurs. L'homme de guerre reçut assez mal le paysan et lui dit qu'il n'y avait rien à faire, sinon de la ramener chez son père, « bien souffletée ». Elle ne se rebuta pas ; elle voulut partir et il fallut bien que son oncle l'accompagnât. C'était le moment décisif ; elle quittait pour toujours le village et la famille ; elle embrassa ses amies, surtout sa petite bonne amie Mangette qu'elle recommanda à Dieu ; mais pour sa grande amie et compagne Haumette, celle qu'elle aimait le plus, elle aima mieux partir sans la voir.

Elle arriva donc dans cette ville de Vaucouleurs, avec ses gros habits rouges de paysanne, et alla loger avec son oncle chez la femme d'un charron, qui la prit en amitié. Elle se fit mener chez Baudricourt, et lui dit avec fermeté « qu'elle venait vers lui de la part de son Seigneur, pour qu'il

mandât au dauphin de se bien maintenir, et qu'il n'assignât point de bataille à ses ennemis, parce que son Seigneur lui donnerait secours dans la mi-carême... Le royaume n'appartenait pas au dauphin, mais à son Seigneur ; toutefois son Seigneur voulait que le dauphin devint roi, et qu'il eût ce royaume eu dépôt. » Elle ajoutait que, malgré les ennemis du dauphin, il serait fait roi, et qu'elle le mènerait sacrer.

Le capitaine fut bien étonné ; il soupçonna qu'il y avait là quelque diablerie. Il consulta le curé, qui apparemment eut les mêmes doutes. Elle n'avait parlé de ses visions à aucun homme d'Église. Le curé vint donc avec le capitaine dans la maison du charron ; il déploya son étole et adjura Jeanne de s'éloigner, si elle était envoyée du mauvais esprit.

Mais le peuple ne doutait point ; il était dans l'admiration. De toutes parts on venait la voir. Un gentilhomme lui dit, pour l'éprouver : « Eh bien ! ma mie, il faut donc que le roi soit chassé et que nous devenions Anglais ? » Elle se plaignit à lui du refus de Baudricourt : « Et cependant, dit-elle, avant qu'il soit la mi-carême, il faut que je sois devers le roi, dussé-je, pour m'y rendre, user mes jambes jusqu'aux genoux. Car personne au monde, ni rois, ni ducs, ni fille du roi d'Écosse, ne peuvent reprendre le royaume de France, et il n'y a pour lui de secours que moi-même, quoique j'aime mieux rester à filer près de ma pauvre mère car ce n'est pas là mon ouvrage : mais il faut que j'aille, et que je le fasse, parce que mon Seigneur le veut. » — « Et quel est votre seigneur ? » — « C'est Dieu !... » Le gentilhomme fut touché. Il lui promit « par sa foi, la main dans la sienne, que sous la conduite de Dieu il la mènerait au roi ». Un jeune gentilhomme se sentit aussi touché, et déclara qu'il suivrait cette sainte fille.

Il paraît que Baudricourt envoya demander l'autorisation du roi. En attendant, il la conduisit chez le duc de Lorraine, qui était malade et voulait la consulter. Le duc n'en

tira rien que le conseil d'apaiser Dieu, en se réconciliant avec sa femme. Néanmoins il l'encouragea.

De retour à Vaucouleurs, elle y trouva un messager du roi qui l'autorisait à venir. Le revers de la Journée des harrens décidait à essayer de tous les moyens. Elle avait annoncé le combat le jour même qu'il eut lieu. Les gens de Vaucouleurs, ne doutant point de sa mission, se cotisèrent pour l'équiper et lui acheter un cheval. Le capitaine ne lui donna qu'une épée.

Elle eut encore en ce moment un obstacle à surmonter. Ses parents, instruits de son prochain départ, avaient failli en perdre le sens ; ils firent les derniers efforts pour la retenir ; ils ordonnèrent, ils menacèrent. Elle résista à cette dernière épreuve et leur fit écrire qu'elle les priait de lui pardonner.

C'était un rude voyage et bien périlleux qu'elle entreprenait. Tout le pays était couru par les hommes d'armes des deux partis. Il n'y avait plus ni route ni pont, les rivières étaient grosses ; c'était au mois de février 1429.

S'en aller ainsi avec cinq ou six hommes d'armes, il y avait de quoi faire trembler une fille. Une Anglaise, une Allemande, ne s'y fût jamais risquée : l'*indélicatesse* d'une telle démarche lui eût fait horreur. Celle-ci ne s'en émut pas ; elle était justement trop pure pour rien craindre de ce côté. Elle avait pris l'habit d'homme ; elle ne le quitta plus ; cet habit serré, fortement attaché, était sa meilleure sauvegarde. Elle était pourtant jeune et belle. Mais il y avait autour d'elle, pour ceux même qui la voyaient de plus près, une barrière de religion et de crainte ; le plus jeune des gentilshommes qui la conduisirent déclare que, couchant près d'elle, il n'eut jamais l'ombre même d'une mauvaise pensée.

Elle traversait avec une sérénité héroïque tout ce pays désert ou infesté de soldats. Ses compagnons regrettaient

bien d'être partis avec elle ; quelques-uns pensaient que peut-être elle était sorcière ; ils avaient grande envie de l'abandonner. Pour elle, elle était tellement paisible qu'à chaque ville elle voulait s'arrêter pour entendre la messe. « Ne craignez rien, disait-elle, Dieu me fait ma route ; c'est pour cela que je suis née. » Et encore : « Mes frères de paradis me disent ce que j'ai à faire. »

La cour de Charles VII était loin d'être unanime en faveur de la Pucelle. Cette fille inspirée qui arrivait de Lorraine, et que le duc de Lorraine avait encouragée, ne pouvait manquer de fortifier près du roi le parti de la reine et de sa mère, le parti de Lorraine et d'Anjou. Une embuscade fut dressée à la Pucelle à quelque distance de Chinon, elle n'y échappa que par miracle.

L'opposition était si forte contre elle que, lorsqu'elle fut arrivée, le conseil discuta encore pendant deux jours si le roi la verrait. Ses ennemis crurent ajourner l'affaire indéfiniment en faisant décider qu'on prendrait des informations dans son pays. Heureusement, elle avait aussi des amis, les deux reines, sans doute et surtout le duc d'Alençon, qui, sorti récemment des mains des Anglais, était fort impatient de porter la guerre dans le Nord pour recouvrer son duché. Les gens d'Orléans, qui depuis le 12 février Dunois promettait ce merveilleux secours, envoyèrent au roi et réclamèrent la Pucelle.

Le roi la reçut enfin, et au milieu du plus grand appareil ; on espérait apparemment qu'elle serait déconcertée. C'était le soir ; cinquante torches éclairaient la salle, nombre de seigneurs, plus de trois cents chevaliers étaient réunis autour du roi. Tout le monde était curieux de voir la sorcière ou l'inspirée.

La sorcière avait dix-huit ans ; c'était une belle fille et fort désirable, assez grande de taille, la voix douce et pénétrante.

Elle se présenta humblement, « comme une pauvre petite bergerette, » démêla au premier regard le roi qui s'était mêlé exprès à la foule des seigneurs, et quoiqu'il soutint d'abord qu'il n'était pas le roi, elle lui embrassa les genoux. Mais, comme il n'était pas sacré, elle ne l'appelait que dauphin : « Gentil dauphin, dit-elle, j'ai nom Jehanne-la-Pucelle. Le Roi des cieux vous mande par moi que vous serez sacré et couronné en la ville de Reims, et vous serez lieutenant du Roi des cieux, qui est roi de France. » Le roi la prit alors à part, et après un moment d'entretien tous deux changèrent de visage ; elle lui disait, comme elle l'a raconté depuis à son confesseur : « Je te dis de la part de Messire, que tu es *vrai héritier* de France et *fils du roi*. »

Ce qui inspira encore l'étonnement et une sorte de crainte, c'est que la première prédiction qui lui échappa se vérifia à l'heure même. Un homme d'armes qui la vit et la trouva belle, exprima brutalement son mauvais désir, en jurant le nom de Dieu à la manière des soldats : « Hélas ! dit-elle, tu le renies, et tu es si près de ta mort ! » Il tomba à l'eau un moment près et se noya.

Ses ennemis objectaient qu'elle pouvait savoir l'avenir, mais le savoir par inspiration du diable. On assembla quatre ou cinq évêques pour l'examiner. Ceux-ci, qui sans doute ne voulaient pas se compromettre avec les partis qui divisaient la cour, firent renvoyer l'examen à l'Université de Poitiers. Il y avait dans cette grande ville Université, Parlement, une foule de gens habiles.

L'archevêque de Reims, chancelier de France, président le conseil du roi, manda des docteurs, des professeurs en théologie, les uns prêtres, les autres moines, et les chargea d'examiner la Pucelle.

Les docteurs introduits et placés dans une salle, la jeune fille alla s'asseoir au bout du banc et répondit à leurs questions. Elle raconta avec une simplicité pleine de grandeur

les apparitions et les paroles des anges ; Un dominicain lui fit une seule objection, mais elle était grave : « Jehanne, tu dis que Dieu veut délivrer le peuple de France ; si telle est sa volonté, il n'a pas besoin de gens d'armes. » Elle ne se troubla point : « Ah ! mon Dieu, dit-elle, les gens d'armes batailleront, et Dieu donnera la victoire. »

Un autre se montra plus difficile à contenter : c'était un frère Séguin, Limousin, professeur de théologie à l'Université de Poitiers, « bien aigre homme », dit la chronique. Il lui demanda, dans son français limousin, quelle langue parlait donc cette prétendue voix céleste. Jehanne répondit avec un peu trop de vivacité : « Meilleure que la vôtre. » — « Crois-tu en Dieu ? » dit le docteur en colère. « Eh bien ! Dieu ne veut pas que l'on ajoute foi à tes paroles, à moins que tu ne montres un signe. » Elle répondit : « Je ne suis point venue à Poitiers pour faire des signes ou miracles ; mon signe sera de faire lever le siège d'Orléans. Qu'on me donne des hommes d'armes, peu ou beaucoup, et j'irai. »

Cependant, il en advint à Poitiers comme à Vaucouleurs, sa sainteté éclata dans le peuple ; en un moment tout le monde fut pour elle. Les femmes, damoiselles et bourgeoises, allaient la voir chez la femme d'un avocat du Parlement, dans la maison de laquelle elle logeait ; et elles en revenaient tout émues. Les hommes même y allaient ; ces conseillers, ces avocats, ces vieux juges endurcis, s'y laissaient mener sans y croire, et quand ils l'avaient entendue, ils pleuraient, tout comme les femmes, et disaient : « Cette fille est envoyée de Dieu. »

Les examinateurs allèrent la voir eux-mêmes, avec l'écuyer du roi, et comme ils recommençaient leur éternel examen, lui faisant de doctes citations, et lui prouvant, par tous les auteurs sacrés, qu'on ne devait pas la croire : « Écoutez, leur dit-elle, il y en a plus au livre de Dieu que dans les vôtres... Je ne sais ni A ni B ; mais je viens de la

part de Dieu pour faire lever le siège d'Orléans et sacrer le dauphin à Reims... Auparavant, il faut pourtant que j'écrive aux Anglais, et que je les somme de partir. Dieu le veut ainsi. Avez-vous du papier et de l'encre ? Écrivez, je vais vous dicter... A vous, Suffolk, Classidas et La Poule, je vous somme, de par le Roi des cieux, que vous vous en alliez en Angleterre... » Ils écrivirent docilement ; elle avait pris possession de ses juges mêmes.

Leur avis fut qu'on pouvait licitement employer la jeune fille, et l'on reçut même réponse de l'archevêque d'Embrun, que l'on avait consulté. Le prélat rappelait que Dieu avait maintes fois révélé à des vierges, par exemple aux Sibylles, ce qu'il cachait aux hommes. Le démon ne pouvait faire pacte avec une vierge ; il fallait donc bien s'assurer si elle était vierge en effet. Ainsi la science poussée à bout, ne pouvant ou ne voulant point s'expliquer sur la distinction délicate des bonnes et des mauvaises révélations, s'en remettait humblement des choses spirituelles au corps, et faisait dépendre du féminin mystère cette grave question de l'esprit.

Les docteurs ne sachant que dire, les dames décidèrent. La bonne reine de Sicile, belle-mère du roi, s'acquitta avec quelques dames du ridicule examen, à l'honneur de la Pucelle. Des franciscains qu'on avait envoyés dans son pays aux informations, avaient rapporté les meilleurs renseignements. Il n'y avait plus de temps à perdre. Orléans criait au secours ; Dunois envoyait coup sur coup. On équipa la Pucelle, on lui forma une sorte de maison. On lui donna d'abord pour écuyer un brave chevalier, d'âge mûr, Jean Daulon, qui était au comte de Dunois et le plus honnête homme qu'il eût parmi ses gens. Elle eut aussi un noble page, deux hérauts d'armes, un maître d'hôtel, deux valets ; son frère, Pierre Darc, vint la trouver et se joignit à ses gens. On lui donna pour confesseur Jean Pasquerel, frère ermite de Saint-Augustin. En général, les moines, surtout les Mendians, soutenaient cette merveille de l'inspiration.

Ce fut une merveille, en effet, pour les spectateurs, de voir la première fois Jeanne Darc dans son armure blanche et sur son beau cheval noir, au côté une petite hache et l'épée de Sainte-Catherine. Elle avait fait chercher cette épée derrière l'autel de Sainte-Catherine-de-Fierbois, où on la trouva en effet. Elle portait à la main un étendard blanc fleurdelisé, sur lequel était Dieu avec le monde dans ses mains ; à droite et à gauche, deux anges qui tenaient chacun une fleur de lys. « Je ne veux pas ; disait-elle, me servir de mon épée pour tuer personne. » Et elle ajoutait que, quoiqu'elle aimât son épée, elle aimait « quarante fois plus » son étendard. Comparons les deux partis, au moment où elle fut envoyée à Orléans.

Les Anglais s'étaient bien affaiblis dans ce long siège d'hiver. Après la mort de Salisbury, beaucoup d'hommes d'armes qu'il avait engagés se crurent libres, et s'en allèrent. D'autre part, les Bourguignons avaient été rappelés par le duc de Bourgogne. Quand on força la principale bastille des Anglais, dans laquelle s'étaient repliés les défenseurs de quelques autres bastilles, on y trouva cinq cents hommes. Il est probable qu'en tout ils étaient deux ou trois mille. Sur ce petit nombre, tout n'était pas Anglais ; il y avait aussi quelques Français, dans lesquels les Anglais n'avaient pas sans doute grande confiance.

S'ils avaient été réunis, cela eût fait un corps respectable ; mais ils étaient divisés dans une douzaine de bastilles ou boulevards, qui, pour la plupart, ne communiquaient pas entre eux. Cette disposition prouve que Talbot et les autres chefs anglais avaient eu jusque-là plus de bravoure et de bonheur que d'intelligence militaire. Il était évident que chacune de ces petites places isolées serait faible contre la grande et grosse ville qu'elles prétendaient garder ; que cette nombreuse population, aguerrie par un long siège, finirait par assiéger les assiégés.

Quand on lit la liste formidable des capitaines qui se jetèrent dans Orléans : La Hire, Xaintrilles, Gaucourt, Culan, Coaraze, Armagnac ; quand on voit qu'indépendamment des Bretons du maréchal de Retz, des Gascons du maréchal de Saint-Sévère, le capitaine de Châteaudun, Florent d'Illiers, avait entraîné la noblesse du voisinage à cette courte expédition, la délivrance d'Orléans semble moins miraculeuse.

Il faut dire pourtant qu'il manquait une chose pour que ces grandes forces agissent avec avantage, chose essentielle, indispensable, l'unité d'action. Dunois eût pu la donner, s'il n'eût fallu pour cela que de l'adresse et de l'intelligence. Mais ce n'était pas assez : il fallait une autorité, plus que l'autorité royale : les capitaines du roi n'étaient pas habitués à obéir au roi. Pour réduire ces volontés sauvages, indomptables, il fallait Dieu même. Le Dieu de cet âge, c'était la Vierge bien plus que le Christ. Il fallait la Vierge descendue sur terre, une vierge populaire, jeune, belle, douce, hardie.

La guerre avait changé les hommes en bêtes sauvages ; il fallait de ces bêtes refaire des hommes, des chrétiens, des sujets dociles. Grand et difficile changement ! quelques-uns de ces capitaines armagnacs étaient peut-être les hommes les plus féroces qui eussent jamais existé. Il suffit d'en nommer un, dont le nom seul fait horreur, Gilles de Retz, l'original de Barbe bleue.

Il restait pourtant une prise sur ces âmes qu'on pouvait saisir ; elles étaient sorties de l'humanité, de la nature, sans avoir pu se dégager entièrement de la religion. Les brigands, il est vrai, trouvaient moyen d'accommoder de la manière la plus bizarre la religion au brigandage. L'un d'eux, le Gascon La Hire, disait avec originalité : « Si Dieu se faisait homme d'armes, il serait pillard. » Et quand il allait au butin, il faisait sa petite prière gasconne, sans trop dire ce qu'il demandait, pensant bien que Dieu l'entendrait à demi-mot : « Sire

Dieu, je te prie de faire pour La Hire ce que La Hire ferait pour toi, si tu étais capitaine, et si La Hire était Dieu. »

Ce fut un spectacle risible et touchant de voir la conversion subite des vieux brigands armagnacs. Ils ne s'amendèrent pas à demi. La Hire n'osait plus jurer ; la Pucelle eut compassion de la violence qu'il se faisait, elle lui permit de jurer : « Par son bâton. » Les diables se trouvaient devenus tout à coup de petits saints.

Elle avait commencé par exiger qu'ils laissassent leurs folles femmes et se confessassent. Puis, dans la route, le long de la Loire, elle fit dresser un autel sous le ciel, elle communia, et ils communiquèrent. La beauté de la saison, le charme d'un printemps de Touraine, devaient singulièrement ajouter à la puissance religieuse de la jeune fille. Eux-mêmes, ils avaient rajeuni ; ils s'étaient parfaitement oubliés, ils se retrouvaient, comme en leurs belles années, pleins de bonne volonté et d'espoir, tous jeunes comme elle, tous enfants... Avec elle, ils commençaient de tout cœur une nouvelle vie. Où les menait-elle ? peu leur importait. Ils l'auraient suivie, non pas à Orléans, mais tout aussi bien à Jérusalem. Et il ne tenait qu'aux Anglais d'y venir aussi ; dans la lettre qu'elle leur écrivit, elle leur proposait gracieusement de se réunir et de s'en aller tous, Anglais et Français, délivrer le Saint-Sépulcre.

La première nuit qu'ils campèrent, elle coucha tout armée, n'ayant point de femmes près d'elle ; mais elle n'était pas encore habituée à cette vie dure ; elle en fut malade. Quant au péril, elle ne savait ce que c'était. Elle voulait qu'on passât du côté du Nord, sur la rive anglaise, à travers les bastilles des Anglais, assurant qu'ils ne bougeraient point. On ne voulut pas l'écouter ; on suivit l'autre rive, de manière à passer deux lieues au-dessus d'Orléans. Dunois vint à la rencontre : « Je vous amène, dit-elle, le meilleur secours qui ait jamais été envoyé à qui que ce soit, le secours

du Roi des cieux. Il ne vient pas de moi, mais de Dieu même qui, à la requête de saint Louis et de saint Charlemagne, a eu pitié de la ville d'Orléans et n'a pas voulu souffrir que les ennemis eussent tout ensemble le corps du duc et sa ville. »

Elle entra dans la ville à huit heures du soir (29 avril), lentement ; la foule ne permettait pas d'avancer. C'était à qui toucherait au moins soin cheval. Ils la regardaient « comme s'ils veissent Dieu ». Tout en parlant doucement au peuple, elle alla jusqu'à l'église, puis à la maison du trésorier du duc d'Orléans, homme honorable, dont la femme et les filles la reçurent ; elle coucha avec Charlotte, l'une des filles.

Elle était entrée avec les vivres ; mais l'armée redescendit pour passer à Blois. Elle eût voulu néanmoins qu'on attaquât sur-le-champ les bastilles des Anglais. Elle envoya du moins une seconde sommation aux bastilles du nord, puis elle alla en faire, une autre aux bastilles du midi. Le capitaine Glasdale l'accabla d'injures grossières, l'appelant vachère et ribaude. Au fond, ils la croyaient sorcière et en avaient grand'peur. Ils avaient gardé son héraut d'armes, et ils pensaient à le brûler, dans l'idée que peut-être cela romprait le charme. Cependant, ils crurent devoir, avant tout, consulter les docteurs de l'Université de Paris. Dunois les menaçait d'ailleurs de tuer aussi leurs hérauts qu'il avait entre les mains. Pour la Pucelle, elle ne craignait rien pour son héraut ; elle en envoya un autre, en disant : « Vas dire à Talbot que s'il s'arme, je m'armerai aussi... S'il peut me prendre, qu'il me fasse brûler. »

L'armée ne venant point, Dunois se hasarda à sortir pour l'aller chercher. La Pucelle, restée à Orléans, ce trouva vraiment maîtresse de la ville, comme si toute autorité eût cessé. Elle chevaucha autour des murs, et le peuple la suivit sans crainte. Le jour d'après, elle alla visiter de près les bastilles anglaises ; toute la foule, hommes, femmes et enfants,

allaient aussi regarder ces fameuses bastilles, où rien ne remuait. Elle ramena la foule après elle à Sainte-Croix pour l'heure des vêpres. Elle pleurait aux offices, et tout le monde pleurait. Le peuple était hors de lui ; il n'avait peur de rien ; il était ivre de religion et de guerre, dans un de ces formidables accès de fanatisme où les hommes peuvent tout faire et tout croire, où ils ne sont guère moins terribles aux amis qu'aux ennemis.

Le chancelier de Charles VII, l'archevêque de Reims, avait retenu la petite armée à Blois. Le vieux politique était loin de se douter de cette toute-puissance de l'enthousiasme, ou peut-être il la redoutait. Il vint donc bien malgré lui. La Pucelle alla au-devant, avec le peuple et les prêtres qui chantaient des hymnes ; cette procession passa et repassa devant les bastilles anglaises ; l'armée entra protégée par des prêtres et par une fille (4 mai 1429).

Cette fille, qui, au milieu de son enthousiasme et de son inspiration, avait beaucoup de finesse, démêla très bien la froide malveillance des nouveaux-venus. Elle comprit qu'on voudrait agir sans elle, au risque de tout perdre. Dunois lui ayant avoué qu'on craignait l'arrivée d'une nouvelle troupe anglaise, sous les ordres de sir Falstoff : « Bastard, Bastard, lui dit-elle, au nom de Dieu, je te commande que, dès que tu sauras la venue de ce Falstoff, tu me le fasses savoir ; car, s'il passe sans que je le sache, je te ferai couper la tête. »

Elle avait raison de croire qu'on voulait agir sans elle. Comme elle se reposait un moment près de la jeune Charlotte, elle se dresse tout à coup : « Ah ! mon Dieu ! dit-elle, le sang de nos gens coule par terre... c'est mal fait ! pourquoi ne m'a-t-on pas éveillée ? Vite, mes armes, mon cheval ! » Elle fut armée en un moment, et trouvant en bas son jeune page qui jouait : « Ah ! méchant garçon lui dit-elle, vous ne me diriez donc pas que le sang de France feust répandu ! » Elle partit au grand galop ; mais déjà elle rencontra des

blessés qu'on rapportait. « Jamais, dit-elle, je n'ai veu sang de François que mes cheveux ne levassent. »

A son arrivée, les fuyards tournèrent visage. Dunois, qui n'avait pas été averti non plus, arrivait en même temps. La bastille (c'était une des bastilles du nord) fut attaquée de nouveau. Talbot essaya de la secourir. Mais il sortit de nouvelles forces d'Orléans, la Pucelle se mit à leur tête, et Talbot fit rentrer les siens. La bastille fut emportée.

Beaucoup d'Anglais qui avaient pris des habits de prêtres pour se sauver, furent emmenés par la Pucelle et mis chez elle en sûreté ; elle connaissait la férocité des gens de son parti. C'était sa première victoire, la première fois qu'elle voyait un champ de massacre. Elle pleura, en voyant tant d'hommes morts sans confession. Elle voulut se confesser, elle et les siens, et déclara que le lendemain, jour de l'Ascension, elle communierait et passerait le jour en prières.

On mit ce jour à profit. On tint le conseil sans elle, et l'on décida que cette fois l'on passerait la Loire pour attaquer Saint-Jean-le-Blanc, celle des bastilles qui mettait le plus d'obstacle à l'entrée des vivres, et qu'en même temps l'on ferait une fausse attaque de l'autre côté. Le jaloux de la Pucelle lui parlèrent seulement de la fausse attaque, mais Dunois lui avoua tout.

Les Anglais firent alors ce qu'ils auraient dû faire plus tôt. Ils se concentrèrent. Brûlant eux-mêmes la bastille qu'on voulait attaquer, ils se replièrent dans les deux autres bastilles du midi, celles des Augustins et des Tournelles. Les Augustins furent attaqués à l'instant, attaqués et emportés. Le succès fut dû encore en partie à la Pucelle. Les Français eurent un moment de terreur panique et refluèrent précipitamment vers le pont flottant qu'on avait établi. La Pucelle et La Hire se dégagèrent de la foule, se jetèrent dans des bateaux et vinrent charger les Anglais en flanc.

Restaient les Tournelles. Les vainqueurs passèrent la nuit devant cette bastille. Mais ils obligèrent la Pucelle qui n'avait rien mangé de la journée (c'était vendredi), à repasser la Loire. Cependant le conseil s'était assemblé. On dit le soir à la Pucelle qu'il avait été décidé unanimement que, la ville étant maintenant pleine de vivres, on attendrait un nouveau renfort pour attaquer les Tournelles. Il est difficile de croire que telle fût l'intention sérieuse des chefs ; les Anglais pouvant d'un moment à l'autre être secourus par Falstoff, il y avait le plus grand danger à attendre. Probablement on voulait tromper la Pucelle et lui ôter l'honneur du succès quelle avait si puissamment préparé. Elle ne s'y laissa pas prendre.

« Vous avez été en votre conseil, dit-elle, et j'ai été au mien. » Et se tournant vers son chapelain : « Venez demain à la pointe du jour, et ne me quittez pas ; j'aurai beaucoup à faire ; il sortira du sang de mon corps ; je serai blessée au-dessus du sein... ».

Le matin, son hôte essaya de la retenir. « Restez, Jeanne, lui dit-il ; mangeons ensemble ce poisson qu'on vient de pêcher. » « Gardez-le, dit-elle gaiement ; gardez-le jusqu'à ce soir, lorsque je repasserai le pont après avoir pris les Tournelles ; je vous amènerai un *Godden* qui en mangera sa part. »

Elle chevaucha ensuite avec une foule d'hommes d'armes et de bourgeois jusqu'à la porte de Bourgogne. Mais le sire de Gaucourt, grand maître de la maison du roi, la tenait fermée. « Vous êtes un méchant homme, lui dit Jeanne ; que vous le vouliez ou non, les gens d'armes vont passer. » Gaucourt sentit bien que devant ce flot de peuple exalté sa vie ne tenait qu'à un fil — d'ailleurs ses gens ne lui obéissaient plus. La foule ouvrit la porte et en força une autre à côté.

Le soleil se levait sur la Loire au moment à tout ce

monde se jeta dans les bateaux. Toutefois, arrivés aux Tournelles, ils sentirent qu'il fallait de l'artillerie, et ils allèrent en chercher dans la ville. Enfin ils attaquèrent le boulevard extérieur qui couvrait la bastille. Les Anglais se défendaient vaillamment. La Pucelle, voyant que les assaillants commençaient à faiblir, se jeta dans le fossé, prit une échelle, et elle l'appliquait au mur lorsqu'un trait vint la frapper entre le col et l'épaule. Les Anglais sortaient pour la prendre ; mais on l'emporta. Éloignée du combat, placée sur l'herbe et désarmée, elle vit combien sa blessure était profonde ; le trait ressortait par-derrière ; elle s'effraya et pleura... Tout à coup, elle se relève ; ses saintes lui avaient apparu ; elle éloigne les gens d'armes qui croyaient *charmer* la blessure par des paroles ; elle ne voulait pas guérir, disait-elle, contre la volonté de Dieu. Elle laissa seulement mettre de l'huile sur la blessure et se confessa.

Cependant rien n'avancait, la nuit allait venir. Dunois lui-même faisait sonner la retraite. « Attendez encore, dit-elle, buvez et mangez » ; et elle se mit en prières dans une vigne. Un Basque avait pris des mains de l'écuyer de la Pucelle son étendard si redouté de l'ennemi : « Dès que l'étendard touchera le mur, disait-elle, vous pourrez entrer. — Il y touche. Eh bien, entrez, tout est à vous. En effet les assaillants, hors d'eux-mêmes, montèrent « comme par un degré ». Les Anglais, en ce moment, étaient attaqués des deux côtés à la fois.

Cependant les gens d'Orléans qui, de l'autre bord de la Loire, suivaient des yeux le combat, ne purent plus se contenir. Ils, ouvrirent leurs portes, et s'élancèrent sur le pont. Mais il y avait une arche rompue ; ils y jetèrent d'abord une mauvaise gouttière, et un chevalier de Saint-Jean, tout armé, se risqua à passer dessus. Le pont fut rétabli tant bien que mal. La foule déborda. Les Anglais, voyant venir cette mer de peuple, croyaient que le monde entier était rassemblé. Le vertige les prit. Les uns voyaient saint Aignan, pa-

tron de la ville, les autres, l'archange Michel. Glasdale voulut se réfugier du boulevard dans la bastille par un petit pont ; ce pont fut brisé par un boulet ; l'Anglais tomba et se noya, sous les yeux de la Pucelle qu'il avait tant injuriée. « Ah ! disait-elle, que j'ai pitié de ton âme ! » Il y avait cinq cents hommes dans la bastille ; tout fut passé au fil de l'épée.

Il ne restait pas un Anglais au midi de la Loire. Le lendemain, dimanche, ceux du nord abandonnèrent leurs bastilles, leur artillerie, leurs prisonniers, leurs malades. Talbot et Suffolk dirigeaient cette retraite en bon ordre et fièrement. La Pucelle défendit qu'on les poursuivît, puisqu'ils se retiraient d'eux-mêmes. Mais avant qu'ils ne s'éloignassent et ne perdissent de vue la ville, elle fit dresser un autel dans la plaine, on y dit la messe, et en présence de l'ennemi le peuple rendit grâces à Dieu (dimanche 8 mai).

L'effet de la délivrance d'Orléans fut prodigieux. Tout le monde y reconnut une puissance surnaturelle. Plusieurs la rapportaient au diable, mais la plupart à Dieu ; on commença à croire généralement que Charles VII avait pour lui le bon droit.

Six jours après le siège, Gerson publia et répandit un traité où il prouvait qu'on pouvait bien, sans offenser la raison, rapporter à Dieu ce merveilleux événement. La bonne Christine de Pisan écrivit aussi pour féliciter son sexe. Plusieurs traités furent publiés, plus favorables qu'hostiles à la Pucelle, et par les sujets même du duc de Bourgogne, allié des Anglais.

Charles VII devait saisir ce moment, aller hardiment d'Orléans à Reims, mettre la main sur la couronne. Cela semblait téméraire, et n'en était pas moins facile dans le premier effroi des Anglais. Puisqu'ils avaient fait l'insigne

faute de ne point sacrer encore leur jeune Henri VI, il fallait les devancer. Le premier sacré devait rester roi. C'était aussi une grande chose pour Charles VII de faire sa royale chevauchée à travers la France anglaise, de prendre possession, de montrer que partout en France le roi est chez lui.

La Pucelle était seule de cet avis, et cette folie héroïque était la sagesse même. Les politiques, les fortes têtes du conseil souriaient, ils voulaient qu'on allât lentement et sûrement, c'est-à-dire qu'on donnât aux Anglais le temps de reprendre courage. Ces conseillers donnaient tous des avis intéressés. Le duc d'Alençon voulait qu'on allât en Normandie, qu'on reconquît Alençon. Les autres demandèrent et obtinrent qu'on resterait sur la Loire, qu'on ferait le siège des petites places ; c'était l'avis le plus timide, et surtout l'intérêt des maisons d'Orléans, d'Anjou, celui du Poitevin La Trémouille, favori de Charles VII.

Suffolk s'était jeté dans Jargeau ; il y fut renfermé, forcé. Beaugency fut pris aussi, avant que lord Talbot eût pu recevoir les secours du régent que lui amenait sir Falstoff. Le connétable de Richemont, qui depuis longtemps se tenait dans ses fiefs, vint avec ses Bretons, malgré le roi, malgré la Pucelle au secours de l'armée victorieuse.

Une bataille était imminente ; Richemont venait pour en avoir l'honneur. Talbot et Falstoff s'étaient réunis ; mais, chose étrange qui peint et l'état du pays et cette guerre toute fortuite, on ne savait où trouver l'armée anglaise dans le désert de la Beauce, alors couverte de taillis et de broussailles. Un cerf découvrit les Anglais ; poursuivi par l'avant-garde française, il alla se jeter dans leurs rangs.

Les Anglais étaient en marche et n'avaient pas, comme à l'ordinaire, planté leur défense de pieux. Talbot voulait seul se battre, enragé qu'il était, depuis Orléans, d'avoir montré le dos aux Français ; sir Falstoff, au contraire, qui avait gagné la bataille des Harengs, n'avait pas besoin d'une bataille

pour se réhabiliter ; il disait en homme sage qu'avec une armée découragée il fallait rester sur la défensive. Les gens d'armes français n'attendirent pas la fin de la dispute ; ils arrivèrent au galop, et ne trouvèrent pas grande résistance. Talbot s'obstina à combattre, croyant peut-être se faire tuer, et ne réussit qu'à se faire prendre. La poursuite fut meurtrière, deux mille Anglais couvrirent la plaine de leurs corps. La Pucelle pleurait à l'aspect de tous ces morts ; elle pleura encore plus en voyant la brutalité du soldat, et comme il traitait les prisonniers qui ne pouvaient se racheter ; l'un d'eux fut frappé si rudement à la tête, qu'il tomba expirant ; la Pucelle n'y tint pas, elle s'élança de cheval, souleva la tête du pauvre homme, lui fit venir un prêtre, le consola, l'aida à mourir.

Après cette bataille de Patay (28 ou 29 juin), le moment était venu, ou jamais, de risquer l'expédition de Reims. Les politiques voulaient qu'on restât encore sur la Loire, qu'on s'assurât de Cosne et de La Charité. Ils eurent beau dire cette fois ; les voix timides ne pouvaient plus être écoutées. Chaque jour affluaient des gens de toutes les provinces qui venaient au bruit des miracles de la Pucelle, ne croyaient qu'en elle et, comme elle, avaient hâte de mener le roi à Reims. C'était un irrésistible élan de pèlerinage et de croisade. L'indolent jeune roi lui-même finit par se laisser soulever à cette vague populaire, à cette grande marée qui montait et poussait au nord. Roi, courtisans, politiques, enthousiastes, tous ensemble, de gré ou de force, les fols, les sages, ils partirent. Au départ, ils étaient douze mille ; mais le long de la route, la masse allait grossissant ; d'autres venaient, et toujours d'autres ; Ceux qui n'avaient pas d'armure suivaient la sainte expédition en simples jacques, tout gentilshommes qu'ils pouvaient être, comme archers, comme couilliers.

L'armée partit de Gien le 28 juin, passa devant Auxerre, sans essayer d'y entrer ; cette ville était entre les mains du

duc de Bourgogne, que l'on ménageait. Troyes avait une garnison mêlée de Bourguignons et d'Anglais ; à la première apparition de l'armée royale, ils osèrent faire une sortie. Il y avait peu d'apparence de forcer une grande ville, si bien gardée, et cela sans artillerie. Mais comment s'arrêter à en faire le siège ? Comment, d'autre part, avancer en laissant une telle place derrière soi ? L'armée souffrait déjà de la faim. Ne valait-il pas mieux s'en retourner ? Les politiques triomphaient.

Il n'y eut qu'un vieux conseiller armagnac, le président Maçon, qui fût d'avis contraire, qui comprît que dans une telle entreprise la sagesse était du côté de l'enthousiasme, que dans une croisade populaire il ne fallait pas raisonner. « Quand le roi a entrepris ce voyage, dit-il, il ne l'a pas fait pour la grande puissance de gens d'armes, ni pour le grand argent qu'il eût, ni parce que le voyage lui semblait possible ; il l'a entrepris parce que Jeanne lui disait d'aller en avant et de se faire couronner à Reims, qu'il y trouverait peu de résistance, tel étant le bon plaisir de Dieu. »

La Pucelle, venant alors frapper à la porte du conseil, assura que dans trois jours on pourrait entrer dans la ville. « Nous en attendrions bien six, dit le chancelier, si nous étions sûrs que vous dites vrai. » — « Six ? vous entrerez demain ! »

Elle prend son étendard ; tout le monde la suit aux fossés ; elle y jette tout ce qu'on trouve, fagots, portes, tables, solives. Et cela allait si vite que les gens de la ville crurent qu'en un moment il n'y aurait plus de fossés. Les Anglais commencèrent à s'éblouir, comme à Orléans ; ils croyaient voir une nuée de papillons blancs qui voltigeaient autour du magique étendard. Les bourgeois, de leur côté, avaient grand'peur, se souvenant que c'était à Troyes que s'était conclu le traité qui déshéritait Charles VII ; ils craignaient qu'on ne fît un exemple de leur ville ; ils se réfugiaient déjà

aux églises ; ils criaient qu'il fallait se rendre. Les gens de guerre ne demandaient pas mieux. Ils parlementèrent et obtinrent de s'en aller avec tout ce qu'ils avaient.

Ce qu'ils avaient, c'était surtout des prisonniers, des Français. Les conseillers de Charles VII qui dressèrent la capitulation n'avaient rien stipulé pour ces malheureux. La Pucelle y songea seule. Quand les Anglais sortirent avec leurs prisonniers garrottés, elle se mit aux portes, et s'écria : « O mon Dieu ! ils ne les emmèneront pas ! » Elle les retint en effet, et le roi paya leur rançon.

Maître de Troyes le 9 juillet, il fit le 15 son entrée à Reims, et le 17 (dimanche) il fut sacré. Le matin même, la Pucelle mettant, selon le précepte de l'Évangile, la réconciliation avant le sacrifice, dicta une belle lettre pour le duc de Bourgogne ; sans rien rappeler, sans irriter, sans humilier personne, elle lui disait avec beaucoup de tact et de noblesse : « Pardonnez l'un à l'autre de bon cœur, comme doivent faire loyaux chrétiens. »

Charles VII fut oint par l'archevêque de l'huile de la Sainte Ampoule qu'on apporta de Saint-Remy. Il fut, conformément au rituel antique, soulevé sur son siège par les pairs ecclésiastiques, servi des pairs laïques et au sacre et au repas. Puis il alla à Saint-Marcou toucher les écrouelles. Toutes les cérémonies furent accomplies sans qu'il y manquât rien. Il se trouva le vrai roi, et le seul, dans les croyances du temps. Les Anglais pouvaient désormais faire sacrer Henri ; ce nouveau sacre ne pouvait être, dans la pensée des peuples, qu'une parodie de l'autre.

Au moment où le roi fut sacré, la Pucelle se jeta à genoux, lui embrassant les jambes et pleurant à chaudes larmes. Tout le monde pleurait aussi.

On assure qu'elle lui dit : « O gentil roi, maintenant est fait le plaisir de Dieu, qui vouloit que je fisse lever le siège

d'Orléans et que je vous aménasse en votre cité de Reims recevoir votre saint sacre, montrant que vous êtes vrai roi et qu'à vous doit appartenir le royaume de France. »

La Pucelle avait raison ; elle avait fait et fini ce qu'elle avait à faire. Aussi, dans la joie même de cette triomphante solennité, elle eut l'idée, le pressentiment peut-être de sa fin prochaine. Lorsqu'elle entra à Reims avec le roi et que tout le peuple venait au-devant en chantant des hymnes : « O le bon et dévot peuple ! dit-elle... Si je dois mourir, je serais bien heureuse que l'on m'enterrât ici ! — Jehanne, lui dit l'archevêque, où croyez-vous donc mourir ? — Je n'en sais rien, où il plaira à Dieu... Je voudrais bien qu'il lui plût que je m'en allasse garder les moutons avec ma sœur et mes frères... Ils seraient si joyeux de me revoir !... J'ai fait du moins ce que Notre-Seigneur m'avait commandé de faire. » Et elle rendit grâce en levant les yeux au ciel. Tous ceux qui la virent en ce moment, dit la vieille chronique, « crurent mieux que jamais que c'estoit chose venue de la part de Dieu ».

Chapitre IV.

Le cardinal de Winchester. — Procès et mort de la Pucelle. (1429-1431).

Querelles et faiblesse de Bedford et de Gloucester ; règne du cardinal évêque de Winchester, qui amène une armée à Paris. — La Pucelle échoue devant Paris. — 1430 (23 mai.) Elle est prise devant Compiègne, et remise aux Bourguignons ; situation politique du duc de Bourgogne ; mœurs de sa cour ; (10 janvier) institution de la Toison d'or... — Winchester fait réclamer la Pucelle par l'inquisition, par l'Université et par l'évêque de Beauvais. — (Déc.) Il amène Henri VI à Paris, 1431 (Janvier) et fait commencer le procès de la Pucelle à Rouen. — (21 fév.-mars.) Interrogations préalables. — Résistance de la Pucelle à l'autorité ecclésiastique. — Illégalités, violences ; consultations des légistes, de l'Université, des évêques, du chapitre de Rouen. — (Avril.) Épreuves et tentations de la Pucelle pendant la semaine sainte. — Elle tombe malade ; elle est admonestée, prêchée ; (2 mai) elle signe une rétractation. — Fureur et brutalité des Anglais. — (30 mai.) Elle est condamnée ; sa dernière tentation ; sa mort. — La Pucelle finit le moyen âge et commence l'âge moderne.

Telle fut la vertu du sacre et son effet tout-puissant dans la France du Nord, que dès lors l'expédition sembla n'être qu'une paisible prise de possession, un triomphe, une continuation de la fête de Reims. Les routes s'aplanissaient devant le roi, les villes ouvraient leurs portes et baissaient leurs ponts-levis. C'était comme un royal pèlerinage de la cathédrale de Reims à Saint-Médard de Soissons, à Notre-Dame de Laon. S'arrêtant quelques jours dans chaque ville,

chevauchant son plaisir, il entra dans Château-Thierry, dans Provins, d'où, bien refait et reposé, il reprit vers la Picardie sa promenade triomphale.

Y avait-il encore des Anglais en France ? on eût pu vraiment en douter. Depuis l'affaire de Patay, on n'entendait plus parler de Bedford. Ce n'était pas que l'activité ou le courage lui manquait. Mais il avait usé ses dernières ressources. On peut juger de sa détresse par un seul fait qui en dit beaucoup c'est qu'il ne pouvait plus payer son Parlement, que cette cour cessa tout service, et que l'entrée même du jeune roi Henri ne pût être, selon l'usage, écrite avec quelque détail sur les registres, « parce que le parchemin manquait ».

Dans une telle situation, Bedford n'avait pas le choix des moyens. Il fallut qu'il se remît à l'homme qu'il aimait le moins, à son oncle, le riche et tout-puissant cardinal de Winchester. Mais celui-ci, non moins avare qu'ambitieux, se faisait marchander et spéculait sur le retard. Le traité ne fut conclu que le 1^{er} juillet, le surlendemain de la défaite de Patay. Charles VII entra à Troyes, à Reims ; Paris était en alarmes, et Winchester était encore en Angleterre. Bedford, pour assurer Paris, appela le duc de Bourgogne. Il vint en effet, mais presque seul ; tout le parti qu'en tira le régent, ce fut de le faire figurer dans une assemblée de notables, de le faire parler, et répéter encore la lamentable histoire de la mort de son père. Cela fait, il s'en alla, laissant pour tout secours à Bedford quelques hommes d'armes picards ; encore fallut-il qu'en retour on lui engageât la ville de Meaux.

Il n'y avait d'espoir qu'en Winchester. Ce prêtre régnait en Angleterre. Son neveu, le *protecteur* Gloucester, chef du parti de la noblesse, s'était perdu à force d'imprudences et de folies. D'année en année, son influence avait diminué dans le conseil ; Winchester y dominait et réduisait à rien le protecteur, jusqu'à rogner le salaire du protectorat d'année

en année ; c'était le tuer, dans un pays où chaque homme est coté strictement au taux de son traitement. Winchester, au contraire, était le plus riche des princes anglais, et l'un des grands bénéficiaires du monde. La puissance suivit l'argent, comme il arrive. Le cardinal et les riches évêques de Cantorbéry, d'York, de Londres, d'Ély, de Bath, constituaient le conseil ; s'ils y laissaient siéger des laïques, c'était à condition qu'ils ne diraient mot, et aux séances importantes on ne les appelait même pas. Le gouvernement anglais, comme on pouvait le prévoir dès l'avènement des Lancastre, était devenu tout épiscopal. Il y paraît aux actes de ce temps. En 1429, le chancelier ouvre le Parlement par une sortie terrible contre l'hérésie ; le conseil dresse des articles contre les nobles qu'il accuse de brigandage, contre les armées de serviteurs dont ils s'entouraient, etc.

Pour porter au plus haut point la puissance du cardinal, il fallait que Bedford fût aussi bas en France que l'était Gloucester en Angleterre, qu'il en fût réduit à appeler Winchester, et que celui-ci, à la tête d'une armée, vint faire sacrer le jeune Henri VI. Cette armée, Winchester l'avait toute prête ; chargé par le pape d'une croisade contre les Hussites de Bohême, il avait sous ce prétexte engagé quelques milliers d'hommes. Le pape lui avait donné l'argent des indulgences pour les mener en Bohême ; le conseil d'Angleterre lui donna encore plus d'argent pour les retenir en France. Le cardinal, au grand étonnement des croisés, se trouva les avoir vendus ; il en fut deux fois payé, payé pour une armée qui lui servait à se faire roi.

Avec cette armée Winchester devait s'assurer de Paris, y mener le petit Henri, l'y sacrer. Mais ce sacre n'assurait la puissance du cardinal qu'autant qu'il réussirait à décrier le sacre de Charles VII, à déshonorer ses victoires, à le perdre dans l'esprit du peuple. Contre Charles VII en France, contre Gloucester en Angleterre, il employa, comme on verra, un même moyen, fort efficace alors : un procès de sorcel-

lerie.

Ce fut seulement le 25 juillet, lorsque depuis neuf jours Charles VII était bien et dûment sacré, que le cardinal entra avec son armée à Paris. Bedford ne perdit pas un moment ; il partit avec ces troupes pour observer Charles VII. Deux fois ils furent en présence, et il y eut quelques escarmouches. Bedford craignait pour la Normandie ; il la couvrit, et pendant ce temps le roi marcha sur Paris (août).

Ce n'était pas l'avis de la Pucelle ; ses voix lui disaient de ne pas aller plus avant que Saint-Denis. La ville des sépultures royales était, comme celle du sacre, une ville sainte ; au-delà, elle pressentait quelque chose sur quoi elle n'avait plus d'action. Charles VII eût dû penser de même. Cette inspiration de sainteté guerrière, cette poésie de croisade qui avait ému les campagnes, n'y avait-il pas danger à la mettre en face de la ville raisonneuse et prosaïque, du peuple moqueur, des scolastiques et des cabochiens ?

L'entreprise était imprudente. Une telle ville ne s'emporte pas par un coup de main ; on ne la prend que par les vivres ; or les Anglais étaient maîtres de la Seine par en haut et par en bas. Ils étaient en force, et soutenus par bon nombre d'habitants qui s'étaient compromis pour eux. On faisait d'ailleurs courir le bruit que les Armagnacs venaient détruire, raser la ville.

Les Français emportèrent néanmoins un boulevard. La Pucelle descendit dans le premier fossé ; elle franchit le dos d'âne qui séparait ce fossé du second. Là, elle s'aperçut que ce dernier, qui ceignait les murs, était rempli d'eau. Sans s'inquiéter d'une grêle de traits qui tombaient autour d'elle, elle cria qu'on apportât des fascines, et cependant de sa lance elle sondait la profondeur de l'eau. Elle était là presque seule, en butte à tous les traits ; il en vint un qui lui traversa la cuisse. Elle essaya de résister à la douleur et resta pour encourager les troupes à donner l'assaut. Enfin, per-

dant beaucoup de sang, elle se retira à l'abri dans le premier fossé ; jusqu'à dix ou onze heures du soir, on ne put la décider à revenir. Elle paraissait sentir que cet échec solennel sous les murs mêmes de Paris devait la perdre sans ressource.

Quinze cents hommes avaient été blessés dans cette attaque, qu'on l'accusait à tort d'avoir conseillée. Elle revint, maudite des siens comme des ennemis. Elle ne s'était pas fait scrupule de donner l'assaut le jour de la Nativité de Notre-Dame (8 septembre) ; la pieuse ville de Paris en avait été fort scandalisée.

La cour de Charles VII l'était encore plus. Les libertins, les politiques, les dévots aveugles de la lettre, ennemis jurés de l'esprit, tous se déclarent bravement contre l'esprit, le jour où il semble faiblir. L'archevêque de Reims, chancelier de France, qui n'avait jamais été bien pour la Pucelle, obtint, contre son avis, que l'on négocierait. Il vint à Saint-Denis demander une trêve ; peut-être espérait-il en secret gagner le duc de Bourgogne, alors à Paris.

Mal voulue, mal soutenue, la Pucelle fit pendant l'hiver les sièges de Saint-Pierre-le-Moustier et de La Charité. Au premier, presque abandonnée, elle donna pourtant l'assaut et emporta la ville. Le siège de La Charité traîna, languit et une terreur panique dispersa les assiégeants.

Cependant les Anglais avaient décidé le duc de Bourgogne à les aider sérieusement. Plus il les voyait faibles, plus il avait l'espoir de garder les places qu'il pourrait prendre en Picardie. Les Anglais, qui venaient de perdre Louviers, se mettaient à sa discrétion. Ce prince, le plus riche de la chrétienté, n'hésitait plus à mettre de l'argent et des hommes dans une guerre dont il espérait avoir le profit. Pour quelque argent il gagna le gouverneur de Soissons. Puis il assiégea Compiègne dont le gouverneur était aussi un homme fort suspect. Mais les habitants étaient trop com-

promis dans la cause de Charles VII pour laisser livrer leur ville. La Pucelle vint s'y jeter. Le jour même, elle fit une sortie et faillit surprendre les assiégeants. Mais ils furent remis en un moment et poussèrent vivement les assiégés jusqu'au boulevard, jusqu'au pont. La Pucelle, restée en arrière pour couvrir la retraite, ne put rentrer à temps, soit que la foule obstruât le pont, soit qu'on eût déjà fermé la barrière. Son costume la désignait ; elle fut bientôt entourée, saisie, tirée à bas de cheval. Celui qui l'avait prise, un archer picard, selon d'autres le bâtard de Vendôme, la vendit à Jean de Luxembourg. Tous, Anglais, Bourguignons, virent avec étonnement que cet objet de terreur, ce monstre, ce diable, n'était après tout qu'une fille de dix-huit ans.

Qu'il en dût advenir ainsi, elle le savait d'avance ; cette chose cruelle était infaillible, disons-le, nécessaire. Il fallait qu'elle souffrît. Si elle n'eût pas eu l'épreuve et la purification suprême, il serait resté sur cette sainte figure des ombres douteuses parmi les rayons ; elle n'eût pas été dans la mémoire des hommes LA PUCELLE D'ORLÉANS.

Elle avait dit, en parlant de la délivrance d'Orléans et du sacre de Reims : « C'est pour cela que je suis née. » Ces deux choses accomplies, sa sainteté était en péril.

Guerre, sainteté, deux mots contradictoires ; il semble que la sainteté soit tout l'opposé de la guerre, qu'elle soit plutôt l'amour et la paix. Quel jeune courage se mêlera aux batailles sans partager l'ivresse sanguinaire de la lutte et de la victoire ?... Elle disait à son départ qu'elle ne voulait se servir de son épée pour tuer personne. Plus tard, elle parle avec plaisir de l'épée qu'elle portait à Compiègne, « excellente, dit-elle, pour frapper d'estoc et de taille ». N'y a-t-il pas là l'indice d'un changement ? la sainte devenait un capitaine. Le duc d'Alençon dit qu'elle avait une singulière aptitude pour l'arme moderne, l'arme meurtrière, celle de l'artillerie. Chef de soldats indisciplinables, sans cesse affligée,

blessée de leurs désordres, elle devenait rude et colérique, au moins pour les réprimer. Elle était surtout impitoyable pour les femmes de mauvaise vie qu'ils traînaient après eux. Un jour, elle frappa de l'épée de sainte Catherine, du plat de l'épée seulement, une de ces malheureuses. Mais la virginale épée ne soutint pas le contact ; elle se brisa, et ne se laissa reforgez jamais.

Peu de temps avant d'être prise, elle avait pris elle-même un partisan bourguignon, Franquet d'Arras, un brigand exécré dans tout le Nord. Le bailli royal le réclama pour le pendre. Elle le refusa d'abord, pensant l'échanger ; puis, elle se décida à le livrer à la justice. Il méritait cent fois la corde ; néanmoins d'avoir livré un prisonnier, consenti à la mort d'un homme, cela dut altérer, même aux yeux des siens, son caractère de sainteté.

Malheureuse condition d'une telle âme tombée dans les réalités de ce monde ! elle devait chaque jour perdre quelque chose de soi. Ce n'est pas impunément qu'on devient tout à coup riche, noble, honoré, l'égal des seigneurs et des princes. Ce beau costume, ces lettres de noblesse, ces grâces du roi, tout cela aurait sans doute à la longue altéré sa simplicité héroïque. Elle avait obtenu pour son village l'exemption de la taille, et le roi avait donné à l'un de ses frères la prévôté de Vaucouleurs.

Mais le plus grand péril pour la sainte, c'était sa sainteté même, les respects du peuple, ses adorations. A Lagny, on la pria de ressusciter un enfant. Le comte d'Armagnac lui écrivit pour lui demander de décider lequel des papes il fallait suivre. Si l'on s'en rapportait à sa réponse (peut-être falsifiée), elle aurait promis de décider à la fin de la guerre, se fiant à ses voix intérieures pour juger l'autorité elle-même.

Et pourtant ce n'était pas orgueil. Elle ne se donna jamais pour sainte ; elle avoua souvent qu'elle ignorait l'avenir. On lui demanda la veille d'une bataille si le roi la gagne-

rait ; elle dit qu'elle n'en savait rien. A Bourges, des femmes la priant de toucher des croix et des chapelets, elle se mit à rire et dit à la dame Marguerite, chez qui elle logeait : « Touchez-les vous-même ; ils seront tout aussi bons. »

C'était, nous l'avons dit, la singulière originalité de cette fille, le bon sens dans l'exaltation. Ce fut aussi, comme on verra, ce qui rendit ses juges implacables. Les scolastiques, les raisonneurs, qui la haïssaient comme inspirée, furent d'autant plus cruels pour elle qu'ils ne purent la mépriser comme folle, et que souvent elle fit taire leurs raisonnements devant une raison plus haute.

Il n'était pas difficile de prévoir qu'elle périrait. Elle s'en doutait bien elle-même. Dès le commencement, elle avait dit « Il me faut employer ; je ne durerai qu'un an, ou guère plus. » Plusieurs fois, s'adressant à son chapelain, frère Pasquerel, elle répéta : « S'il faut que je meure bientôt, dites de ma part au roi, notre seigneur, qu'il fonde des chapelles où l'on prie pour le salut de ceux qui seront morts pour la défense du royaume. »

Ses parents lui ayant demandé, quand ils la revirent à Reims, si elle n'avait donc peur de rien : « Je ne crains rien, dit-elle, que la trahison. »

Souvent, à l'approche du soir, quand elle était en campagne, s'il se trouvait là quelque église, surtout de moines Mendians, elle y entraït volontiers et se mêlait avec les petits enfants qu'on préparait à la communion. Si l'on en croit une ancienne chronique, le jour même qu'elle devait être prise, elle alla communier à l'église Saint-Jacques de Compiègne, elle s'appuya tristement contre un des piliers, et dit aux bonnes gens et aux enfants qui étaient là en grand nombre : « Mes bons amis et mes chers enfants, je vous le dis avec assurance, il y a un homme qui m'a vendue ; je suis trahie et bientôt je serai livrée à la mort. Priez Dieu pour moi, je vous supplie ; car je ne pourrai plus servir mon roi et

le noble royaume de France. »

Il est probable que la Pucelle fut marchandée, achetée, comme on venait d'acheter Soissons. Les Anglais en auraient donné tout l'or du monde, dans un moment si critique, lorsque leur jeune roi débarquait en France. Mais les Bourguignons voulaient l'avoir, et ils l'eurent ; c'était l'intérêt, non seulement du duc, du parti bourguignon en général, mais directement celui de Jean de Ligny, qui s'empressa d'acheter la prisonnière.

Que la Pucelle fût tombée entre les mains d'un noble seigneur de la maison de Luxembourg, d'un vassal du chevaleresque duc de Bourgogne, du bon duc, comme on disait, c'était une grande épreuve pour la chevalerie du temps. Prisonnière de guerre, fille, si jeune fille, vierge surtout, parmi de loyaux chevaliers, qu'avait-elle à craindre ? On ne parlait que de chevalerie, de protection des dames et damoiselles affligées ; le maréchal Boucicaut venait de fonder un ordre qui n'avait pas d'autre objet. D'autre part, le culte de la Vierge, toujours en progrès dans le moyen âge, étant devenu la religion dominante, la virginité semblait devoir être une sauvegarde inviolable.

Pour expliquer ce qui va suivre, il faut faire connaître le désaccord singulier qui existait alors entre les idées et les mœurs, il faut, quelque choquant que puisse être le contraste, placer en regard du trop sublime idéal, en face de l'*Imitation*, en face de la Pucelle, les basses réalités de l'époque ; il faut (j'en demande pardon à la chaste fille qui fait le sujet de ce récit) descendre au fond de ce monde de convoitise et de concupiscence. Si nous ne le connaissions pas tel qu'il fut, nous ne pourrions comprendre comment les chevaliers livrèrent celle qui semblait la chevalerie vivante, comment, sous ce règne de la Vierge, la Vierge apparut pour être méconnue si cruellement.

La religion de ce temps-là, c'est moins la Vierge que la

femme ; la chevalerie, c'est celle du petit Jehan de Saintré ; seulement le roman est plus chaste que l'histoire.

Les princes donnent l'exemple. Charles VII reçoit Agnès en présent de la mère de sa femme, de la vieille reine de Sicile ; mère, femme, maîtresse, il les mène avec lui, tout le long de la Loire, en douce intelligence.

Les Anglais, plus sérieux, ne veulent d'amour que dans le mariage ; Gloucester épouse Jacqueline ; parmi les dames de Jacqueline, il en remarque une, belle et spirituelle, il l'épouse aussi.

Mais la France, mais l'Angleterre, en cela comme en tout, le cèdent de beaucoup à la Flandre, au comte de Flandre, au grand duc de Bourgogne. La légende expressive des Pays-Bas est celle de la fameuse comtesse qui mit au monde trois cent soixante-cinq enfants. Les princes du pays, sans aller jusque-là, semblent du moins essayer d'approcher. Un comte de Clèves a soixante-trois bâtards. Jean de Bourgogne, évêque de Cambrai, officie pontificalement avec ses trente-six bâtards et fils de bâtards qui le servent à l'autel.

Philippe-le-Bon n'eut que seize bâtards ; mais il n'eut pas moins de vingt-sept femmes, trois légitimes et vingt-quatre maîtresses. Dans ces tristes années de 1429 et 1430, pendant cette tragédie de la Pucelle, il était tout entier à la joyeuse affaire de son troisième mariage. Cette fois, il épousait une infante de Portugal, Anglaise par sa mère, Philippa de Lancastre. Aussi les Anglais eurent beau lui donner le commandement de Paris, ils ne purent le retenir ; il, avait hâte de laisser ce pays de famine, de retourner en Flandre, d'y recevoir sa jeune épouse. Les actes, les cérémonies, les fêtes célébrées, interrompues, reprises, remplirent des mois entiers. A Bruges surtout, il y eut des galas inouïs, de fabuleuses réjouissances, des prodigalités insensées, à ruiner tous les seigneurs ; et les bourgeois les éclipsaient. Les dix-

sept nations qui avaient leurs comptoirs à Bruges, y étalèrent les richesses du monde. Les rues étaient tendues de beaux et doux tapis de Flandre. Pendant huit jours et huit nuits coulaient les vins à flots, les meilleurs ; un lion de pierre versait le vin du Rhin ; un cerf, celui de Beaune ; une licorne, aux heures des repas, lançait l'eau de rose et le malvoisie.

Mais la splendeur de la fête flamande, c'étaient les Flamandes, les triomphantes beautés de Bruges, telles que Rubens les a peintes dans sa Madeleine de la *Descente de croix*. La Portugaise ne dut pas prendre plaisir à voir ses nouvelles sujettes. Déjà l'Espagnole Jeanne de Navarre s'était dépitée en les voyant, et elle avait dit malgré elle : « Je ne vois ici que des reines. »

Le jour de son mariage (10 janvier 1430), Philippe-le-Bon institua l'ordre de la Toison d'or, « conquise par Jason », et il prit la conjugale et rassurante devise : « Autre n'auray. »

La nouvelle épouse s'y fia-t-elle ? Cela est douteux. Cette toison de Jason, ou de Gédéon (comme l'Église se hâta de la baptiser), était, après tout, la toison d'or, elle rappelait ces flots dorés, ces ruisselantes chevelures d'or que Van Eyck, le grand peintre de Philippe-le-Bon, jette amoureusement sur les épaules de ses saintes. Tout le monde vit dans l'ordre nouveau le triomphe de la beauté blonde, de la beauté jeune, florissante du Nord, en dépit des sombres beautés du Midi. Il semblait que le prince flamand, consolant les Flamandes, leur adressait ce mot à double entente : « Autre n'auray. »

Sous ces formes chevaleresques, gauchement imitées des romans, l'histoire de la Flandre en ce temps n'en est pas moins comme une fouguese kermesse, joyeuse et brutale. Sous prétexte de tournois, de pas d'armes, de banquets de la Table ronde, ce ne sont que galanteries, amours faciles et

vulgaires, interminables bombances. La vraie devise de l'époque est celle que le sire de Ternant osa prendre aux joutes d'Arras : « Que j'aie de mes désirs assouissance, et jamais d'autre bien ! »

Ce qui pouvait surprendre, c'est que parmi les fêtes folles, les magnificences ruineuses, les affaires du comte de Flandre semblaient n'en aller que mieux. Il avait beau donner, perdre, jeter, il lui en venait toujours davantage. Il allait grossissant et s'arrondissant de la ruine générale. Il n'y eut d'obstacle qu'en Hollande ; mais il acquit sans grande peine les positions dominantes de la Somme et de la Meuse, Namur, Péronne. Les Anglais, outre Péronne, lui mirent entre les mains Bar-sur-Seine, Auxerre, Meaux, les avenues de Paris, enfin Paris même.

Bonheur sur bonheur : la fortune allait le chargeant et le surchargeant. Il n'avait pas le temps de respirer.

Elle fit tomber au pouvoir d'un de ses vassaux la Pucelle, ce précieux gage que les Anglais auraient acheté à tout prix. Et au même moment, sa situation se compliquant d'un nouveau bonheur, la succession du Brabant s'ouvrit, mais il ne pouvait la recueillir, s'il ne s'assurait de l'amitié des Anglais.

Le duc de Brabant parlait de se remarier, de se faire des héritiers. Il mourut à point pour le duc de Bourgogne. Celui-ci avait à peu près tout ce qui entoure le Brabant, je veux dire la Flandre, le Hainaut, la Hollande, Namur et le Luxembourg. Il lui manquait la province centrale, la riche Louvain, la dominante Bruxelles. La tentation était forte. Aussi ne fit-il aucune attention aux droits de sa tante, de laquelle pourtant il tenait les siens ; il immola même les droits de ses pupilles, son propre honneur, sa probité de tuteur. Il mit la main sur le Brabant. Pour le garder, pour terminer les affaires de Hollande et de Luxembourg, pour repousser les Liégeois qui venaient assiéger Namur, il fallait

rester bien avec les Anglais, c'est-à-dire livrer la Pucelle.

Philippe-le-*Bon* était un bon homme, selon les idées vulgaires, tendre de cœur, surtout aux femmes, bon fils, bon père, pleurant volontiers. Il pleura les morts d'Azincourt ; mais sa ligue avec les Anglais fit plus de morts qu'Azincourt. Il versa des torrents de larmes sur la mort de son père ; puis, pour le venger, des torrents de sang. Sensibilité, sensualité, ces deux choses vont souvent ensemble. Mais la sensualité, la concupiscence, n'en sont pas moins cruelles dans l'occasion. Que l'objet désiré recule, que la concupiscence le voie fuir et se dérober à ses prises, alors elle tourne à la furie aveugle... Malheur à ce qui fait obstacle !... L'école de Rubens, dans ses bacchanales païennes, mêle volontiers des tigres aux satyres : « Lust hard by hate. »

Celui qui tenait la Pucelle entre ses mains, Jean de Ligny, vassal du duc de Bourgogne, se trouvait justement dans la même situation que son suzerain. Il était comme lui, dans un moment de cupidité, d'extrême tentation. Il appartenait à la glorieuse maison de Luxembourg ; l'honneur d'être parent de l'empereur Henri VII et du roi Jean de Bohême valait bien qu'on le ménageât ; mais Jean de Ligny était pauvre ; il était cadet de cadet. Il avait eu l'industrie de se faire nommer seul héritier par sa tante, la riche dame de Ligny et de Saint-Pol. Cette donation, fort attaquable, allait lui être disputée par son frère aîné. Dans cette attente, Jean était le docile et tremblant serviteur du duc de Bourgogne, des Anglais, de tout le monde. Les Anglais le pressaient de leur livrer la prisonnière, et ils auraient fort bien pu la prendre dans la tour de Beaulieu, en Picardie, où il l'avait déposée. D'autre part, s'il la laissait prendre, il se perdait auprès du duc de Bourgogne, son suzerain, son juge dans l'affaire de la succession, et qui par conséquent pouvait le ruiner d'un seul mot. Provisoirement il l'envoya à son château de Beurevoir, près Cambrai, sur terre d'Empire.

Les Anglais, exaspérés de haine et d'humiliation, pressaient, menaçaient. Leur rage était telle contre la Pucelle que, pour en avoir dit du bien, une femme fut brûlée vive. Si la Pucelle n'était elle-même jugée et brûlée comme sorcière, si ses victoires n'étaient rapportées au démon, elles restaient des miracles dans l'opinion du peuple, des œuvres de Dieu ; alors Dieu était contre les Anglais, ils avaient été bien et loyalement battus ; donc leur cause était celle du Diable : dans les idées du temps, il n'y avait pas de milieu. Cette conclusion, intolérable pour l'orgueil anglais l'était bien plus encore pour un gouvernement d'évêques, comme celui de l'Angleterre, pour le cardinal qui dirigeait tout.

Winchester avait pris les choses en main dans un état presque désespéré. Gloucester étant annulé en Angleterre, Bedford en France, il se trouvait seul. Il avait cru tout entraîner en amenant le jeune roi à Calais (23 avril), et les Anglais ne bougeaient pas. Il avait essayé de les piquer d'honneur en lançant une ordonnance « contre ceux qui ont peur des enchantements de la Pucelle ». Cela n'eut aucun effet. Le roi restait à Calais, comme un vaisseau échoué. Winchester devenait éminemment ridicule. Après avoir réduit la croisade de Terre-Sainte à celle de Bohême, il s'en était tenu à la croisade de Paris. Le belliqueux prélat, qui s'était fait fort d'officier en vainqueur à Notre-Dame et d'y sacrer son pupille, trouvait tous les chemins fermés ; de Compiègne, l'ennemi lui barrait la route de Picardie ; de Louviers, celle de Normandie. Cependant la guerre traînait, l'argent s'écoulait, la croisade se perdait en fumée. Le Diable apparemment s'en mêlait ; le cardinal ne pouvait se tirer d'affaire qu'en faisant le procès au Malin, en brûlant cette diabolique Pucelle.

Il fallait l'avoir, la tirer des mains des Bourguignons. Elle avait été prise le 23 mai ; le 26, un message part de Rouen, au nom du vicaire de l'inquisition, pour sommer le duc de Bourgogne et Jean de Ligny de livrer cette femme

suspecte de sorcellerie. L'inquisition n'avait pas grande force en France ; son vicaire était un pauvre moine, fort peureux, un dominicain, et sans doute, comme les autres Mendians, favorable à la Pucelle. Mais il était à Rouen sous la terreur du tout-puissant cardinal, qui lui tenait l'épée dans les reins. Le cardinal venait de nommer capitaine de Rouen un homme d'exécution, un homme à lui, lord Warwick, gouverneur d'Henri. Warwick avait deux charges fort diverses à coup sûr, mais toutes deux de haute confiance : la garde du roi et celle de l'ennemie du roi ; l'éducation de l'un, la surveillance du procès de l'autre.

La lettre du moine était une pièce de peu de poids, on fit écrire en même temps l'Université. Il semblait difficile que les universitaires aidassent de bon cœur un procès d'inquisition papale, au moment où ils allaient guerroyer à Bâle contre le pape pour l'épiscopat. Winchester lui-même, chef de l'épiscopat anglais, devait préférer un jugement d'évêques, ou, s'il pouvait, faire agir ensemble évêques et inquisiteurs. Or, il avait justement à sa suite et parmi ses gens un évêque très propre à la chose, un évêque Mendiant qui vivait à sa table, et qui assurément jugerait ou jurerait tant qu'on en aurait besoin.

Pierre Cauchon, évêque de Beauvais, n'était pas un homme sans mérite. Né à Reims, tout près du pays de Gerson, c'était un docteur fort influent de l'Université, un ami de Clémengis, qui nous assure qu'il était « bon et bienfaisant ». Cette bonté ne l'empêcha pas d'être un des plus violents dans le violent parti cabochien. Comme tel, il fut chassé de Paris en 1413. Il y rentra avec le duc de Bourgogne, devint évêque de Beauvais, et sous la domination anglaise il fut élu par l'Université conservateur de ses privilèges. Mais l'invasion de la France du Nord par Charles VII, en 1429, devint funeste à Cauchon ; il voulut retenir Beauvais dans le parti anglais, et fut chassé par les habitants. Il ne s'amusa pas à Paris, près du triste Bedford, qui ne pouvait payer le

zèle ; il alla où étaient la richesse et la puissance, en Angleterre, près du cardinal Winchester. Il se fit Anglais, il parla anglais. Winchester sentit tout le parti qu'il pouvait tirer d'un tel homme ; il se l'attacha en faisant pour lui autant et plus qu'il n'avait pu jamais espérer. L'archevêque de Rouen venait d'être transféré ailleurs ; il le recommanda au pape pour ce grand siège. Mais ni le pape ni le chapitre ne voulaient de Cauchon ; Rouen, alors en guerre avec l'Université de Paris, ne pouvait prendre pour archevêque un homme de cette Université. Tout fut suspendu ; Cauchon, en présence de cette magnifique proie, resta bouche bée, espérant toujours que l'invincible cardinal écarterait les obstacles, plein de dévotion en lui et n'ayant plus d'autre dieu.

Il se trouvait fort à point que la Pucelle avait été prise sur la limite du diocèse de Cauchon, non pas, il est vrai, dans le diocèse même, mais on espéra faire croire qu'il en était ainsi. Cauchon écrivit donc, comme juge ordinaire, au roi d'Angleterre, pour réclamer ce procès ; et, le 12 juin, une lettre royale fit savoir à l'Université que l'évêque et l'inquisiteur jugeraient ensemble et concurremment. Les procédures de l'inquisition n'étaient pas les mêmes que celles des tribunaux ordinaires de l'Église. Il n'y eut pourtant aucune objection. Les deux justices voulant bien agir ainsi de connivence, une seule difficulté restait : l'inculpée était toujours entre les mains des Bourguignons.

L'Université se mit en avant ; elle écrivit de nouveau au duc de Bourgogne, à Jean de Ligny (14 juillet). Cauchon, dans son zèle, se faisant l'agent des Anglais, leur courrier, se chargea de porter lui-même la lettre, et la remit aux deux ducs. En même temps il leur fit une sommation, comme évêque, à cette fin de lui remettre une prisonnière sur laquelle il avait juridiction. Dans cet acte étrange, il passe du rôle de juge à celui de négociateur, et fait des offres d'argent ; quoique cette femme ne puisse être considérée comme prisonnière de guerre, le roi d'Angleterre donnera

deux ou trois cents livres de rente au bâtard de Vendôme, et à ceux qui la retiennent la somme de six mille livres. Puis, vers la fin de la lettre, il pousse jusqu'à dix mille francs, mais il fait valoir cette offre : « Autant, dit-il, qu'on donnerait pour un roi ou prince, selon la coutume de France. »

Les Anglais ne s'en fiaient pas tellement aux démarches de l'Université et de Cauchon qu'ils n'employassent des moyens plus énergiques. Le jour même où Cauchon présenta sa sommation, ou le lendemain, le conseil d'Angleterre interdit aux marchands anglais les marchés des Pays-Bas (19 juillet), notamment celui d'Anvers, leur défendant d'y acheter les toiles et les autres objets pour lesquels ils échangeaient leur laine. C'était frapper le duc de Bourgogne, comte de Flandre, par un endroit bien sensible, par les deux grandes industries flamandes, la toile et le drap ; les Anglais n'allaient plus acheter l'une et cessaient de fournir la matière à l'autre.

Tandis que les Anglais agissaient si vivement pour perdre la Pucelle, Charles VII agissait-il pour la sauver ? En rien, ce semble ; il avait pourtant des prisonniers entre ses mains ; il pouvait la protéger, en menaçant de représailles. Récemment encore, il avait négocié par l'entremise de son chancelier, l'archevêque de Reims ; mais cet archevêque et les autres politiques n'avaient jamais été bien favorables à la Pucelle. Le parti d'Anjou-Lorraine, la vieille reine de Sicile qui l'avait si bien accueillie, ne pouvaient agir pour elle en ce moment près du duc de Bourgogne. Le duc de Lorraine allait mourir, on se disputait d'avance sa succession, et Philippe-le-Bon soutenait un compétiteur de René d'Anjou, gendre et héritier du duc de Lorraine.

Ainsi, de toutes parts, ce monde d'intérêt et de convoitise se trouvait contraire à la Pucelle, ou tout au moins indifférent. Le bon Charles VII ne fit rien pour elle, le bon duc Philippe la livra. La maison d'Anjou voulait la Lorraine, le

duc de Bourgogne voulait le Brabant ; il voulait surtout la continuation du commerce flamand avec l'Angleterre. Les petits aussi avaient leurs intérêts : Jean de Ligny attendait la succession de Saint-Pol, Cauchon l'archevêché de Rouen.

En vain la femme de Jean de Ligny se jeta à ses pieds, elle le supplia en vain de ne pas se déshonorer. Il n'était pas libre, il avait déjà reçu de l'argent anglais ; il la livra, non, il est vrai, aux Anglais directement, mais au duc de Bourgogne. Cette famille de Ligny et de Saint-Pol, avec ses souvenirs de grandeur et ses ambitions effrénées, devait poursuivre la fortune jusqu'au bout, jusqu'à la Grève. Celui qui livra la Pucelle semble avoir senti sa misère ; il fit peindre sur ses armes un chameau succombant sous le faix, avec la triste devise inconnue aux hommes de cœur « Nul n'est tenu à l'impossible. »

Que faisait cependant la prisonnière ? Son corps était à Beurevoir, son âme à Compiègne ; elle combattait d'âme et d'esprit pour le roi qui l'abandonnait. Elle sentait que sans elle cette fidèle ville de Compiègne allait périr et en même temps la cause du roi dans tout le Nord. Déjà elle avait essayé d'échapper de la tour de Beaulieu. A Beurevoir, la tentation de fuir fut plus forte encore ; elle savait que les Anglais demandaient qu'on la leur livrât, elle avait horreur de tomber entre leurs mains. Elle consultait ses saintes, et n'en obtenait d'autre réponse, sinon qu'il fallait souffrir, « qu'elle ne serait point délivrée qu'elle n'eût vu le roi des Anglais ». — « Mais, disait-elle en elle-même, Dieu laissera-t-il donc mourir ces pauvres gens de Compiègne ? » Sous cette forme de vive compassion, la tentation vainquit. Les saintes eurent beau dire, pour la première fois elle ne les écouta point : elle se lança de la tour et tomba au pied, presque morte. Relevée, soignée par les dames de Ligny, elle voulait mourir et fut deux jours sans manger.

Livrée au duc de Bourgogne, elle fut menée à Arras, puis

au donjon de Crotoy, qui depuis a disparu sous les sables. De là elle voyait la mer, et parfois distinguait les dunes anglaises, la terre ennemie, où elle, avait espéré porter la guerre et délivrer le duc d'Orléans. Chaque jour un prêtre prisonnier disait la messe dans la tour. Jeanne priait ardemment, elle demandait et elle obtenait. Pour être prisonnière, elle n'agissait pas moins ; tant qu'elle était vivante, sa prière perçait les murs et dissipait l'ennemi.

Au jour même qu'elle avait prédit d'après une révélation de l'archange, au 1^{er} novembre, Compiègne fut délivrée. Le duc de Bourgogne s'était avancé jusqu'à Noyon, comme pour recevoir l'outrage de plus près et en personne. Il fut défait encore peu après à Germiny (20 novembre). A Péronne, Xaintrailles lui offrit la bataille, et il n'osa l'accepter.

Ces humiliations confirmèrent sans doute le duc dans l'alliance des Anglais et le décidèrent à leur livrer la Pucelle. Mais la seule menace d'interrompre le commerce y et bien suffi. Le comte de Flandre, tout chevalier qu'il se croyait et restaurateur de la chevalerie, était au fond le serviteur des artisans et des marchands. Les villes qui fabriquaient le drap, les campagnes qui filaient le lin, n'auraient pas souffert longtemps l'interruption du commerce et le chômage ; une révolte eût éclaté.

Au moment où les Anglais eurent enfin la Pucelle et purent commencer le procès, leurs affaires étaient bien malades. Loin de reprendre Louviers, ils avaient perdu Château-Gaillard ; La Hire, qui le prit par escalade, y trouva Barbazan prisonnier, et déchaîna ce redouté capitaine. Les villes tournaient d'elles-mêmes au parti de Charles VII ; les bourgeois chassaient les Anglais. Ceux de Melun, si près de Paris, mirent leur garnison à la porte.

Pour enrayer, s'il se pouvait, dans cette descente si rapide des affaires anglaises, il ne fallait pas moins qu'une grande et puissante machine. Winchester en avait une à

faire jouer, le procès et le sacre. Ces deux choses devaient agir d'ensemble, ou plutôt c'était même chose : déshonorer Charles VII, prouver qu'il avait été mené au sacre par une sorcière, c'était sanctifier d'autant le sacre d'Henri VI ; si l'un était reconnu pour l'oint du Diable, l'autre devenait l'oint de Dieu.

Henri entra à Paris le 2 décembre. Dès le 21 novembre, on avait fait écrire l'Université à Cauchon pour l'accuser de lenteur et prier le roi de commencer le procès. Cauchon n'avait nulle hâte, il lui semblait dur apparemment de commencer la besogne, quand le salaire était encore incertain. Ce ne fut qu'un mois après qu'il se fit donner par le chapitre de Rouen l'autorisation de procéder en ce diocèse. A l'instant (3 janvier 1431), Winchester rendit une ordonnance où il faisait dire au roi « qu'ayant été de ce requis par l'évêque de Beauvais, exhorté par sa chère fille l'Université de Paris, il commandait aux gardiens de *conduire* l'inculpée à l'évêque. » Il était dit *conduire*, on ne remettait pas la prisonnière au juge ecclésiastique, on la prêtait seulement, « sauf à la reprendre si elle n'était convaincue ». Les Anglais ne risquaient rien, elle ne pouvait échapper à la mort ; si le feu manquait, il restait le fer.

Le 9 janvier 1431, Cauchon ouvrit la procédure à Rouen. Il fit siéger près de lui le vicaire de l'inquisition, et débuta par tenir une sorte de consultation avec huit docteurs, licenciés ou maîtres ès-arts de Rouen. Il leur montra les informations qu'il avait recueillies sur la Pucelle. Ces informations, prises d'avance par les soins des ennemis de l'accusée, ne parurent pas suffisantes aux légistes rouennais ; elles l'étaient si peu en effet que le procès, d'abord défini d'après ces mauvaises données *procès de magie*, devint un *procès d'hérésie*.

Cauchon, pour se concilier ces Normands récalcitrants, pour les rendre moins superstitieux sur la forme des procé-

dures, nomma l'un d'eux, Jean de la Fontaine, conseiller examinateur. Mais il réserva le rôle le plus actif, celui de promoteur du procès, à un certain Estivet, un de ses chanoines de Beauvais, qui l'avait suivi. Il trouva moyen de perdre un mois dans ces préparatifs ; mais enfin, le jeune roi ayant été ramené à Londres (9 février), Winchester, tranquille de ce côté, revint vivement au procès ; il ne se fia à personne pour en surveiller la conduite, il crut avec raison que l'œil du maître vaut mieux, et s'établit à Rouen pour voir instrumenter Cauchon.

La première chose était de s'assurer du moine qui représentait l'inquisition, Cauchon, ayant assemblé ses assesseurs, prêtres normands et docteurs de Paris, dans la maison d'un chanoine, manda le dominicain et le somma de s'adjoindre à lui. Le moinillon répondit timidement que « si ses pouvoirs étaient jugés suffisants, il ferait ce qu'il devait faire ». L'évêque ne manqua pas de déclarer les pouvoirs bien suffisants. Alors le moine objecta encore « qu'il voudrait bien s'abstenir, tant pour le scrupule de la conscience que pour la sûreté du procès » ; que l'évêque devrait plutôt lui substituer quelqu'un jusqu'à ce qu'il fût bien sûr que ses pouvoirs suffisaient.

Il eut beau dire, il ne put échapper ; il jugea bon gré, mal gré. Ce qui sans doute, après la peur, aida à le retenir, c'est que Winchester lui fit allouer vingt sols d'or pour ses peines. Le moine Mendiant n'avait peut-être vu jamais tant d'or dans sa vie.

Le 21 février, la Pucelle fut amenée devant ses juges. L'évêque de Beauvais l'admonesta « avec douceur et charité », la priant de dire la vérité sur ce qu'on lui demanderait, pour abréger son procès et décharger sa conscience, sans chercher de subterfuges. — Réponse : « Je ne sais sur quoi vous me voulez interroger, vous pourriez bien me demander telles choses que je ne vous dirais point. » — Elle consentait

à jurer de dire vrai sur tout ce qui ne touchait point ses visions ; « mais pour ce dernier point, dit-elle, vous me couperiez plutôt la tête. » Néanmoins, on l'amena à jurer de répondre « sur ce qui toucherait la foi ».

Nouvelles instances le jour suivant, 22 février, et encore le 24. Elle résistait toujours : « C'est le mot des petits enfants, qu'on pend souvent les gens pour avoir dit la vérité. » Elle finit, de guerre lasse, par consentir à jurer « de dire ce qu'elle sauroit sur son procès, mais non tout ce qu'elle sauroit. »

Interrogée sur son âge, ses nom et surnom, elle dit qu'elle avait environ dix-neuf ans. « Au lieu où je suis née, on m'appelait Jehannette et en France Jehanne » Mais quant au surnom (la Pucelle), il semble que, par un caprice de modestie féminine, elle eût peine à le dire ; elle éluda par un pudique mensonge : « Du surnom, je n'en sais rien. »

Elle se plaignait d'avoir les fers aux jambes. L'évêque lui dit que, puisqu'elle avait essayé plusieurs fois d'échapper, on avait dû lui mettre les fers. « Il est vrai, dit-elle, je l'ai fait ; c'est chose licite à tout prisonnier. Si je pouvais m'échapper, on ne pourrait me reprendre d'avoir faussé ma foi, je n'ai rien promis. »

On lui ordonna de dire le *Pater* et l'*Ave*, peut-être dans l'idée superstitieuse que, si elle était vouée au Diable, elle ne pourrait dire ses prières : « Je les dirai volontiers si monseigneur de Beauvais veut m'ouïr en confession. » Adroite et touchante demande offrant ainsi sa confiance à son juge, à son ennemi, elle en eût fait son père spirituel et le témoin de son innocence.

Cauchon refusa, mais je croirais aisément qu'il fut ému. Il leva la séance pour ce jour ; et le lendemain il n'interrogea pas lui-même ; il en chargea l'un des assesseurs.

A la quatrième séance, elle était animée d'une vivacité singulière. Elle ne cacha point qu'elle avait entendu ses voix : « Elles m'ont éveillée, dit-elle, j'ai joint les mains, et je les ai priées de me donner conseil. Elles m'ont dit : Demande à Notre-Seigneur. — Et qu'ont-elles dit encore ? — Que je vous réponde hardiment. »

« ... Je ne puis tout dire, j'ai plutôt peur de dire chose qui leur déplaît que je n'ai de répondre à vous... Pour aujourd'hui, je vous prie de ne pas m'interroger. »

L'évêque insista, la voyant émue : « Mais, Jehanne, on déplaît donc à Dieu en disant des choses vraies ? — Mes voix m'ont dit certaines choses, non pour vous, mais pour le roi » Et elle ajouta vivement : « Ah ! s'il les savait, il en serait plus aise à dîner... Je voudrais qu'il les sût, et ne pas boire de vin d'ici à Pâques. »

Parmi ces naïvetés, elle disait des choses sublimes : « Je viens de par Dieu, je n'ai que faire ici, renvoyez-moi à Dieu, dont je suis venue... »

« Vous dites que vous êtes mon juge ; avisez bien à ce que vous ferez, car vraiment je suis envoyée de Dieu, vous vous mettez en grand danger. »

Ces paroles sans doute irritèrent les juges et ils lui adressèrent une insidieuse et perfide question, une question telle qu'on ne peut sans crime l'adresser à aucun homme vivant : « Jehanne, croyez-vous être en état de grâce ? »

Ils croyaient l'avoir liée d'un lacs insoluble. Dire « non », c'était s'avouer indigne d'avoir été l'instrument de Dieu. Mais d'autre part, comment dire « Oui ? » Qui de nous, fragiles, est sûr ici-bas d'être vraiment dans la grâce de Dieu ? Nul, sinon l'orgueilleux, le présomptueux, celui justement qui de tous en est le plus loin.

Elle trancha le nœud avec une simplicité héroïque et

chrétienne :

« Si je n'y suis, Dieu veuille m'y mettre ; si j'y suis, Dieu veuille m'y tenir. »

Les Pharisiens restèrent stupéfaits...

Mais avec tout son héroïsme c'était une femme pourtant... Après cette parole sublime, elle retomba, elle s'attendrit, doutant de son état, comme il est naturel à une âme chrétienne, s'interrogeant et fâchant de se rassurer : « Ah ! si je savais ne pas être en la grâce de Dieu, je serais la plus dolente du monde... Mais, si j'étais en péché, la voix ne viendrait pas sans doute... Je voudrais que chacun pût l'entendre comme moi-même... »

Ces paroles rendaient prise aux juges. Après une longue pause, ils revinrent à la charge avec un redoublement de haine, et lui firent coup sur coup les questions qui pouvaient la perdre. Les voix ne lui avaient-elles pas dit de *haïr* les Bourguignons ?... N'allait-elle pas, dans son enfance, à l'arbre des *fées* ? etc... Ils auraient déjà voulu la brûler comme sorcière.

A la cinquième séance, on l'attaqua par un côté délicat, dangereux, celui des apparitions. L'évêque, devenu tout à coup compatissant, mielleux, lui fit faire cette question : « Jehanne, comment vous êtes-vous portée depuis samedi ? — Vous le voyez, dit la pauvre prisonnière chargée de fers, le mieux que j'ai pu. »

« Jehanne, jeûnez-vous tous les jours de ce carême ? — Cela est-il du procès ? Oui, vraiment. — Eh ! bien, oui, j'ai toujours jeûné. »

On la pressa alors sur les visions, sur un signe qui aurait apparu au dauphin, sur sainte Catherine et saint Michel. Entre autres questions hostiles et inconvenantes, on lui demanda si, lorsqu'il lui apparaissait, saint Michel *était nu* ?...

A cette vilaine question, elle répliqua, sans comprendre, avec une pureté céleste : « Pensez-vous donc que Notre-Seigneur n'ait pas de quoi le vêtir ? »

Le 3 mars, autres questions bizarres, pour lui faire avouer quelque diablerie, quelque mauvaise accointance avec le Diable. « Ce saint Michel, ces saintes, ont-ils un corps, des membres ? Ces figures sont-elles bien des anges ? — Oui, je le crois aussi ferme que je crois en Dieu. » Cette réponse fut soigneusement notée.

Ils passent de là à l'habit d'homme, à l'étendard : « Les gens d'armes ne se faisaient-ils pas des étendards à la ressemblance du vôtre ? ne les renouvelaient-ils pas ? — Oui, quand la lance en était rompue. — N'avez-vous pas dit que ces étendards leur porteraient bonheur ? — Non, je disais seulement : Entrez hardiment parmi les Anglais, et j'y entrerais moi-même. »

« Mais pourquoi cet étendard fut-il porté en l'église de Reims, au sacre, plutôt que ceux des autres capitaines ?... — Il avait été à la peine, c'était bien raison qu'il fût à l'honneur. »

« Quelle était la pensée des gens qui vous baisaient les pieds, les mains et les vêtements ? — Les pauvres gens venaient volontiers à moi, parce que je ne leur faisais point de déplaisir ; je les soutenais et défendais, selon mon pouvoir. »

Il n'y avait pas de cœur d'homme qui ne fût touché de telles réponses. Cauchon crut prudent de procéder désormais avec quelques hommes sûrs et à petit bruit. Depuis le commencement du procès, on trouve que le nombre des assesseurs varie à chaque séance ; quelques-uns s'en vont, d'autres viennent. Le lieu des interrogatoires varie de même ; l'accusée, interrogée d'abord dans la salle du château de Rouen, l'est maintenant dans la prison. Cauchon,

« pour ne pas fatiguer les autres », y menait seulement deux assesseurs et deux témoins (du 10 au 17 mars). Ce qui peut-être l'enhardit à procéder ainsi à huis clos, c'est que désormais il était sûr de l'appui de l'inquisition ; le vicaire avait enfin reçu de l'inquisiteur général de France l'autorisation de juger avec l'évêque (12 mars).

Dans ces nouveaux interrogatoires, on insiste seulement sur quelques points indiqués d'avance par Cauchon.

Les voix lui ont-elles commandé cette sortie de Compiègne où elle fut prise ? — Elle ne répond pas directement : « Les saintes m'avaient bien dit que je serais prise avant la Saint-Jean, qu'il fallait qu'il fût ainsi fait, que je ne devais pas m'étonner, mais prendre tout en gré, et que Dieu m'aiderait... Puisqu'il a plu ainsi à Dieu, c'est pour le mieux que j'aie été prise. »

« Croyez-vous avoir bien fait de partir sans la permission de vos père et mère ? ne doit-on pas honorer père et mère ? — Ils m'ont pardonné. — Pensiez-vous donc ne point pécher, en agissant ainsi ? — Dieu le commandait ; quand j'aurais eu cent pères et cent mères, je serais partie. »

« Les voix ne vous ont-elles pas appelée fille de Dieu, fille de l'Église, la fille au grand cœur ? — Avant que le siège d'Orléans ait été levé, et depuis, les voix m'ont appelée, et m'appellent tous les jours : « Jehanne la Pucelle, fille de Dieu. »

« Était-il bien d'avoir attaqué Paris le jour de la Nativité de Notre-Dame ? — C'est bien fait de garder les fêtes de Notre-Dame ; ce serait bien, en conscience, de les garder tous les jours. »

« Pourquoi avez-vous sauté de la tour de Beaurevoir ? (ils auraient voulu lui faire dire qu'elle avait voulu se tuer). — J'entendais dire que les pauvres sens de Compiègne se-

raient tués tous, jusqu'aux enfants de sept ans, et je savais d'ailleurs que j'étais vendue aux Anglais ; j'aurais mieux aimé mourir que d'être entre les mains des Anglais. »

« Sainte Catherine et sainte Marguerite haïssent-elles les Anglais ? — Elles aiment ce que Notre-Seigneur aime, et haïssent ce qu'il hait. — Dieu hait-il les Anglais ? — De l'amour ou haine que Dieu a pour les Anglais et ce qu'il fait de leurs âmes, je n'en sais rien ; mais je sais bien qu'ils seront mis hors de France, sauf ceux qui y périront. »

« N'est-ce pas un péché mortel de prendre un homme à rançon et ensuite de le faire mourir ? — Je ne l'ai point fait. — Franquet d'Arras n'a-t-il pas été mis à mort ? — J'y ai consenti, n'ayant pu l'échanger pour un de mes hommes ; il a confessé être un brigand et un traître. Son procès a duré quinze jours au bailliage de Senlis. — N'avez-vous pas donné de l'argent à celui qui a pris Franquet ? — Je ne suis pas trésorier de France, pour donner argent. »

« Croyez-vous que votre roi a bien fait de tuer ou faire tuer monseigneur de Bourgogne ? — Ce fut grand dommage pour le royaume de France. Mais quelque chose qu'il y eût entre eux, Dieu m'a envoyée au secours du roi de France. »

« Jehanne, savez-vous par révélation si vous échapperez ? — Cela ne touche point votre procès. Voulez-vous que je parle contre moi ? — Les voix ne vous en ont rien dit ? — Ce n'est point de votre procès ; je m'en rapporte Notre-Seigneur qui en fera son plaisir... » Et après un silence : « Par ma foi, je ne sais ni l'heure ni le jour. Le plaisir de Dieu soit fait ! — Vos voix ne vous ne ont donc rien dit en général ? — Eh ! bien, oui, elles m'ont dit que je serais délivrée, que je sois gaie et hardie... »

Un autre jour elle ajouta : « Les saintes me disent que je serai délivrée à grande victoire ; et elles me disent encore : Prends tout en gré ; ne te soucie de ton martyre ; tu en vien-

dras enfin au royaume de Paradis. — Et depuis qu'elles ont dit cela, vous vous tenez sûre d'être sauvée et de ne point aller en enfer ? — Oui, je crois aussi fermement ce qu'elles m'ont dit que si j'étais sauvée déjà. — Cette réponse est de bien grand poids. — Oui, c'est pour moi un grand trésor. — Ainsi, vous croyez que vous ne pouvez plus faire de péché mortel ? — Je n'en sais rien ; je m'en rapporte de tout à Notre-Seigneur. »

Les juges avaient enfin touché le vrai terrain de l'accusation, ils avaient enfin trouvé là une forte prise. De faire passer pour sorcière, pour suppôt du Diable cette chaste et sainte fille, il n'y avait pas apparence, il fallait y renoncer ; mais dans cette sainteté même, comme dans celle de tous les mystiques, il y avait un côté attaquable : la voix secrète égalée ou préférée aux enseignements de l'Église, aux prescriptions de l'autorité, l'inspiration, mais libre, la révélation, mais personnelle, la soumission à Dieu ; quel Dieu ? le Dieu intérieur.

On finit ces premiers interrogatoires par lui demander si elle voulait s'en remettre de tous ses dits et faits à la détermination de l'Église. A quoi elle répondit : « J'aime l'Église et je la voudrais soutenir de tout mon pouvoir. Quant aux bonnes œuvres que j'ai faites, je dois m'en rapporter au Roi du ciel, qui m'a envoyée. »

La question étant répétée, elle ne donna pas d'autre réponse, ajoutant : « C'est tout un, de Notre-Seigneur et de l'Église. »

On lui dit alors qu'il fallait distinguer ; qu'il y avait l'Église *triumphante*, Dieu, les saints, les âmes sauvées, et l'Église *militante*, autrement dit, le pape, les cardinaux, le clergé, les bons chrétiens, laquelle Église « bien assemblée » ne peut errer et est gouvernée du Saint-Esprit. — « Ne voulez-vous donc pas vous soumettre à l'Église militante ? — Je suis venue au roi de France de par Dieu, de par la vierge

Marie, les saints et l'Église victorieuse de là-haut ; à cette Église je me soumetts, moi, mes œuvres, ce que j'ai fait ou à faire. — Et à l'Église *militante* ? — Je ne répondrai maintenant rien autre chose. »

Si l'on en croyait un des assesseurs, elle aurait dit qu'en certains points elle n'en croyait ni évêque, ni pape, ni personne ; que ce qu'elle avait, elle le tenait de Dieu.

La question du procès se trouva ainsi posée dans sa simplicité, dans sa grandeur, le vrai débat s'ouvrit : d'une part, l'Église visible et l'autorité, de l'autre l'inspiration attestant l'Église invisible... Invisible pour les yeux vulgaires ; mais la pieuse fille la voyait clairement, elle la contemplait sans cesse et l'entendait en elle-même, elle portait en son cœur ces saintes et ces anges... Là était l'Église pour elle, là Dieu rayonnait ; partout ailleurs combien il était obscur !...

Tel étant le débat, il n'y avait pas de remède ; l'accusée devait se perdre. Elle ne pouvait céder, elle ne pouvait sans mentir désavouer, nier ce qu'elle voyait et entendait si distinctement. D'autre part, l'autorité restait-elle une autorité, si elle abdiquait sa juridiction, si elle ne punissait ? L'Église militante est une Église armée, armée du glaive à deux tranchants, contre qui ? Apparemment contre les indociles.

Terrible était cette Église dans la personne des raisonneurs, des scolastiques, des ennemis de l'inspiration ; terrible et implacable, si elle était représentée par l'évêque de Beauvais. Mais au-dessus de l'évêque n'y avait-il donc pas d'autres juges ? Le parti épiscopal et universitaire, qui prêchait la suprématie des conciles, pouvait-il, dans ce cas particulier, ne pas reconnaître comme juge suprême son concile de Bâle, qui allait ouvrir ? D'autre part, l'inquisition papale, le dominicain qui en était le vicaire, ne contestait pas sans doute que la juridiction du pape ne fût supérieure à la sienne, qui en émanait.

Un légiste de Rouen, ce même Jean de la Fontaine, ami de Cauchon et hostile à la Pucelle, ne crut pas en conscience pouvoir laisser ignorer à une accusée sans conseil qu'il y avait des juges d'appel, et que, sans rien sacrifier sur le fond, elle pouvait y avoir recours. Deux moines crurent aussi que le droit suprême du pape devait être réservé. Quelque peu régulier qu'il fût que des assesseurs pussent visiter isolément et conseiller l'accusée, ces trois honnêtes gens, qui voyaient toutes les formes violées par Cauchon pour le triomphe de l'iniquité, n'hésitèrent pas à les violer eux-mêmes dans l'intérêt de la justice. Ils allèrent intrépidement à la prison, se firent ouvrir et lui conseillèrent l'appel. Elle appela le lendemain au pape et au concile. Cauchon furieux fit venir les gardes et leur demanda qui avait visité la Pucelle. Le légiste et les deux moines furent en grand danger de mort. Depuis ce jour ils disparaissent, et avec eux disparaît du procès la dernière image du droit.

Cauchon avait espéré d'abord mettre de son côté l'autorité des gens de loi, si grande à Rouen ; mais il avait vu bien vite qu'il faudrait se passer d'eux. Lorsqu'il communiqua les premiers actes du procès à l'un de ces graves légistes, maître Jehan Lohier, celui-ci répondit net que le procès ne valait rien, que tout cela n'était pas en forme, que les assesseurs n'étaient pas libres, que l'on procédait à huis clos, que l'accusée, simple fille, n'était pas capable de répondre sur de si grandes choses et à de tels docteurs. Enfin, l'homme de la loi osa dire à l'homme d'Église : « C'est un procès contre l'honneur du prince dont cette fille tient le parti ; il faudrait l'appeler, lui aussi, et lui donner un défenseur. » Cette gravité intrépide, qui rappelle celle de Papinien devant Caracalla, aurait coûté cher à Lohier. Mais le Papinien normand n'attendit pas, comme l'autre, la mort sur sa chaise curule ; il partit à l'instant pour Rome, où le pape s'empressa de s'attacher un tel homme et de le faire siéger dans les tribunaux du saint-siège ; il y mourut doyen de la Rote.

Cauchon devait, ce semble, être mieux soutenu des théologiens. Après les premiers interrogatoires, armé des réponses que Jeanne avait données contre elle, il s'enferma avec ses intimes, et, s'aidant surtout de la plume d'un habile universitaire de Paris, il tira de ces réponses un petit nombre d'articles, sur lesquels on devait prendre l'avis des principaux docteurs et des corps ecclésiastiques. C'était l'usage détestable, mais enfin (quoi qu'on ait dit) l'usage ordinaire et régulier des procès d'inquisition. Ces propositions extraites des réponses de la Pucelle, et rédigées sous forme générale, avaient une fausse apparence d'impartialité. Dans la réalité, elles n'étaient qu'un travestissement de ses réponses, et ne pouvaient manquer d'être qualifiées par les docteurs consultés selon l'intention hostile de l'inique rédacteur.

Quelle que fût la rédaction, quelque terreur qui pesât sur les docteurs consultés, leurs réponses furent loin d'être unanimes contre l'accusée. Parmi ces docteurs, les vrais théologiens, les croyants sincères, ceux qui avaient conservé la foi ferme du moyen âge, ne pouvaient rejeter si aisément les apparitions, les visions. Il eût fallu douter aussi de toutes les merveilles de la vie des saints, discuter toutes les légendes. Le vénérable évêque d'Avranches, qu'on alla consulter, répondit que, d'après les doctrines de saint Thomas, il n'y avait rien d'impossible dans ce qu'affirmait cette fille, rien qu'on dût rejeter à la légère.

L'évêque de Lisieux, en avouant que les révélations de Jeanne pouvaient lui être dictées par le démon, ajouta humainement qu'elles pouvaient aussi être de *simples mensonges*, et que, si elle ne se soumettait à l'Église, elle devait être jugée schismatique et véhémentement *suspecte* dans la foi.

Plusieurs légistes répondirent en Normands, la trouvant coupable et très coupable, à *moins qu'elle n'eût ordre de*

Dieu. Un bachelier alla plus loin : tout en la condamnant, il demanda que, vu la fragilité de son sexe, *on lui fit répéter les douze propositions* (il soupçonnait avec raison qu'on ne les lui avait pas communiquées) et qu'ensuite on les adressât au pape : c'eût été un ajournement indéfini.

Les assesseurs, réunis dans la chapelle de l'archevêché, avaient décidé contre elle sur les propositions. Le chapitre de Rouen, consulté aussi, n'avait pas hâte de se décider, de donner cette victoire à l'homme qu'il détestait, qu'il tremblait d'avoir pour archevêque. Le chapitre eût voulu attendre la réponse de l'Université de Paris, dont on demandait l'avis. La réponse de Paris n'était pas douteuse ; le parti gallican, universitaire et scolastique ne pouvait être favorable à la Pucelle ; un homme de ce parti, l'évêque de Coutances, avait dépassé tous les autres par la dureté et la bizarrerie de sa réponse. Il écrivit à l'évêque de Beauvais qu'il la jugeait livrée au démon, « parce qu'elle n'avait pas les deux qualités qu'exige saint Grégoire, la vertu et l'humanité », et que ses assertions étaient tellement hérétiques que quand même elle les révoquerait, il n'en faudrait pas moins la tenir sous bonne garde.

C'était un spectacle étrange de voir ces théologiens, ces docteurs travailler de toute leur force à ruiner ce qui faisait le fondement de leur doctrine et le principe religieux du moyen âge en général, la croyance aux révélations, à l'intervention des êtres surnaturels... Ils doutaient du moins de celle des anges ; mais leur foi au diable était tout entière.

L'importante question de savoir si les révélations intérieures doivent se taire, se désavouer elles-mêmes, lorsque l'Église l'ordonne, cette question débattue au-dehors et à grand bruit, ne s'agitait-elle pas en silence dans l'âme de celle qui affirmait et croyait le plus fortement ? Cette bataille de la foi ne se livrait-elle pas au sanctuaire même de la foi, dans ce loyal et simple cœur ?... J'ai quelque raison de le

croire.

Tantôt elle déclara se soumettre au pape et demanda à lui être envoyée. Tantôt elle distingua, soutenant qu'en matière de *foi* elle était soumise au pape, aux prélats, à l'Église, mais que pour ce qu'elle avait *fait*, elle ne pouvait s'en remettre qu'à Dieu. Tantôt elle ne distingua plus, et, sans explication, s'en remit « à son Roi, au juge du ciel et de la terre ».

Quelque soin qu'on ait pris d'obscurcir ces choses, de cacher ce côté humain dans une figure qu'on voulait toute divine, les variations sont visibles. C'est à tort qu'on a prétendu que les juges parvinrent à lui faire prendre le change sur ces questions. « Elle était bien subtile, dit avec raison un témoin, d'une subtilité de femme. » J'attribuerais volontiers à ces combats intérieurs la maladie dont elle fut atteinte et qui la mit bien près de la mort. Son rétablissement n'eut lieu qu'à l'époque où ses apparitions changèrent, comme elle nous l'apprend elle-même, au moment où l'ange Michel, l'ange des batailles qui ne la soutenait plus, céda la place à Gabriel, l'ange de la grâce et de l'amour divin.

Elle tomba malade dans la semaine sainte. La tentation commença sans doute au dimanche des Rameaux. Fille de la campagne, née sur la lisière des bois, elle qui toujours avait vécu sous le ciel, il lui fallut passer ce beau jour de Pâques fleuries au fond de la tour. Le grand *secours* qu'invoque l'Église ne vint pas pour elle ; *la porte ne s'ouvrit point*.

Elle s'ouvrit le mardi, mais ce fut pour mener l'accusée à la grande salle du château par-devant ses juges. On lui lut les articles qu'on avait tirés de ses réponses, et préalablement l'évêque lui remontra « que ces docteurs étoient tous gens d'Église, clercs et lettrés en droit divin et humain, et tous bénins et pitoyables, vouloient procéder doucement, sans demander vengeance *ni punition corporelle*, mais que

seulement ils vouloient l'éclairer et la mettre en la voie de vérité et de salut ; que, comme elle n'étoit pas assez instruite en si haute matière, l'évêque et l'inquisiteur lui offroient qu'elle élût un ou plusieurs des assistants pour la conseiller. » L'accusée ; en présence de cette assemblée, dans laquelle elle ne trouvait pas un visage ami, répondit avec douceur : « En ce que vous admonestez de mon bien et de notre foi, je vous remercie ; quant au conseil que vous m'offrez, je n'ai point intention de me départir du conseil de Notre-Seigneur. »

Le premier article touchait le point capital, la soumission. Elle répondit comme auparavant : « Je crois bien que notre Saint-Père, les évêque et autres gens d'Église sont pour garder la *foi* chrétienne et punir ceux qui y défont. Quant à mes *faits*, je ne me soumettrai qu'à l'Église du ciel, à Dieu et à la Vierge, aux saints et saintes du paradis. Je n'ai point failli en la foi chrétienne, et je n'y voudrais faillir. »

Et plus loin : « J'aime mieux mourir que révoquer ce que j'ai fait par le commandement de Notre-Seigneur. »

Ce qui peint le temps, l'esprit inintelligent de ces docteurs, leur aveugle attachement à la lettre sans égard à l'esprit c'est qu'aucun point ne leur semblait plus grave que le péché d'avoir pris un habit d'homme. Ils lui remontrèrent que, selon les canons, ceux qui changent ainsi l'habit de leur sexe sont abominables devant Dieu. D'abord elle ne voulut pas répondre directement et demanda un délai jusqu'au lendemain. Les juges insistant pour qu'elle quittât cet habit, elle répondit « qu'il n'était pas en elle de dire quand elle pourrait le quitter. — Mais si l'on vous prive d'entendre la messe ? — Eh bien ! Notre-Seigneur peut bien me la faire entendre sans vous. — Voudrez-vous prendre l'habit de femme pour recevoir votre Sauveur à Pâques ? — Non, je ne puis quitter cet habit pour recevoir mon Sauveur, je ne fais nulle différence de cet habit ou d'un autre. » Puis elle

semble ébranlée et demande qu'au moins on lui laisse entendre la messe, et elle ajoute : « Encore si vous me donniez une robe comme celles que portent les filles des bourgeois, une robe *bien longue*. »

On voit bien qu'elle rougissait de s'expliquer. La pauvre fille n'osait dire comment elle était dans sa prison, en quel danger continuel. Il faut savoir que trois soldats couchaient dans sa chambre, trois de ces brigands que l'on appelait *houspilleurs*. Il faut savoir qu'enchaînée à une poutre par une grosse chaîne de fer, elle était presque à leur merci ; l'habit d'homme qu'on voulait lui faire quitter était toute sa sauvegarde... Que dire de l'imbécillité du juge ou de son horrible connivence ?

Sous les yeux de ces soldats, parmi leurs insultes et leurs dérisions, elle était de plus espionnée du dehors ; Winchester, l'inquisiteur et Cauchon avaient chacun une clef de la tour, et l'observaient à chaque heure ; on avait tout exprès percé la muraille ; dans cet infernal cachot, chaque pierre avait des yeux.

Toute sa consolation, c'est qu'on avait d'abord laissé communiquer avec elle un prêtre qui se disait prisonnier et du parti de Charles VII. Ce Loyseleur, comme on l'appelait, était un Normand qui appartenait aux Anglais. Il avait gagné la confiance de Jeanne, recevait sa confession, et pendant ce temps des notaires cachés écoutaient et écrivaient... On prétend que Loyseleur l'encouragea à résister, pour la faire périr. Quand on délibéra si elle serait mise à la torture (chose bien inutile puisqu'elle ne niait et ne cachait rien), il ne se trouva que deux ou trois hommes pour conseiller cette atrocité, et le confesseur fut des trois.

L'état déplorable de la prisonnière s'aggrava dans la semaine sainte par la privation des secours de la religion. Le jeudi, la Cène lui manqua ; dans ce jour où le Christ se fait l'hôte universel, où il invite les pauvres et tous ceux qui

souffrent, elle parut *oubliée*.

Au vendredi saint, au jour du grand silence, où tout bruit cessant, chacun n'entend plus que son propre cœur, il semble que celui des juges ait parlé, qu'un sentiment d'humanité et de religion se soit éveillé dans leurs vieilles âmes scolastiques. Ce qui est sûr, c'est qu'au mercredi ils siégeaient trente-cinq, et que le samedi ils n'étaient plus que neuf ; les autres prétextèrent dans doute les dévotions du jour.

Elle au contraire avait repris cœur ; associant ses souffrances à celles du Christ, elle s'était relevée. Elle répondit de nouveau « qu'elle s'en rapporterait à l'Église militante, *pourvu qu'elle ne lui commendât chose impossible*. — Croyez-vous donc n'être point sujette à l'Église qui est en terre, à notre Saint-Père le Pape, aux cardinaux, archevêques, évêques et prélats ? — Oui, sans doute, *notre Sire servi*. — Vos voix vous défendent de vous soumettre à l'Église militante ? — Elles ne le défendent point, *Notre-Seigneur étant servi premièrement*. »

Cette fermeté se soutint le samedi. Mais le lendemain, que devint-elle, le dimanche, ce grand dimanche de Pâques ? Que se passa-t-il dans ce pauvre cœur, lorsque la fête universelle éclatant à grand bruit par la ville, les cinq cents cloches de Rouen jetant leurs joyeuses volées dans les airs, le monde chrétien ressuscitant avec le Sauveur, elle resta dans sa mort ?

Qu'était-ce en ce temps-là, dans cette unanimité du monde chrétien ? Qu'était-ce pour une jeune âme qui n'avait vécu que de foi !... Elle qui, parmi sa vie intérieure de visions et de révélations, n'en avait pas moins obéi docilement aux commandements de l'Église, elle qui jusque-là s'était crue naïvement fille soumise de l'Église, « bonne fille », comme elle disait, pouvait-elle voir sans terreur que l'Église était contre elle ? Seule, quand tous s'unissent en

Dieu, seule exceptée de la joie du monde et de l'universelle communion, au jour où la porte du ciel s'ouvre au genre humain, seule en être exclue !...

Et cette exclusion était-elle injuste ?... L'âme chrétienne est trop humble pour prétendre jamais qu'elle a droit à recevoir son Dieu... Qui était-elle après tout, pour contredire ces prélats, ces docteurs ? Comment osait-elle parler devant tant de gens habiles qui avaient étudié ? Dans la résistance d'une ignorante aux doctes, d'une simple fille aux personnes élevées en autorité, n'y avait-il pas outrecuidance et damnable orgueil ?... Ces craintes lui vinrent certainement.

D'autre part, cette résistance n'est pas celle de Jeanne, mais bien des saintes et des anges qui lui ont dicté ses réponses et l'ont soutenue jusqu'ici... Pourquoi, hélas ! viennent-ils donc plus rarement dans un si grand besoin ? Pourquoi ces consolants visages des saintes n'apparaissent-ils plus que dans une douteuse lumière et chaque jour pâlisants ?... Cette délivrance tant promise, comment n'arrive-t-elle pas ?... Nul doute que la prisonnière ne se soit fait bien souvent ces questions, qu'elle n'ait tout bas, bien doucement, querellé les saintes et les anges. Mais des anges qui ne tiennent point leur parole, sont-ce bien des anges de lumière ?... Espérons que cette horrible pensée ne lui traversa point l'esprit.

Elle avait un moyen d'échapper. C'était, sans désavouer expressément, de ne plus affirmer, de dire : « Il me semble. » Les gens de loi trouvaient tout simple qu'elle dit ce petit mot. Mais pour elle, dire une telle parole de doute, c'était au fond renier, c'était abjurer le beau rêve des amitiés célestes, trahir les douces sœurs d'en haut... Mieux valait mourir... Et en effet, l'infortunée, rejetée de l'Église visible, délaissée de l'invisible Église, du monde et de son propre cour, elle défaillit ... Et le corps suivait l'âme défailante...

Il se trouva justement que ce jour-là elle avait goûté

d'un poisson que lui envoyait le charitable évêque de Beauvais, elle put se croire empoisonnée. L'évêque y avait intérêt ; la mort de Jeanne eût fini ce procès embarrassant, tiré le juge d'affaire. Mais ce n'était pas le compte des Anglais. Lord Warwick disait tout alarmé : « Le *roi* ne voudrait pour rien au monde qu'elle mourût de sa mort naturelle ; le *roi* l'a achetée, elle lui coûte cher !... Il faut qu'elle meure par justice, qu'elle soit brûlée... Arrangez-vous pour la guérir. »

On eut soin d'elle en effet, elle fut visitée, saignée, mais elle n'alla pas mieux. Elle restait faible et presque mourante. Soit qu'on craignît qu'elle n'échappât ainsi et ne mourût sans rien rétracter, soit que cet affaiblissement du corps donnât espoir qu'on aurait meilleur marché de l'esprit, les juges firent une tentative (18 avril). Ils vinrent la trouver dans sa chambre et lui remontrèrent qu'elle était en grand danger, si elle ne voulait prendre conseil et suivre l'avis de l'Église : « Il me semble, en effet, dit-elle, vu mon mal, que je suis en grand péril de mort. S'il est ainsi, que Dieu veuille faire sou plaisir de moi, je voudrais avoir confession, recevoir mon Sauveur et être mise en terre sainte. — Si vous voulez avoir les sacrements de l'Église, il faut faire comme les bons catholiques et vous soumettre à l'Église. » Elle ne répliqua rien. Puis, le juge répétant les mêmes paroles, elle dit : « Si le corps meurt en prison, j'espère que vous le ferez mettre en terre sainte ; si vous ne le faites, je m'en rapporte à Notre-Seigneur. »

Déjà, dans ses interrogatoires, elle avait exprimé une de ses dernières volontés. *Demande* : « Vous dites que vous portez l'habit d'homme par le commandement de Dieu, et pourtant vous voulez avoir chemise de femme en cas de mort ? — *Réponse* : Il suffit qu'elle soit longue. » Cette touchante réponse montrait assez qu'en cette extrémité, elle était bien moins préoccupée de la vie que de la pudeur.

Les docteurs prêchèrent longtemps la malade et celui

qui s'était chargé spécialement de l'exhorter, un des scolastiques de Paris, maître Nicolas Midy, finit par lui dire aigrement : « Si vous n'obéissez à l'Église, vous serez abandonnée comme une Sarrasine. — Je suis bonne chrétienne, répondit-elle doucement, j'ai été bien baptisée, je mourrai comme une bonne chrétienne. »

Ces lenteurs portaient au comble l'impatience des Anglais. Winchester avait espéré, avant la campagne, pouvoir mettre à fin le procès, tirer un aveu de la prisonnière, déshonorer le roi Charles. Ce coup frappé, il reprenait Louviers, s'assurait de la Normandie, de la Seine, et alors il pouvait aller à Bâle commencer l'autre guerre, la guerre théologique, y siéger comme arbitre de la chrétienté, faire et défaire les papes. Au moment où il avait en vue de si grandes choses, il lui fallait se morfondre à attendre ce que cette fille voudrait dire.

Le maladroit Cauchon avait justement indisposé le chapitre de Rouen, dont il sollicitait une décision contre la Pucelle. Il se laissait appeler d'avance : « Monseigneur l'archevêque. » Winchester résolut que, sans s'arrêter aux lenteurs de ces Normands, on s'adresserait directement au grand tribunal théologique, à l'Université de Paris.

Tout en attendant la réponse, on faisait de nouvelles tentatives pour vaincre la résistance de l'accusée, ou employait la ruse, la terreur. Dans une seconde monition (2 mai), le prédicateur, maître Châtillon, lui proposa de s'en remettre de la vérité de ses apparitions à des gens de son propre parti. Elle ne donna pas dans ce piège. « Je m'en tiens, dit-elle, à mon juge, au Roi du ciel et de la terre. » Elle ne dit plus cette fois, comme auparavant : « A Dieu *et au pape*. » — « Eh bien ! l'Église vous laissera, et vous serez en péril du feu pour l'âme e le corps. — Vous ne ferez ce que vous dites qu'il ne vous en prenne mal au corps et à l'âme. »

On ne s'en tint pas à de vagues menaces. A la troisième

monition qui eut lieu dans sa chambre (11 mai), on fit venir le bourreau, on affirma que la torture était prête... Mais cela n'opéra point. Il se trouva au contraire qu'elle avait repris tout son courage, et tel qu'elle ne l'eut jamais. Relevée après la tentation, elle avait comme monté d'un degré vers les sources de la grâce. « L'ange Gabriel est venu me fortifier, dit-elle ; c'est bien lui, les saintes me l'ont assuré... Dieu a toujours été le maître en ce que j'ai fait ; le Diable n'a jamais eu puissance en moi... Quand vous me feriez arracher les membres et tirer l'âme du corps, je n'en dirais pas autre chose. » L'esprit éclatait tellement en elle, que Châtillon lui-même, son dernier adversaire, fut touché et devint son défenseur ; il déclara qu'un procès conduit ainsi lui semblait nul. Cauchon, hors de lui, le fit taire.

Enfin, arriva la réponse de l'Université. Elle décidait sur les douze articles que cette fille était livrée au Diable, impie envers ses parents, altérée de sang chrétien, etc. C'était l'opinion de la faculté de théologie. La faculté de droit, plus modérée, la déclarait punissable, mais avec deux restrictions : 1° si elle s'obstinait ; 2° si elle était dans son bon sens.

L'Université écrivait en même temps aux papes, aux cardinaux, au roi d'Angleterre, louant l'évêque de Beauvais, et déclarant « qu'il lui sembloit avoir été tenue grande gravité, sainte et juste manière de procéder, et dont chacun devoit être bien content ».

Armés de cette réponse, quelques-uns voulaient qu'on la brûlât sans plus attendre ; cela eût suffi pour la satisfaction des docteurs dont elle rejetait l'autorité, mais non pas pour celle des Anglais ; il leur fallait une rétractation qui *infâmât* le roi Charles. On essaya d'une nouvelle monition, d'un nouveau prédicateur, maître Pierre Morice, qui ne réussit pas mieux ; il eut beau faire valoir l'autorité de l'Université de Paris, « qui est la lumière de toute science » :

« Quand je verrais le bourreau et le feu, dit-elle, quand je serais dans le feu, je ne pourrais dire que ce que j'ai dit. »

On était arrivé au 23 mai, au lendemain de la Pentecôte ; Winchester ne pouvait plus rester à Rouen, il fallait en finir. On résolut d'arranger une grande et terrible scène publique qui pût ou effrayer l'obstinée, ou tout au moins donner le change au peuple. On lui envoya la veille au soir Loyseleur, Châtillon et Morice, pour lui promettre que si elle était soumise, si elle quittait l'habit d'homme, elle serait remise aux gens d'Église et qu'elle sortirait des mains des Anglais.

Ce fut au cimetière de Saint-Ouen, derrière la belle et austère église monastique (déjà bâtie comme nous la voyons), qu'eut lieu cette terrible comédie. Sur un échafaud siégeait le cardinal Winchester, les deux juges et trente-trois assesseurs, plusieurs ayant leurs scribes assis à leurs pieds. Sur l'autre échafaud, parmi les huissiers et les gens de torture, était Jeanne en habit d'homme ; il y avait en outre des notaires pour recueillir ses aveux, et un prédicateur qui devait l'admonester. Au pied, parmi la foule, se distinguait un étrange auditeur, le bourreau sur la charrette, tout prêt à l'emmener, dès qu'elle lui serait adjugée.

Le prédicateur du jour, un fameux docteur, Guillaume Érard, crut devoir dans une si belle occasion lâcher la bride à son éloquence, et par zèle il gâta tout. « O noble maison de France, criait-il, qui toujours avais été protectrice de la foi, as-tu été ainsi abusée, de t'attacher à une hérétique et schismatique... » Jusque-là l'accusée écoutait patiemment ; mais le prédicateur, se tournant vers elle, lui dit en levant le doigt : « C'est à toi, Jehanne, que je parle, et je te dis que ton roi est hérétique et schismatique. » A ces mots, l'admirable fille, oubliant tout son danger, s'écria : « Par ma foi, sire, révérence gardée, j'ose bien vous dire et jurer, sur peine de ma vie, que c'est le plus noble chrétien de tous les

chrétiens, celui qui aime le mieux la foi et l'Église, il n'est point tel que vous le dites. — Faites-la taire », s'écria Cauchon.

Ainsi tant d'efforts, de travaux, de dépenses, se trouvaient perdus. L'accusée soutenait son dire. Tout ce qu'on obtenait d'elle cette fois, c'était qu'elle voulait bien se soumettre *au pape*. Cauchon répondait : « Le pape est trop loin. » Alors il se mit à lire l'acte de condamnation tout dressé d'avance ; il y était dit entre autres choses : « Bien plus, d'un esprit obstiné, vous avez refusé de vous soumettre *au Saint-Père* et au concile, etc. » Cependant, Loyseleur, Érard, la conjuraient d'avoir pitié d'elle-même ; l'évêque, reprenant quelque espoir, interrompit sa lecture. Alors les Anglais devinrent furieux : un secrétaire de Winchester dit à Cauchon qu'on voyait bien qu'il favorisait cette fille ; le chapelain du cardinal en disait autant. « Tu en as menti », s'écria l'évêque. « Et toi, dit l'autre, tu trahis le roi. » Ces graves personnages semblaient sur le point de se gourmer sur leur tribunal.

Érard ne se décourageait pas, il menaçait, il priait. Tantôt il disait : « Jehanne, nous avons tant pitié de vous... ! » et tantôt : « Abjure, ou tu seras brûlée ! » Tout le monde s'en mêlait, jusqu'à un bon huissier qui, touché de compassion, la suppliait de céder, et assurait qu'elle serait tirée des mains des Anglais, remise à l'Église. « Eh ! bien, je signerai, » dit-elle. — Alors Cauchon, se tournant ; vers le cardinal, lui demanda respectueusement ce qu'il fallait faire. « L'admettre à la pénitence, » répondit le prince ecclésiastique.

Le secrétaire de Winchester tira de sa manche une toute petite révocation de six lignes (celle qu'on publia ensuite avait six pages), il lui mit la plume en main, mais elle ne savait pas signer ; elle sourit et traça un rond ; le secrétaire lui prit la main, et lui fit faire une croix.

La sentence de grâce était bien sévère « Jehanne, nous vous condamnons par grâce et modération à passer le reste de vos jours en prison, au pain de douleur et à l'eau d'angoisse, pour y pleurer vos péchés. »

Elle était admise par le juge d'Église à faire pénitence, nulle autre part sans doute que dans les prisons d'Église. L'*in pace* ecclésiastique, quelque dur qu'il fût, devait au moins la tirer des mains des Anglais, la mettre à l'abri de leurs outrages, sauver son honneur. Quels furent sa surprise et son désespoir, lorsque l'évêque dit froidement : « Menez-la où vous l'avez prise. »

Rien n'était fait ; ainsi trompée, elle ne pouvait manquer de rétracter sa rétractation. Mais, quand elle aurait voulu y persister, la rage des Anglais ne l'aurait pas permis. Ils étaient venus à Saint-Ouen dans l'espoir de brûler enfin la sorcière ; ils attendaient, haletants, et on croyait les renvoyer ainsi, les payer d'un petit morceau de parchemin, d'une signature, d'une grimace... Au moment même où l'évêque interrompit la lecture de la condamnation, les pierres volèrent sur les échafauds, sans respect du cardinal... Les docteurs faillirent périr en descendant dans la place ; ce n'était partout qu'épées nues qu'on leur mettait à la gorge ; les plus modérés des Anglais s'en tenaient aux paroles outrageantes : « Prêtres, vous ne gagnez pas l'argent du roi. » Les docteurs, défilant à la hâte, disaient tout tremblants : « Ne vous inquiétez, nous la retrouverons bien.

Et ce n'était pas seulement la populace des soldats, le *mob* anglais, toujours si féroce, qui montrait cette soif de sang. Les honnêtes gens, les grands, les lords, n'étaient pas moins acharnés. L'homme du roi, son gouverneur, lord Warwick, disait comme les soldats : « Le roi va mal, la fille ne sera pas brûlée. »

Warwick était justement l'honnête homme selon les idées anglaises, l'Anglais accompli, le parfait *gentleman*

brave et dévot, comme son maître Henri V, champion zélé de l'Église établie, il avait fait un pèlerinage à la Terre-Sainte, et maint autre voyage chevaleresque, ne manquant pas un tournoi sur sa route. Lui-même il en donna un des plus éclatants et des plus célèbres aux portes de Calais, où il défia toute la chevalerie de France. Il resta de cette fête un long souvenir la bravoure, la magnificence de ce Warwick ne servirent pas peu à préparer la route au fameux Warwick, le *faiseur de rois*.

Avec toute cette chevalerie, Warwick n'en poursuivait pas moins âprement la mort d'une femme, d'une prisonnière de guerre ; les Anglais, le meilleur et le plus estimé de tous, ne se faisaient aucun scrupule d'honneur de tuer par sentence de prêtres et par le feu celle qui les avait humiliés par l'épée.

Ce grand peuple anglais, parmi tant de bonnes et solides qualités, a un vice qui gâte ces qualités même. Ce vice immense, profond, c'est l'orgueil. Cruelle maladie, mais qui n'en est pas moins leur principe de vie, l'explication de leurs contradictions, le secret de leurs actes. Chez eux, vertus et crimes, c'est presque toujours orgueil ; leurs ridicules aussi ne viennent que de là. Cet orgueil est prodigieusement sensible et douloureux ; ils en souffrent infiniment, et mettent encore de l'orgueil à cacher ces souffrances. Toutefois, elles se font jour ; la langue anglaise possède en propre les deux mots expressifs de *disappointment* et *mortification*.

Cette adoration de soi, ce culte intérieur de la créature pour elle-même, c'est le péché qui fit tomber Satan, la suprême impiété. Voilà pourquoi, avec tant de vertus humaines, avec ce sérieux, cette honnêteté extérieure, ce tour d'esprit biblique, nulle nation n'est plus loin de la grâce. C'est le seul peuple qui n'ait pu revendiquer l'*Imitation* de Jésus ; un Français pouvait écrire ce livre, un Allemand, un Italien, jamais un Anglais. De Shakespeare à Milton, de Mil-

ton à Byron, leur belle et sombre littérature est sceptique, judaïque, satanique, pour résumer, anti-chrétienne. Les Indiens de l'Amérique, qui ont souvent tant de pénétration et d'originalité, disaient à leur manière : « Le Christ, c'était un Français que les Anglais crucifièrent à Londres ; Ponce-Pilate était un officier au service de la Grande-Bretagne. »

Jamais les Juifs ne furent si animés contre Jésus que les Anglais contre la Pucelle. Elle les avait, il faut le dire, cruellement blessés à l'endroit le plus sensible dans l'estime naïve et profonde qu'ils ont pour eux-mêmes. A Orléans, l'invincible gendarmerie, les fameux archers, Talbot en tête, avaient montré le dos ; à Jargeau, dans une place et derrière de bonnes murailles, ils s'étaient laissé prendre ; à Patay, ils avaient fui à toutes jambes, fui devant une fille... Voilà qui était dur à penser, voilà ce que ces taciturnes Anglais rumaient sans cesse en eux-mêmes... Une fille leur avait fait peur, et il n'était pas bien sûr qu'elle ne leur fît peur encore, tout enchaînée qu'elle était... Non pas elle, apparemment, mais le Diable dont elle était l'agent ; ils tâchaient du moins de le croire ainsi et de le faire croire.

A cela, il y avait pourtant une difficulté, c'est qu'on la disait vierge, et qu'il était notoire et parfaitement établi que le Diable ne pouvait faire pacte avec une vierge. La plus sage tête qu'eussent les Anglais, le régent Bedford, résolut d'éclaircir ce point ; la duchesse, sa femme, envoya des matrones qui déclarèrent qu'en effet elle était pucelle. Cette déclaration favorable tourna justement contre elle, en donnant lieu à une autre imagination superstitieuse. On conclut que c'était cette virginité qui faisait sa force, sa puissance ; la lui ravir, c'était la désarmer, rompre le charme, la faire descendre au niveau des autres femmes.

La pauvre fille, en tel danger, n'avait eu jusque-là de défense que l'habit d'homme. Mais, chose bizarre, personne n'avait jamais voulu comprendre pourquoi elle le gardait.

Ses amis, ses ennemis, tous en étaient scandalisés. Dès le commencement, elle avait été obligée de s'en expliquer aux femmes de Poitiers. Lorsqu'elle fut prise et sous la garde des dames de Luxembourg, ces bonnes dames la prièrent de se vêtir comme il convenait à une honnête fille. Les Anglaises surtout, qui ont toujours fait grand bruit de chasteté et de pudeur, devaient trouver un tel travestissement monstrueux et intolérablement indécent. La duchesse de Bedford lui envoya une robe de femme, mais par qui ? par un homme, par un tailleur. Cet homme, hardi et familier, osa bien entreprendre de lui passer la robe, et comme elle le repoussait, il mit sans façon la main sur elle, sa main de tailleur sur la main qui avait porté le drapeau de la France..., elle lui appliqua un soufflet.

Si les femmes ne comprenaient rien à cette question féminine, combien moins les prêtres ? Ils citaient le texte d'un concile du quatrième siècle, qui anathématisait ces changements d'habits. Ils ne voyaient pas que cette défense s'appliquait spécialement à une époque où l'on sortait à peine de l'impureté païenne. Les docteurs du parti de Charles VII, les apologistes de la Pucelle, sont fort embarrassés de la justifier sur ce point. L'un d'eux (on, croit que c'est Gerson) suppose gratuitement que, dès qu'elle descend de cheval, elle reprend l'habit de femme ; il avoue qu'Esther et Judith ont employé d'autres moyens plus naturels, plus féminins pour triompher des ennemis du peuple de Dieu. Ces théologiens, tout préoccupés de l'âme, semblent faire bon marché du corps ; pourvu qu'on suive la lettre, la loi écrite, l'âme sera sauvée ; que la chair devienne ce qu'elle pourra... Il faut pardonner à une pauvre et simple fille de n'avoir pas su si bien distinguer.

C'est notre dure condition ici-bas que l'âme et le corps soient si fortement liés l'un à l'autre, que l'âme traîne cette chair, qu'elle en subisse les hasards, et qu'elle en réponde... Cette fatalité a toujours été pesante, mais combien l'est-elle

davantage sous une loi religieuse qui ordonne d'endurer l'outrage, qui ne permet point que l'honneur en péril puisse échapper en jetant là le corps et se réfugiant dans le monde des esprits !

Le vendredi et le samedi, l'infortunée prisonnière, dépouillée de l'habit d'homme, avait bien à craindre. La nature brutale, la haine furieuse, la vengeance, tout devait pousser les lâches à la dégrader avant qu'elle ne périt, à souiller ce qu'ils allaient brûler... Ils pouvaient d'ailleurs être tentés de couvrir leur infamie d'une raison d'État selon les idées du temps ; en lui ravissant sa virginité, on devait sans doute détruire cette puissance occulte dont les Anglais avaient si grand'peur ; ils reprendraient courage peut-être, s'ils savaient qu'après tout ce n'était vraiment qu'une femme. Au dire de son confesseur, à qui elle le révéla, un Anglais, non un soldat mais un gentleman, un lord se serait patriotiquement dévoué à cette exécution ; il eût bravement entrepris de violer une fille enchaînée, et n'y parvenant pas, il l'aurait chargée de coups.

« Quand vint le dimanche matin, jour de la Trinité, et qu'elle dut se lever (comme elle l'a rapporté à celui qui parle), elle dit aux Anglais, ses gardes : « Déferrez-moi, que je puisse me lever. » L'un d'eux ôta les habits de femme qui étoient sur elle, vida le sac où étoit l'habit d'homme, et lui dit : « Lève-toi. — Messieurs, dit-elle, vous savez qu'il m'est défendu ; sans faute, je ne le prendrai point. » Ce débat dura jusqu'à midi ; et enfin, pour nécessité de corps, il fallut bien qu'elle sortît et prît cet habit. Au retour, ils ne voulurent point lui en donner d'autre, quelque supplication qu'elle fit. »

Ce n'était pas au fond l'intérêt des Anglais qu'elle reprît l'habit d'homme et qu'elle annulât ainsi une rétractation si laborieusement obtenue. Mais en ce moment leur rage ne connaissait plus de bornes. Xaintrilles venait de faire une

tentative hardie sur Rouen. C'eût été un beau coup d'enlever les juges sur leur tribunal, de mener à Poitiers Winchester et Bedford ; celui-ci faillit encore être pris au retour, entre Rouen et Paris. Il n'y avait plus de sûreté pour les Anglais tant que vivrait cette fille maudite, qui sans doute continuait ses maléfices en prison. Il fallait qu'elle pérît.

Les assesseurs, avertis à l'instant de venir au château pour voir le changement d'habit, trouvèrent dans la cour une centaine d'Anglais qui leur barrèrent le passage ; pensant que ces docteurs, s'ils entraient, pouvaient gêner tout, ils levèrent sur eux les haches, les épées, et leur donnèrent la chasse, en les appelant *traîtres d'Armagnaux*. Cauchon, introduit à grand'peine, fit le gai pour plaire à Warwick, et dit en riant : « Elle est prise. »

Le lundi, il revint avec l'inquisiteur et huit assesseurs pour interroger la Pucelle et lui demander pourquoi elle avait repris cet habit. Elle ne donna nulle excuse ; mais, acceptant bravement son danger, elle dit que cet habit convenait mieux tant qu'elle serait gardée par des hommes ; que d'ailleurs on lui avait manqué de parole. Ses Saintes lui avaient dit « que c'était grand'pitié d'avoir abjuré pour sauver sa vie ». Elle ne refusait pas au reste de reprendre l'habit de femme. « Qu'on me donne une prison douce et sûre, disait-elle, je serai bonne et je ferai tout ce que voudra l'Église. »

L'évêque, en sortant, rencontra Warwick et une foule d'Anglais ; et pour se montrer bon Anglais, il dit en leur langue : « Farewell, farewell. » Ce joyeux adieu voulait dire peu près : « Bonsoir, bonsoir, tout est fini. »

Le mardi, les juges formèrent à l'archevêché une assemblée telle quelle d'assesseurs, dont les uns n'avaient siégé qu'aux premières séances, les autres jamais, au reste gens de toute espèce, prêtres, légistes, et jusqu'à trois médecins. Ils leur rendirent compte de ce qui s'était passé et leur de-

mandèrent avis. L'avis, tout autre qu'on ne l'attendait, fut qu'il fallait mander encore la prisonnière et lui relire son acte d'abjuration. Il est douteux que cela fût au pouvoir des juges. Il n'y avait plus au fond ni juge ni jugement possible, au milieu de cette rage de soldats, parmi les épées. Il fallait du sang, celui des juges peut-être n'était pas loin de couler. Ils dressèrent à la hâte une citation, pour être signifiée le lendemain à huit heures ; elle ne devait plus comparaître que pour être brûlée.

Le matin, Cauchon lui envoya un confesseur, frère Martin l'Advenu, « pour lui annoncer sa mort et l'induire à pénitence... Et quand il annonça à la pauvre femme la mort dont elle devait mourir ce jour-là, elle commença à s'écrier douloureusement, se détendre et arracher les cheveux : « Hélas ! me traite-t-on ainsi horriblement et cruellement, qu'il faille que mon corps, net en entier, qui ne fut jamais corrompu, soit aujourd'hui consumé et rendu en cendres ! Ha ! ha ! j'aimerois mieux être décapitée sept fois que d'être ainsi brûlée !... Oh ! j'en appelle à Dieu, le grand juge des torts et ingravances qu'on me fait ! »

Après cette explosion de douleur, elle revint à elle et se confessa, puis elle demanda à communier. Le frère était embarrassé, mais l'évêque consulté répondit qu'on pouvait lui donner la communion « et tout ce qu'elle demanderait ». Ainsi, au moment même où il la jugeait hérétique relapse et la retranchait de l'Église, il lui donnait tout ce que l'Église donne à ses fidèles. Peut-être un dernier sentiment humain s'éleva dans le cœur du mauvais juge ; il pensa que c'était bien assez de brûler cette pauvre créature, sans la désespérer et la damner. Peut-être aussi le mauvais prêtre, par une légèreté d'esprit fort, accordait-il les sacrements comme chose sans conséquence, qui ne pouvait après tout que calmer et faire taire le patient... Au reste, on essaya d'abord de faire la chose à petit bruit, on apporta l'eucharistie sans étole et sans lumière. Mais le moine s'en plaignit, et l'Église

de Rouen, dûment avertie, se plut à témoigner ce qu'elle pensait du jugement de Cauchon ; elle envoya le corps de Christ avec quantité de torches, un nombreux clergé, qui chantait des litanies et disait le long des rues au peuple à genoux : « Priez pour elle. »

Après la communion, qu'elle reçut avec beaucoup de larmes, elle aperçut l'évêque et elle lui dit ce mot : « Évêque, je meurs par vous... » Et encore : « Si vous m'eussiez mise aux prisons d'Église et donné des gardiens ecclésiastiques, ceci ne fût pas advenu... C'est pourquoi j'en appelle de vous devant Dieu ! »

Puis, voyant parmi les assistants Pierre Morice, l'un de ceux qui l'avaient prêchée, elle lui dit : « Ah ! maître Pierre, où serai-je ce soir ? — N'avez-vous pas bonne espérance au Seigneur ? — Oh ! oui, Dieu aidant, je serai en Paradis ! »

Il était neuf heures : elle fut revêtue d'habits de femme et mise sur un chariot. À son côté, se tenait le confesseur frère Martin l'Advenu, l'huissier Massieu était de l'autre. Le moine augustin frère Isambart, qui avait déjà montré tant de charité et de courage, ne voulut pas la quitter. On assure que le misérable Loyseleur vint aussi sur la charrette et lui demanda pardon ; les Anglais l'auraient tué sans le comte de Warwick.

Jusque-là la Pucelle n'avait jamais désespéré, sauf peut-être sa tentation pendant la semaine sainte. Tout en disant, comme elle le dit parfois : « Ces Anglais me feront mourir », au fond elle n'y croyait pas. Elle ne s'imaginait point que jamais elle pût être abandonnée. Elle avait foi dans son roi, dans le bon peuple de France. Elle avait dit expressément : « Il y aura en prison ou au jugement quelque trouble, par quoi je serai délivrée., délivrée à grande victoire !... » Mais quand le roi et le peuple lui auraient manqué, elle avait un autre secours, tout autrement puissant et certain, celui de ses amies d'en haut, des bonnes et chères Saintes... Lors-

qu'elle assiégeait Saint-Pierre, et que les siens l'abandonnèrent à l'assaut ; les Saintes envoyèrent une invisible armée à son aide. Comment délaisseraient-elles leur obéissante fille ? elles lui avaient tant de fois promis *salut* et *délivrance* !...

Quelles furent donc ses pensées, lorsqu'elle vit que vraiment il fallait mourir, lorsque, montée sur la charrette, elle s'en allait à travers une foule tremblante sous la garde de huit cents Anglais armés de lances et d'épées. Elle pleurait et se lamentait, n'accusant toutefois ni son roi ni ses Saintes... Il ne lui échappait qu'un mot : « O Rouen, Rouen ! dois-je donc mourir ici ? »

Le terme du triste voyage était le Vieux-Marché, le marché au poisson. Trois échafauds avaient été dressés. Sur l'un était la chaire épiscopale et royale, le trône du cardinal d'Angleterre, parmi les sièges de ses prélats. Sur l'autre devaient figurer les personnages du lugubre drame, le prédicateur, les juges et le bailli, enfin la condamnée. On voyait à part un grand échafaud de plâtre, chargé et surchargé de bois ; on n'avait rien plaint au bûcher, il effrayait par sa hauteur. Ce n'était pas seulement pour rendre l'exécution plus solennelle ; il y avait une intention, c'était afin que, le bûcher étant si haut échafaudé, le bourreau n'y atteignit que par en bas, pour allumer seulement, qu'ainsi il ne pût abrégier le supplice, ni expédier la patiente, comme il faisait des autres, leur faisant grâce de la flamme. Ici, il ne s'agissait pas de frauder la justice, de donner au feu un corps mort ; on voulait qu'elle fût bien réellement brûlée vive, que, placée au sommet de cette montagne de bois, et dominant le cercle des lances et des épées, elle pût être observée de toute la place. Lentement, longuement brûlée sous les yeux d'une foule curieuse, il y avait lieu de croire qu'à la fin elle laisserait surprendre quelque faiblesse, qu'il lui échapperait quelque chose qu'on pût donner pour un désaveu, tout au moins des mots confus qu'on pourrait interpréter, peut-être

de basses prières, d'humiliants cris de grâce, comme d'une femme éperdue...

Un chroniqueur, ami des Anglais, les charge ici cruellement. Ils voulaient, si on l'en croit, que, la robe étant brûlée d'abord, la patiente restât nue, « pour oster les doubtes du peuple » ; que le feu étant éloigné, chacun vînt la voir, « et tous les secrez qui povent ou doivent estre en une femme » ; et qu'après cette impudique et féroce exhibition, « le bourrel remist le grand feu sur sa povre charogne... ».

L'effroyable cérémonie commença par un sermon. Maître Nicolas Midy, une des lumières de l'Université de Paris, prêcha sur ce texte édifiant : « Quand un membre de l'Église est malade, toute l'Église est malade. » Cette pauvre Église ne pouvait guérir qu'en se coupant un membre. Il concluait par la formule : « Jehanne, *allez* en paix, l'Église ne peut plus te défendre. »

Alors le juge d'Église, l'évêque de Beauvais, l'exhorta bénignement à s'occuper de son âme et à se rappeler tous ses méfaits, pour s'exciter à la contrition. Les assesseurs avaient jugé qu'il était de droit de lui relire son abjuration ; l'évêque n'en fit rien. Il craignait des démentis, des réclamations. Mais la pauvre fille ne songeait guère à chicaner ainsi sa vie, elle avait bien d'autres pensées. Avant même qu'on ne l'eût exhortée à la contrition, elle s'était mise à genoux, invoquant Dieu, la Vierge, saint Michel et sainte Catherine, pardonnant à tous et demandant pardon, disant aux assistants : « Priez pour moi !... » Elle requérait surtout les prêtres de dire chacun une messe pour son âme... Tout cela de façon si dévote, si humble et si touchante, que l'émotion gagnant, personne ne peut plus se contenir ; l'évêque de Beauvais se mit à pleurer, celui de Boulogne sanglotait, et voilà que les Anglais eux-mêmes pleuraient et larmoyaient aussi, Winchester comme les autres.

Serait-ce dans ce moment d'attendrissement universel,

de larmes, de contagieuse faiblesse, que l'infortunée, amolie et redevenue simple femme, aurait avoué qu'elle voyait bien qu'elle avait eu tort, qu'on l'avait trompée apparemment en lui promettant délivrance ? Nous n'en pouvons trop croire là-dessus le témoignage intéressé des Anglais. Toutefois, il faudrait bien peu connaître la nature humaine pour douter qu'ainsi trompée dans son espoir, elle n'ait vacillé dans sa foi... A-t-elle dit le mot, c'est chose incertaine ; j'affirme qu'elle l'a pensé.

Cependant les juges, un moment décontenancés, s'étaient remis et raffermis. L'évêque de Beauvais, s'esuyant les yeux, se mit à lire la condamnation. Il remémora à la coupable tous ses crimes, schisme, idolâtrie, invocation de démons, comment elle avait été admise à pénitence, et comment, « séduite par le Prince du mensonge, elle étoit retombée, ô douleur ! *comme le chien qui retourne à son vomissement...* Donc, nous prononçons que vous êtes un membre pourri, et comme tel, retranché de l'Église. Nous vous livrons à la puissance séculière, la priant toutefois de modérer son jugement, en vous évitant la mort et la mutilation des membres.

Délaissée ainsi de l'Église, elle se remit en toute confiance à Dieu. Elle demanda la croix. Un Anglais lui passa une croix de bois, qu'il fit d'un bâton ; elle ne la reçut pas moins dévotement, elle la baisa et la mit, cette rude croix, sous ses vêtements et sur sa chair... Mais elle aurait voulu la croix de l'église, pour la tenir devant ses yeux jusqu'à la mort. Le bon huissier Massien et frère Isambart firent tant, qu'on la lui apporta de la paroisse Saint-Sauveur. Comme elle embrassait cette croix, et qu'Isambart l'encourageait, les Anglais commencèrent à trouver tout cela bien long ; il devait être au moins midi ; les soldats grondaient, les capitaines disaient « Comment ? prêtre, nous ferez-vous dîner ici ?... » Alors, perdant patience et n'attendant pas l'ordre du bailli, qui seul pourtant avait autorité pour l'envoyer à la

mort, ils firent monter deux sergent pour la tirer des mains des prêtres. Au pied du tribunal, elle fut saisie par les hommes d'armes, qui la traînèrent au bourreau, lui disant : « Fais ton office... » Cette furie de soldats fit horreur ; plusieurs des assistants, des juges même, s'enfuirent, pour n'en pas voir davantage.

Quand elle se trouva en bas dans la place, entre ces Anglais qui portaient les mains sur elle, la nature pâtit et la chair se troubla ; elle cria de nouveau : « O Rouen, tu seras donc ma dernière demeure !... » Elle n'en dit pas plus, et *ne pécha pas par ses lèvres*, dans ce moment même d'effroi et de trouble...

Elle n'accusa ni son roi ni ses Saintes. Mais parvenue au haut du bûcher, voyant cette grande ville, cette foule immobile et silencieuse, elle ne put s'empêcher de dire : « Ah ! Rouen, Rouen, j'ai grand'peur que tu n'aies à souffrir de ma mort ! » Celle qui avait sauvé le peuple et que le peuple abandonnait n'exprima en mourant (admirable douceur d'âme !) que de la compassion pour lui...

Elle fut liée sous l'écrêteau infâme, mitrée d'une mitre où on lisait : « Hérétique, relapse, apostate, ydolastre »... Et alors le bourreau mit le feu... Elle le vit d'en haut et poussa un cri... Puis, comme le frère qui l'exhortait ne faisait pas attention à la flamme, elle eut peur pour lui, s'oubliant elle-même, et elle le fit descendre.

Ce qui prouve bien que jusque-là elle n'avait rien rétracé expressément, c'est que ce malheureux Cauchon fut obligé (sans doute par la haute volonté satanique qui présidait) à venir au pied du bûcher, obligé à affronter de près la face de sa victime, pour essayer d'en tirer quelque parole. Il n'en obtint qu'une, désespérante. Elle lui dit avec douceur ce qu'elle avait déjà dit : « Évêque, je meurs par vous... Si vous m'aviez mise aux prisons d'Église, ceci ne fût pas advenu. » On avait espéré sans doute que, se croyant abandonnée de

son roi, elle l'accuserait enfin et parlerait contre lui. Elle le défendit encore : « Que j'aie bien fait, que j'aie mal fait, mon roi n'y est pour rien ; ce n'est pas lui qui m'a conseillée. »

Cependant la flamme montait... Au moment où elle toucha, la malheureuse frémit et demanda *de l'eau bénite ; de l'eau*, c'était apparemment le cri de la frayeur... Mais, se relevant aussitôt, elle ne nomma plus que Dieu, que ses anges et ses Saintes. Elle leur rendit témoignage : « Oui, mes voix étaient de Dieu, mes voix ne m'ont pas trompée !... » Que toute incertitude ait cessé dans les flammes, cela nous doit faire croire qu'elle accepta la mort pour la *délivrance* promise, qu'elle n'entendit plus le *salut* au sens judaïque et matériel, comme elle avait fait jusque-là, qu'elle vit clair enfin, et que, sortant des ombres, elle obtint ce qui lui manquait encore de lumière et de sainteté.

Cette grande parole est attestée par le témoin obligé et juré de la mort, par le dominicain qui monta avec elle sur le bûcher, qu'elle en fit descendre, mais qui d'en bas lui parlait, l'écoutait et lui tenait la croix.

Nous avons encore un autre témoin de cette mort sainte, un témoin bien grave, qui lui-même fut sans doute un saint. Cet homme, dont l'histoire doit conserver le nom, était le moine augustin déjà mentionné, frère Isambart de la Pierre ; dans le procès, il avait failli périr pour avoir conseillé la Pucelle, et néanmoins, quoique si bien désigné à la haine des Anglais, il voulut monter avec elle dans la charrette, lui fit venir la croix de la paroisse, l'assista parmi cette foule furieuse, et sur l'échafaud et au bûcher.

Vingt ans après, les deux vénérables religieux, simples moines, voués à la pauvreté et n'ayant rien à gagner ni à craindre en ce monde, déposent ce qu'on vient de lire : « Nous l'entendions, disent-ils, dans le feu, invoquer ses Saintes, son archange ; elle répétait le nom du Sauveur... Enfin, laissant tomber sa tête, elle poussa un grand cri :

« Jésus ! »

« Dix mille hommes pleuraient... » Quelques Anglais seuls riaient ou tâchaient de rire. Un d'eux, des plus furieux, avait juré de mettre un fagot au bûcher ; elle expirait au moment où il le mit, il se trouva mal ; ses camarades le menèrent à une taverne pour le faire boire et reprendre ses esprits ; mais il ne pouvait se remettre : « J'ai vu, disait-il hors de lui-même, j'ai vu de sa bouche, avec le dernier soupir, s'envoler une colombe. » D'autres avaient lu dans les flammes le mot qu'elle répétait : « Jésus ! » Le bourreau alla le soir trouver frère Isambart ; il était tout épouvanté ; il se confessa, mais il ne pouvait croire que Dieu lui pardonnât jamais... Un secrétaire du roi d'Angleterre disait tout haut en revenant : « Nous sommes perdus ; nous avons brûlé une sainte ! »

Cette parole, échappée à un ennemi, n'en est pas moins grave. Elle restera. L'avenir n'y contredira point. Oui, selon la Religion, selon la patrie, Jeanne Darc fut une sainte.

Quelle légende plus belle que cette incontestable histoire ? Mais il faut se garder bien d'en faire une légende ; on doit en conserver pieusement tous les traits, même les plus humains, en respecter la réalité touchante et terrible...

Que l'esprit romanesque y touche, s'il ose ; la poésie ne le fera jamais. Eh ! que saurait-elle ajouter ?... L'idée qu'elle avait, pendant tout le moyen âge, poursuivie de légende en légende, cette idée se trouva à la fin être une personne ; ce rêve, on le toucha. La Vierge secourable des batailles que les chevaliers appelaient, attendaient d'en haut, elle fut ici-bas... En qui ? C'est la merveille. Dans ce qu'on méprisait, dans ce qui semblait le plus humble, dans une enfant, dans la simple fille des campagnes, du pauvre peuple de France... Car il y eut un peuple, il y eut une France. Cette dernière figure du passé fut aussi la première du temps qui commençait. En elle apparurent à la fois la Vierge... et déjà la Patrie.

Telle est la poésie de ce grand fait, telle en est la philosophie, la haute vérité. Mais la réalité historique n'en est pas moins certaine ; elle ne fut que trop positive et trop cruellement constatée... Cette vivante énigme, cette mystérieuse créature, que tous jugèrent surnaturelle, cet ange ou ce démon, qui, selon quelques-uns, devait s'envoler un matin, il se trouva que c'était une jeune femme, une jeune fille, qu'elle n'avait point d'ailes, qu'attachée comme nous à un corps mortel, elle devait souffrir, mourir, et de quelle affreuse mort !

Mais c'est justement dans cette réalité qui semble dégradante, dans cette triste épreuve de la nature, que l'idéal se retrouve et rayonne. Les contemporains eux-mêmes y reconnurent le Christ parmi les Pharisiens... Toutefois nous devons y voir encore autre chose, la Passion de la Vierge, le martyre de la pureté.

Il y a eu bien des martyrs ; l'histoire en cite d'innombrables, plus ou moins purs, plus ou moins glorieux. L'orgueil a eu les siens, et la haine et l'esprit de dispute. Aucun siècle n'a manqué de martyrs batailleurs, qui sans doute mouraient de bonne grâce, quand ils n'avaient pu tuer... Ces fanatiques n'ont rien à voir ici. La sainte fille n'est point des leurs, elle eut un signe à part : Bonté charité, douceur d'âme.

Elle eut la douceur des anciens martyrs, mais avec une différence. Les premiers chrétiens ne restaient doux et purs qu'en fuyant l'action, en s'épargnant la lutte et l'épreuve du monde. Celle-ci fut douce dans la plus âpre lutte, bonne parmi les mauvais, pacifique dans la guerre même ; la guerre, ce triomphe du Diable, elle y porta l'esprit de Dieu.

Elle prit les armes quand elle sut « la pitié qu'il y avoit au royaume de France ». Elle ne pouvait voir « couler le sang français ». Cette tendresse de cœur elle l'eut pour tous les hommes ; elle pleurait après les victoires et soignait les

Anglais blessés.

Pureté, douceur, bonté héroïque, que cette suprême beauté de l'âme se soit rencontrée en une fille de France, cela peut surprendre les étrangers qui n'aiment à juger notre nation que par la légèreté de ses mœurs. Disons-leur (et sans partialité, aujourd'hui que tout cela est si loin de nous) que sous cette légèreté, parmi ses folies et ses vices même, la vieille France n'en fut pas moins le peuple de l'amour et de la grâce.

Le sauveur de la France devait être une femme. La France était femme elle-même. Elle en avait la mobilité, mais aussi l'aimable douceur, la pitié facile et charmante, l'excellence au moins du premier mouvement. Lors même qu'elle se plaisait aux vaines élégances et aux raffinements extérieurs, elle restait au fond plus près de la nature. Le Français, même vicieux, gardait plus qu'aucun autre le bon sens et le bon cœur...

Puisse la nouvelle France ne pas oublier le mot de l'ancienne : « Il n'y a que les grands cœurs qui sachent combien il y a de gloire à *être bon* ! » L'être et rester tel, entre les injustices des hommes et les sévérités de la Providence, ce n'est pas seulement le don d'une heureuse nature, c'est de la force et de l'héroïsme... Garder la douceur et la bienveillance, parmi tant d'aigres disputes, traverser l'expérience sans lui permettre de toucher à ce trésor intérieur, cela est divin. Ceux qui persistent et vont ainsi jusqu'au bout sont les vrais élus. Et quand même ils auraient quelquefois heurté dans le sentier difficile du monde, parmi leurs chutes, leurs faiblesses et leurs enfances, ils n'en resteraient pas moins les enfants de Dieu !